



SOUVENIRS

DE LA

MARQUISE DE CAYLUS

Œuvres authentiques élucidées par des préfaces, notices, notes, variantes, tables analytiques, glossaires-index.

Volumes elzéviens in-16 (petit in-8°)

EN VENTE OU A PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

ÉDITION à 1 fr. LE VOLUME

VILLON. Œuvres complètes	1 vol.
CAYLUS (M ^{me} DE). Souvenirs.	1 vol.
CONTES FANTASTIQUES. { Diable amoureux . . . }	1 vol.
{ Démon marié. . . . }	
{ Merveilleuse histoire . . . }	
LA PRINCESSE DE CLÈVES.	1 vol.
MALHERBE. Poésies complètes	1 vol.

SOUS PRESSE :

Manon Lescaut. — La Fontaine, *Contes*. — Regnier. — Restif de la Bretonne. — Rabelais. — Marot. — La Fontaine, *Fables*. — Perrault, etc., etc.

ÉDITIONS DE LUXE

tirages spéciaux avec vignettes en-têtes de pages, culs-de-lampe, fleurons, etc., sur très beaux papiers :

Vélin ordinaire	le vol. broché	2 fr.
Vélin fil) à la forme	—	4 fr.
Chine véritable (en étui).	—	15 fr.
<i>Reliure en percal. bleue, titre or, non rogné.</i>	50 c. le vol.	
<i>Étuis pour vélin fil, titre or.</i>	60 c. le vol.	

EN PRÉPARATION : *plusieurs ouvrages vers et prose.*

SOUVENIRS
DE LA
MARQUISE DE CAYLUS

NOUVELLE ÉDITION

SOIGNEUSEMENT REVUE SUR LES MEILLEURS TEXTES

CONTENANT

LA PRÉFACE ET LES NOTES DE VOLTAIRE

AVEC

*Une Étude sur l'auteur, un Commentaire historique
et une Table analytique*

PAR

M. DE LESCURE



PARIS

C. MARPON & E. FLAMMARION

GALERIES DE L'ODÉON, 1 à 7

E. PICARD, ÉDITEUR, 5, PASSAGE DES FAVORITES

Tous droits réservés.

E. PICARD.

NOTICE

SUR LA MARQUISE DE CAYLUS

ET SES SOUVENIRS

I.

UN jour du mois d'avril 1729, au milieu des premiers rayons du printemps renaissant, une femme d'un âge peu avancé (elle n'avait guère que cinquante-six ans), d'un visage encore sémillant, malgré ces approches de la vieillesse devant lesquels elle reculait, leur préférant ceux de la mort, achevait de s'éteindre doucement, philosophiquement et chrétiennement à la fois, dans sa petite maison qui faisait partie des jardins du Luxembourg.

Cette femme avait été elle-même, aux jours de sa précoce jeunesse, un printemps de beauté, de grâce et d'esprit, à charmer jusqu'aux morosités de Louis XIV vieillissant, à dérider jusqu'à la raisonnable M^{me} de Maintenon,

expiant, dans l'ennui de la grandeur, son étonnante fortune.

Aussi, en digne femme du grand siècle, expirant au milieu de la frivole décadence du siècle suivant, c'est en se rappelant le passé que la moribonde se consolait du présent et se dispensait peut-être de songer à l'avenir.

Au pied de son lit d'agonie, devant une petite table, un homme assis écrivait, en la regardant de temps en temps à la dérobée, d'un air d'affection respectueuse et passionnée à la fois.

C'était un homme jeune encore, dont la physionomie et le costume, le visage coloré et accentué, l'œil scrutateur, la bouche maligne, la perruque hérissée, la robuste et même massive stature, l'habit de drap brun à boutons de cuivre, les bas de laine dans de larges souliers composaient un original contraste de vivacité et de nonchalance, d'aisance et de gaucherie, de bonté et de rudesse, de finesse et de rusticité.

C'est en dictant à cet homme, son fils, les anecdotes dont elle surabondait, les épigrammes qui petillaient encore sur ses lèvres décolorées, que la malade trompait la douleur, oubliait la mort en l'attendant et se préparait à finir comme elle avait vécu, c'est-à-dire gaiement et spirituellement, dans un dernier sourire et un dernier bon mot.

C'est en effet, dit-on, en *causant* ses souvenirs, écrits à son chevet par le plus cher

des garde-malades, le plus dévoué des secrétaires, que cette femme charmante, conservant jusqu'au bout, comme Ninon, cette joie de l'esprit qui en marque la force, et cette coquetterie de résignation qui est l'héroïsme de la dernière heure, passa de cette vie à l'autre.

Elle laissait, dans ce testament si digne d'elle, dans ce chef-d'œuvre improvisé et inachevé, grâce auquel elle est immortelle, un modèle inimitable de l'art du récit, et la plus parfaite image de cette conversation exquise, dans l'art de laquelle elle n'eut point de rivale. Tous ceux qui, comme l'abbé Gédoyn et Rémond, avaient eu le bonheur de l'entendre n'ont pas hésité à lui attribuer le sceptre léger de cette royauté de salon, et elle le gardera, entre M^{me} de Sévigné et M^{me} de Maintenon, ces deux autres maîtresses de la causerie écrite, de l'entretien épistolaire.

Ainsi furent écrits, suivant le témoignage d'un homme placé aux sources des traditions et des intimités de la famille, Marin, ces *souvenirs* d'abord parlés, et qui ont gardé, en effet, le frémissement et le jaillissement de la conversation.

Leur valeur historique est certainement diminuée, comme celle des *Mémoires* de Saint-Simon, par les découvertes de l'érudition et les rectifications de la critique qui peut aujourd'hui peser et comparer un grand nombre de témoignages sur une époque longtemps obscure, maintenant inondée de lumières.

Mais leur saveur littéraire survivra à toutes les vicissitudes, tant que le naturel gardera du charme, que l'urbanité sera prisée, et qu'il restera des gens de goût.

Il n'y a point lieu de désespérer encore, puisque ces *Souvenirs*, dont Voltaire fut le premier éditeur, nous les réimprimons nous-même pour la *neuvième fois*, qui ne sera point la dernière.

II.

L'auteur des *Souvenirs* s'appelait Marthe-Marguerite Le Valois, fille de Philippe Le Valois, marquis de Villette, seigneur de Mursay, d'une ancienne famille de Normandie, et de Marie-Anne-Hippolyte de Chateauneuf, fille elle-même de Gaspard de Chateauneuf, seigneur de Dillay et d'Ardin ¹.

Née en 1673, Marthe-Marguerite de Villette avait épousé en 1686, à treize ans, Jean-Anne de Tubières, de Grimoard, de Pestels et de Lévis, marquis de Quélus ou Caylus.

1. Nous empruntons ces détails généalogiques à l'introduction des *Mémoires* du marquis de Villette, lieutenant-général des armées navales du Roi, publiés en 1844 pour la Société de l'histoire de France, par M. de Monmerqué. La marquise de Caylus était fille de Philippe et non de Benjamin Le Valois, et non de Valois, comme l'écrit par un double erreur, bien excusable d'ailleurs, le savant et consciencieux annotateur de l'édition des *Lettres de M^{me} de Sévigné* (Hachette), t. VIII, p. 437.

Elle était l'arrière-petite-fille du célèbre Théodore-Agrippa d'Aubigné, le compagnon et l'historien, l'admirateur et le censeur de Henri IV, et la cousine germaine, ou nièce (mais seulement à la mode de Bretagne) de M^{me} de Maintenon.

Le fils unique, à l'air si gentilhomme et si paysan à la fois, qui écrivait sous sa dictée les souvenirs d'une mère adorée, était Anne-Claude-Philippe de Tubières, de Grimoard, de Pestels, de Lévis ou Lévy, comte de Caylus, conseiller d'honneur au parlement de Toulouse, grand d'Espagne, etc., le brillant mousquetaire de Malplaquet, le grand voyageur en Orient, le grand amateur, le grand curieux, le grand érudit de l'Académie des inscriptions, l'auteur de publications monumentales sur l'antiquité, le bourru bienfaisant, l'ami et le tyran des artistes, le conteur et chroniqueur badin et populaire, le Bachaumont de cette égrillarde *Société du bout du banc*, de ce lundi de la gaudriole qui tenait à table, chez M^{lle} Quinault, ses assises d'observation et de médisance, enfin l'auteur de *Souvenirs* (publiés du moins sous son nom) qui sont loin d'être aussi intéressants que ceux de sa mère¹.

Le comte de Caylus devait survivre malgré lui, à sa mère, l'unique passion de cœur d'un homme qui n'eut plus que des passions d'esprit, jusqu'au 5 septembre 1765

1. Paris. 1805. in-8. Hubert et C^e.

Ce n'est point par lui que les *Souvenirs* devaient être publiés. Il les lisait et les relisait sans cesse, et permettait à quelques amis privilégiés de respirer le parfum de ce petit chef-d'œuvre intime qu'il gardait avec un soin jaloux; soit que sa piété filiale ne put se résoudre à faire partager au public tout entier un plaisir délicat, dont l'élite seulement était digne; soit aussi qu'il redoutât pour un livre où le siècle de Louis XIV est peint au vif, sous un jour familier, et avec des touches légèrement ironiques, les susceptibilités de la cour et les persécutions de la censure, en un temps où il était également défendu et également impolitique de dire du bien ou du mal du prédécesseur de Louis XV, et où l'un et l'autre portait malheur.

Mais curieux lui-même, le comte de Caylus devait avoir un fond d'indulgence pour les indiscretions et les trahisons de la curiosité; et s'il eut été encore de ce monde, quand les *Souvenirs* de sa mère, imprimés furtivement et hâtivement à l'étranger, ou à Paris, sous une rubrique étrangère, parurent en 1770, il eût grondé bien fort et, ensuite, suivant son habitude, bien vite pardonné tout au coupable, tout, excepté les fautes d'impression.

Marin, ancien secrétaire et ami de tout temps du comte de Caylus et de sa famille, accuse de la fraude Diderot, qui aurait, selon lui, abusé d'une communication de quel-

ques heures, arrachée au détenteur du manuscrit, pour le faire rapidement copier, et le vendre, moyennant vingt-cinq louis, à un libraire de Hollande.

Nous ne savons jusqu'à quel point est fondée cette accusation de Marin, dont la qualité de censeur royal de la librairie et les cruels persifflages de Beaumarchais dans ses *Mémoires*, rendent le témoignage un peu suspect et le personnage quelque peu ridicule ¹.

Toujours est-il que Diderot ne fut pas le seul à connaître, dans leur primeur inédite, les *Souvenirs* de la marquise de Caylus. Marin raconte lui-même qu'il fut chargé par le comte d'en faire la lecture chez M^{me} Geolfrin, en présence de Marmontel, de d'Alembert et de M^{lle} de Lespinasse.

Il n'est pas moins certain que des indices concordants et péremptoires, et une tradition incontestée ont permis d'attribuer à Voltaire, dont la griffe se sent d'ailleurs dans la *Préface* et les *Notes*, l'initiative de la première publication et la paternité de l'édition *d'Amsterdam, chez Jean-Robert, 1770*.

Voltaire connaissait, lui aussi, le manuscrit, et peut-être en avait-il reçu ou pris copie. Les mœurs littéraires du temps étaient pleines d'indulgence pour de pareils péchés, et c'est à Voltaire, en dépit d'un anonyme transparent pour tous les initiés, que le public sut gré

1. Voir, sur ses démêlés avec Beaumarchais, le tome I de *l'Histoire de la presse*, par M. Eugène Hatin.

d'une divulgation qu'il avait plus d'une fois demandée en son nom. Il faut croire qu'il n'eût garde, quand elle se présenta, de ne point profiter de la bonne fortune de jeter à la tête de son implacable adversaire La Beaumelle, auquel il rendait haine pour haine, coup pour coup (et même au delà), le témoignage souvent contradictoire à celui du hasardeux compilateur, de « l'une des personnes les plus aimables de ce siècle par sa beauté et par son esprit ¹. »

C'est en ces termes, confirmés par l'avis unanime des contemporains, que Voltaire présente au public la femme charmante dont il devait, le premier, publier l'œuvre unique, qui est un chef-d'œuvre. Nous ne saurions trouver meilleure transition pour passer à quelques détails qui nous semblent nécessaires sur l'auteur des *Souvenirs*, quelques particularités de sa vie et quelques témoignages contemporains, qui la font mieux connaître.

III.

M^{me} de Maintenon aimait beaucoup la famille de Villette. La marquise de ce nom, fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, avait assisté à la naissance, dans une prison, de celle qui

1. *Siècle de Louis XIV*, article La Fare.

devait épuiser les rigueurs d'abord, et ensuite, les faveurs du sort. Elle avait été, beaucoup plus que la baronne de Neuillant, avare et fantasque protectrice, la seconde mère de l'enfance abandonnée de Françoise d'Aubigné, orpheline, pour ainsi dire, du vivant de son père et de sa mère. Devenue toute-puissante, la marquise de Maintenon avait facilement pardonné, à ceux qui la lui avaient arrachée, une abjuration d'où découla sa fortune. Par un sentiment qui la peint bien, elle prétendait que, dans sa famille, nul ne demeurât rebelle au joug qu'elle avait subi elle-même, ne protestât contre son exemple en ne le suivant pas, ne troublât, d'une dissidence fâcheuse, cette unité de foi qu'elle aspirait à mettre dans tout le royaume, enfin, ne se privât, pour leur préférer une stoïque disgrâce, des faveurs et des profits assurés à ceux qui faisaient à la fois leur salut et leur cour en se convertissant.

Le marquis de Villette, au préjudice de son avancement, avait opposé jusque-là à ses oburgations dans ce sens d'honorables susceptibilités et un fier refus.

La marquise résolut de profiter de l'absence de ce père intraitable, auquel elle ménagea l'alibi d'une expédition en Amérique, pour assurer le succès d'un plan qui rencontrerait beaucoup moins d'obstacles dans sa famille, vis-à-vis d'enfants incapables de résister, conduits au but par une parente complice. La pieuse ambition de M^{me} de Maintenon et sa sollicitude

plus pratique qu'élevée furent secondées, en effet à merveille, par une sœur de M^{me} de Villette, nommée M^{me} de Fontmort. Celle-ci abusa de la confiance de M^{me} de Villette, qui lui avait laissé sa fille, pour quitter subrepticement Niort et conduire à Paris cette innocente catéchumène, dans laquelle M^{me} de Maintenon retrouvait sa propre image, quand elle avait été elle-même, encore enfant, confisquée à la foi persécutée, et avait grossi les conquêtes furtives ou violentes de la foi dominante. A peine arrivés à Paris, les deux frères de M^{lle} de Mursay avaient été convertis; et leur jeune sœur était trop inexpérimentée pour opposer, à ce qu'on lui présentait comme son bien, une plus longue résistance qu'eux.

La marquise de Villette était d'ailleurs catholique, et tout en se plaignant de moyens qui pouvaient soulever contre elle la juste indignation de son mari, quand il serait de retour, elle ne laissait pas sans doute d'approuver le but, et de se résigner, dans l'intérêt de ses enfants, à des témoignages d'affection un peu rudes et tyranniques dans la forme. M^{me} de Maintenon s'en excusait dans ses lettres, ou elle manie avec beaucoup d'habileté la fibre de l'intérêt maternel.

«... Quoique je sois bien persuadée que vous me donnez votre fille de bon cœur, et que vous avez une grande joie de la conversion de mon neveu, je ne laisse pas de croire que vous avez besoin de consolation, et c'est pour cela que je vous écris...

« ... Que je vous plains, ma chère cousine, dans l'agitation où vous estes, entre un mari et des enfants; c'est avoir le cœur déchiré par les endroits les plus tendres, je le suis si fort pour ce que j'aime, que je comprends mieux qu'une autre, votre douleur. Consolez-vous en Dieu et dans mon amitié. Je ne doute pas que l'enlèvement de votre fille ne fasse bien du bruit; je l'ai voulu ainsi pour vous tromper la première, ne craignant rien de plus que de vous commettre avec Monsieur votre mari... M. de Seignelay m'a dit aujourd'hui que M. de Villette serait ici au mois de février. J'espère que la tendresse qu'il a toujours eue pour moi l'empêchera de s'emporter, et qu'il démêlera bien, au milieu de sa colère, que ce que j'ai fait est une marque de l'amitié que j'ai pour mes proches¹. »

Dans une autre lettre du même temps, M^{me} de Maintenon, revenant sur cette affaire, répandait sur la plaie encore saignante le baume qui devait l'aider à se cicatriser.

« ... Si vous aviez été de la même religion que votre mari, je vous aurois priée de m'envoyer votre fille... mais j'ai eu peur que l'on ne vous soupçonnât d'avoir été bien aise de me la donner, et de quelque intelligence avec moi sur la religion... Voilà, ma chère cousine, ce qui m'a obligé de vous tromper, et pourvu que M. de Villette ne soit pas mal content de vous, je me demeslerai bien du reste. J'espère qu'il ne prendra pas si sérieusement l'enlèvement de M^{lle} de Mursay, et qu'il consentira

1. Lettre inédite de M^{me} de Maintenon à M^{me} de Villette, du 23 décembre 1680, publiée par M. de Monmerqué dans la notice, en tête des *Mémoires* du marquis de Villette.

qu'elle demeure avec moi jusqu'à ce qu'elle soit en âge de de dire sa volonté. »

Suit, de la future M^{me} de Caylus (elle avait alors sept ans), ce léger, et ressemblant croquis, dû à une plume austère, mais émané d'une femme observatrice.

« ... Ne la plaignez point ; elle se trouve fort bien ici, et je suis ravie de l'avoir ; elle est jolie et aimable, et le talent que j'ai pour l'éducation des enfants, sera tout employé pour elle. »

M^{me} de Maintenon concluait en ces termes insinuants :

« ... Adieu, ma chère cousine, votre lettre me fait pitié, ou, pour mieux dire, votre estat ; mais enfin, vous êtes catholique, et il est impossible que, dans votre cœur, vous ne soyiez bien aise de voir vos enfants dans le chemin où je les ai mis. Votre fils ne servira plus sur mer. Je suis sensiblement touchée d'affliger mes cousines par les marques les plus essentielles que je puisse leur donner de mon amitié ; car assurément, je songe à leur témoigner, dans la personne de leurs enfants, la reconnaissance et la tendresse que j'ai pour elles, et que j'aurai toujours, quoi qu'elles puissent faire, quand même elles viendroient à me haïr. ¹ »

Ce n'était rien d'apaiser la colère ou plutôt, la douleur de la marquise de Villette ; il fut

1. Lettre de M^{me} de Maintenon à M^{me} de Villette, du 25 décembre 1680.

plus difficile de triompher de la douleur et surtout de la colère du marquis, quand, à son retour de sa campagne d'Amérique, au mois de mars 1681, il apprit l'injure faite à son autorité et à sa foi, et se montra encore plus offensé du subterfuge que du procédé en lui-même. Mais nulle femme ne possédait, à l'égal de M^{me} de Maintenon, l'art de ces insinuations flatteuses qui changent le mal en bien, le ressentiment en reconnaissance, surtout cette patience de lime sur laquelle s'usent, à proportion même de leur violence, les résistances les plus acharnées. M^{me} de Maintenon avait mis dans ses projets la conquête du farouche marquis lui-même. Elle réussit à le réunir à sa femme et à ses enfants dans le giron de l'orthodoxie, où il rentra après une belle défense qui ne rendit sa conversion que plus précieuse, comme ayant été plus disputée, et plus lucrative pour lui, en raison même de ce qu'elle avait coûté davantage. Le marquis de Villette se rendit, aux environs de l'année 1687, à l'exemple et à l'intérêt, non sans avoir assez ménagé la dignité de ce retour, pour pouvoir faire à Louis XIV, qui ne s'en fâcha point, cette noble réponse :

— « Sire, c'est la seule occasion de ma vie que je n'ai pas eu pour objet de plaire à Votre Majesté. »

Malgré cette protestation de désintéressement, le marquis de Villette, fait successivement chef d'escadre, lieutenant général des

armées navales, cordon rouge, fut récompensé de son abjuration comme si elle n'avait pas été sincère.

Mais ce caractéristique épisode épuisé, nous revenons, et pour ne plus la quitter, à sa fille.

Elle fut mariée en 1686, à peine nubile, et malgré sa précocité, presque encore enfant, à Jean-Anne de Tubières, de Grimoard, de Pestels et Lévis, comte de Caylus. Mais elle fut si peu, si peu mariée, avec un mari fait pour le célibat, qui ne paraît guère avoir usé de son droit que pour perpétuer sa race, que ce n'est pas la peine d'en parler. Le comte de Caylus, indigne possesseur de cette fleur de beauté et d'esprit, la négligea pour la *dive bouteille*, cynique passion qui n'admet point de partage. Aussi n'est-il question de lui qu'à sa mort, arrivée en 1704, à la grande satisfaction, il faut le reconnaître, de M^{me} de Maintenon, pour qui une nièce si spirituelle ne laissait point par moments d'être un embarras. Ce sentiment fut partagé par M^{me} de Caylus, que la liberté du veuvage affranchissait de toute tutelle, même de celle, parfois importune, de cette tante à l'affection un peu tyrannique, qui ne l'avait refusée successivement à M. de Roquelaure et au duc de Boufflers, et accordée ensuite au comte de Caylus que pour la garder auprès d'elle, et aussi par suite de cette affectation de modestie dont elle faisait payer parfois si cher aux siens l'égoïste orgueil.

C'est longtemps avant la mort de son mari,

sur la date de laquelle nous avons anticipé, et trois ans à peine après ce mariage dos à dos, qui lui avait laissé quelque chose de l'indépendance du veuvage en même temps que beaucoup des charmes naïfs de la jeune fille, que la favorite de M^{me} Maintenon participa à ces représentations de Saint-Cyr, demeurées historiques. Elle y brilla d'un éclat si vif qu'il en devint bientôt insupportable.

M^{me} de Caylus avait assisté aux lectures que Racine fit d'*Esther* dans la chambre de M^{me} de Maintenon, et savait par cœur toute la pièce, de sorte qu'elle fit dans la suite presque tous les rôles et principalement celui d'*Esther*, à mesure qu'une des actrices se trouvait incommodée. C'est pour elle que, frappé de sa déclamation tendre et pénétrante, Racine écrivit le *Prologue* qu'elle dit à la première représentation, de façon à faire regretter qu'elle n'eût pas un rôle plus actif. Ce vœu d'un public de ministres, de grands dignitaires de la cour ou d'évêques, fut réalisé dès la seconde représentation d'*Esther*, où M^{lle} de Veilhenne, qui avait rempli ce rôle à la première, en fut dépossédée en faveur de M^{me} de Caylus ¹.

Ces quelques détails, tout nécessaires qu'ils soient, importent moins que l'impression pro-

1. *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, par M. Th. Lavallée, p. 85 à 90. Voir aussi l'intéressant ouvrage de M. Honoré Bonhomme : *M^{me} de Maintenon et sa famille*. Didier, 1863.

duite chez les contemporains par le talent dramatique de M^{me} de Caylus, et son succès de théâtre qui attestait combien elle pouvait être à la ville, quand elle le voudrait, une irrésistible comédienne. L'effet fut uniforme, l'avis est unanime. Des juges fort différents, Dangeau, Saint-Simon, l'abbé de Choisy, M^{me} de Sévigné expriment, dans des termes presque identiques, la commune admiration. Voici ce qu'écrivait, par exemple, le 28 janvier 1689, M^{me} de Sévigné à M^{me} de Grignan.

«... On a déjà représenté à Saint-Cyr la comédie ou tragédie d'*Esther*². Le roi l'a trouvée admirable. Monsieur le Prince y a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant: il y a une prière d'*Esther* pour Assuérus qui enlève. J'étois en peine qu'une petite demoiselle représentât le Roy; on dit que cela est fort bien. M^{me} de Caylus fait *Esther*, qui fait mieux que la Champmeslé... »

Elle faisait si bien, que l'on en prit ombrage, et que de pieuses jalousies et des scrupules intéressés procurèrent à la trop charmante interprète une de ces flatteuses disgrâces qui sont un hommage. Le vendredi 11 février 1689, M^{me} de Sévigné, qui a été admise à ce spectacle privilégié, écrit à sa fille :

1. *Esther* fut représentée pour la première fois à Saint-Cyr, le mercredi 26 janvier 1689. Voir à cette date, le *Journal* de Dangeau.

2. C'était M^{lle} de Lastic, dont M^{me} de Maintenon disait « qu'elle était belle comme le jour. »

« On continuera à représenter *Esther* : M^{me} de Caylus, qui en étoit la Champmeslé, ne joue plus ; elle faisoit trop bien, elle étoit trop touchante : on ne veut que la simplicité toute pure de ces petites âmes innocentes. »

Trop touchante, trop profane, pas assez simple, peut-être pas assez innocente : voilà donc les reproches de Tartuffe à M^{me} de Caylus. Ces griefs n'étaient point les seuls ; cette première disgrâce devait être suivie de plusieurs autres, motivées, suivant M^{me} de Caylus, par ses liaisons trop intimes avec M^{me} la Duchesse et son groupe de petite Fronde. M^{me} de Caylus avait trop d'esprit et de malice pour qu'on ne lui prêtât point de part à la petite guerre de bons mots, de chansons mordantes, de lettres plaisantes que la princesse dirigeait contre les antiquités et les hypocrisies de la cour. M^{me} de Caylus paya pour elle. Selon d'autres, elle fut prise en flagrant délit de médisance à propos de ces augustes ridicules qui ne pardonnent point. Le roi ne l'aimait pas et préférerait la craindre. Elle-même admirait le roi, mais sans le goûter. Enfin, et c'est là, peut-être, le vrai motif ou le vrai prétexte de sa disgrâce, elle entretenait avec le duc, fils du maréchal de Villeroy, un commerce intime, qui devint tout à coup trop public et qui éclata jusqu'au scandale. Ce scandale, habilement exploité par la haine jalouse de M^{me} de Montchevreuil, qui ne pardonnait point à sa charmante rivale, dans la faveur

de M^{me} de Maintenon, la supériorité de sa beauté, de sa jeunesse, de son esprit, son bonheur d'aimer et d'être aimée, son mépris du *decorum* régnant, et ses insoucieuses épigrammes, tourna définitivement en disgrâce dès l'année 1693. Victime de la cabale dévote et bégueule de cette cour aux intrigues diminuées, devenues peu à peu domestiques, bourgeoises et presque monacales, M^{me} de Caylus dû t céder à l'orage, plia, ne rompit point, et s'accommoda de son mieux de l'exil de Paris.

Cette disgrâce de M^{me} de Caylus, que Saint-Simon place trois ou quatre années avant la mort de son mari, c'est-à-dire vers 1700, commença en réalité bien avant. Ce qui explique cette erreur d'un homme qui ne comptait guère que par à peu près, c'est que la retraite de M^{me} de Caylus fut intermittente. Mais en réalité, elle plonge dès 1693, pour ne reparaitre, en plein soleil couchant de Louis XIV, qu'en 1707.

M^{me} de Coulanges est explicite sur ce point, quand elle écrit à M^{me} de Sévigné, le 20 juin 1695 :

« M^{me} de Caylus se divertit à merveille chez elle; la cour ne lui paraît pas un séjour de plaisir, elle ne quitte plus M^{me} de Leuville, qui donne tous les jours les plus jolis soupers qu'il est possible ¹. »

1. *Lettres de M^{me} de Sévigné*, édition Hachette, tome X, p. 282.

Cette M^{me} de Leuville, amie intime et gaie consolatrice de la phase insoucieuse et voluptueuse de la retraite de M^{me} de Caylus, était une femme qui, toute proportion gardée, lui ressemblait assez, était faite pour lui plaire, et pour se plaire en sa compagnie.

C'était Marguerite de Laigue, veuve, après un an de mariage, de Charles-Olivier de Leuville, cornette des cheveu-légers de la garde, mort en novembre 1671, à l'âge de vingt-deux ans. Elle-même mourut en 1719, à l'âge de soixante-sept ans. M^{me} de Sévigné écrit d'elle, le 15 novembre 1671 :

« Voilà deux bonnes veuves : M^{me} de Senneterre et M^{me} de Leuville ; l'une est plus riche que l'autre ; mais l'autre est plus jolie que l'une ¹. »

Saint-Simon la caractérise en ces termes :

« ... Elle tâcha d'être importante. Elle avoit beaucoup d'esprit de domination, d'intrigue et d'amis qui se rassembloient chez elle, et lui donnoient de la considération. C'étoit une femme qui, sans tenir à rien, eut l'art de se faire compter. Elle étoit riche et médiocrement bonne²... »

M^{me} de Caylus s'entendait à merveille avec M^{me} de Leuville ; car elle-même, sans être méchante, avait trop d'esprit pour n'être pas « médiocrement bonne ». C'est là ce qui rendait

1. *Saint-Simon*, édit. Hachette, t. XVII, p. 282,

2. *Lettres de M^{me} de Sévigné*, t. II, p. 416.

son commerce à la fois charmant et dangereux, et ce qui fait qu'on n'osait point trop plaindre une personne qui se plaignait si peu, et qui plaignait si peu les autres.

M^{me} de Coulanges exprime à merveille ce sentiment, quand elle écrit, le 8 juillet 1695, à M^{me} de Sévigné :

« ... M^{me} de Caylus me vint voir hier, plus jolie qu'une ange; elle me demanda en grâce de venir voir l'arrangement de sa maison; j'aurai plus de peine à rendre cette visite que je n'en montrerai; ce que je sens là-dessus ne peut être confié qu'à vous, ma chère amie¹. »

Nous ne trouvons plus désormais de détails précis sur M^{me} de Caylus et ses vicissitudes, que dans Saint-Simon. Ils sont d'une malignité un peu outrée, comme toujours, mais ils éclairent et ils peignent. Nous laissons donc la parole au plus grand des chroniqueurs :

« Au commencement de novembre (1704), mourut sur la frontière de Flandre, un homme qui fit plaisir à tous les siens : ce fut Caylus, frère de celui d'Espagne et de l'évêque d'Auxerre, cousin germain d'Harcourt, qui avoit épousé la fille de Villette, lieutenant général des armées navales cousin germain de M^{me} de Maintenon, qui avoit toujours pris soin d'elle comme de sa propre mère.

« Jamais un visage si spirituel, si touchant, si parlant, jamais une fraîcheur pareille, jamais tant de grâces ni plus d'esprit, jamais tant de gaieté et

1. *Lettres de M^{me} de Sévigné*, édit Hachette, t. X, p. 297

d'amusement, jamais de créature plus séduisante.

« M^{me} de Maintenon l'aimoit à ne se pouvoir passer d'elle, au point de fermer les yeux sur une conduite que M^{me} de Montchevreuil avoit autrefois trop éclairée, et qui n'étant pas devenue meilleure pour le fond, avoit encore des saillies trop publiques.

« Son mari, blasé, hébété, depuis plusieurs années, de vin et d'eau-de-vie, étoit tenu à servir, hiver comme été sur la frontière, pour qu'il n'approchât ni de sa femme, ni de la cour. Lui aussi, ne demandoit pas mieux, pourvu qu'il fût toujours ivre. Sa mort fut donc une délivrance dont sa femme et ses plus proches ne se contraignirent pas de la trouver telle.

« M^{me} de Maintenon se tint toujours dans la chambre de cette belle à son mariage à recevoir les visites, et la princesse d'Harcourt, servante à tout faire, chargée des honneurs de tout ce qui y venoit.

« M^{me} de Caylus s'échappoit tant qu'elle pouvoit chez M^{me} la Duchesse, où elle trouvoit à se divertir. Elle aimoit le jeu sans avoir de quoi le soutenir, encore mieux la table, où elle étoit charmante ; elle excelloit dans l'art de contrefaire, et surpassoit les plus fameuses actrices à jouer des comédies ; elle s'y surpassa à celles d'*Esther* et d'*Athalie* devant le Roi.

« Il ne la goûta pourtant jamais, et fut toujours réservé, souvent sévère avec elle ; cela surprenoit et affligeoit M^{me} de Maintenon.

« Je me suis étendu sur M^{me} de Caylus, qui, après de longs revers, fut enfin une sorte de personnage. Ce revers étoit arrivé ; plusieurs imprudences en furent cause ¹... »

1. *Mémoires*, édit. Hachette, in-8, t. III, p. 133.

L'histoire de la conversion ou plutôt de la dévotion de M^{me} de Caylus, car elle fut un moment dévote, et tout de bon, par curiosité, sans doute, n'est pas moins piquante, sous la plume de Saint-Simon, que celle de sa disgrâce.

« ... M^{me} de Caylus avoit mis son exil à profit. Elle étoit retournée à Dieu de bonnefoi; elles'étoit mise entre les mains du Père de La Tour, qui fut ensuite, s'il ne l'étoit déjà, général des Pères de l'Oratoire.

« ... Depuis que le Père de La Tour, conduisoit M^{me} de Caylus, la prière continuelle et les bonnes œuvres partagèrent tout son temps, et ne lui en laissèrent plus pour aucune société; le jeûne étoit son exercice ordinaire; et depuis l'office du jeudi saint jusqu'à la fin de celui du samedi, elle ne sortoit point de Saint-Sulpice; avec cela, toujours gaie, mais mesurée, et ne voyant plus que des personnes tout à fait dans la piété, et même assez rarement. Dieu répandoit tant de grâces sur elle que cette femme si mondaine, si faite aussi pour les plaisirs et pour faire la joie du monde, ne regretta jamais, dans ce long espace, que de ne l'avoir pas quitté plus tôt, et ne s'ennuya jamais un moment dans une vie si dure, si amère, qui n'étoit qu'un enchaînement sans intervalle de prières et de pénitences.

« Un si heureux état fut troublé par l'ignorance et la folie du zèle de sa tante, pour se taire sur plus haut; elle lui manda que le Roi ni elle ne se pouvoient accommoder plus longtemps de la direction du Père de La Tour; que c'étoit un janséniste qui la perdoit; qu'il y avoit dans Paris d'autres personnes doctes et pieuses dont les sentiments n'étoient point suspects; qu'on lui laissoit le choix

de tous ceux-là; que c'étoit pour son bien et pour son salut que cette complaisance étoit exigée d'elle; que c'étoit une obéissance qu'elle ne pouvoit refuser au Roi; qu'elle étoit pauvre depuis la mort de son mari; enfin, que si elle se conformoit de bonne grâce à cette volonté, sa pension de six mille livres seroit augmentée jusqu'à dix.

« M^{me} de Caylus eut grand-peine à se résoudre; la crainte d'être tourmentée prit sur elle plus que les promesses; elle quitta le Père de La Tour, prit un confesseur au gré de la cour, et bientôt ne fut plus la même; la prière l'ennuya, les bonnes œuvres la lassèrent, la solitude lui devint insupportable; comme elle avoit conservé les mêmes agréments dans l'esprit, elle trouva aisément des sociétés plus amusantes, parmi lesquelles elle redevint bientôt tout ce qu'elle avoit été. Elle renoua avec le duc de Villeroy pour lequel elle avoit été chassée de la cour. On verra bientôt que cet inconvénient ne parût rien aux yeux du Roi et de M^{me} de Maintenon, en comparaison de celui de se sanctifier sous la conduite d'un janséniste ! ... »

Enfin, petit à petit, M^{me} de Caylus quitta la dévotion et la retraite, et reparut à la cour, d'abord en privé, puis en public, jusqu'à ce que M^{me} de Maintenon, contente de son obéissance, obtint pour elle le retour en grâce, et même ce regain de faveur qui suit tous les pardons.

« ... Elle eut un logement; mais elle demeura enfermée chez M^{me} de Maintenon, ou chez M^{me} d'Heudicourt. Peu à peu elle s'élargit chez les Noailles à des heures solitaires, puis de même

chez M. d'Harcourt, dont la femme et feu Caylus étaient enfants des deux sœurs. Sa beauté, ses agréments, son enjouement revinrent. Harcourt, trouvant en elle un instrument très-propre à l'aider auprès de M^{me} de Maintenon, la servit auprès d'elle pour la faire nager en plus grande eau. Elle fut des Marlys et des particuliers du Roi. Ce fut une grande complaisance du Roi pour M^{me} de Maintenon, jamais il n'avoit aimé M^{me} de Caylus; il avoit cru s'apercevoir qu'elle s'étoit moquée de lui. Quelque divertissante qu'elle fut, il n'étoit point à son aise avec elle; et elle qui avoit senti cet éloignement étoit aussi embarrassée en sa présence.

« Néanmoins, elle fut admise à tout. La conduite de la duchesse de Noailles lui fut confiée, la compassion de sa captivité la lui fit adoucir, et peu à peu la remettre sur le pied des autres femmes de la cour. Bientôt la chambre de M^{me} de Caylus devint un rendez-vous important. Les gens considérables frappaient à cette porte et se trouvèrent heureux d'y entrer quelquefois. La dévotion enfin écoulée devint la matière des plaisanteries de M^{me} de Caylus. Elle revit M^{me} la duchesse et ses anciennes connoissances, avec qui elle déplora la tristesse avec laquelle sa jeunesse s'étoit passée, dont elle faisoit mille contes sur elle-même, en se moquant de toutes ses pratiques de dévotion¹. »

En 1710, au dire de Saint-Simon, un peu suspect en pareille matière, où il est trop intéressé, M^{me} de Caylus chercha à se ménager subrepticement, en dehors de M^{me} de Maintenon et par la faveur de Monseigneur (le

1. *Mémoires*, édit. in-18, t. III, p. 376-377.

Dauphin), un établissement auprès de la duchesse de Berry, fille du duc d'Orléans, régent, en qualité de dame d'atours de la jeune princesse.

Elle aurait échoué, non sans dépit et camouflet, grâce à une contremine poussée contre elle par M^{me} de Maintenon, irritée d'avoir été laissée dans l'ignorance de telles démarches, et grâce à la duchesse de Villeroy, naturellement mal disposée envers celle qui avait eu, avant elle, le cœur de son mari, et même l'avait gardé.

Saint-Simon, dont la femme était dame d'honneur de la duchesse de Berry, préféra faire donner la place à M^{me} de Cheverny, au lieu d'une personne « avec qui il auroit fallu compter ¹. »

IV.

Quoiqu'il en soit du témoignage de Saint-Simon, il clôt tout ce que les contemporains nous ont appris sur la vie de M^{me} de Caylus.

Nous ne trouvons plus, dans les *Mémoires* du temps, que des détails sur sa beauté, sa grâce, sa conversation, son esprit. Nous ne les citerons pas. Nous ne reproduirons ni les

1. *Mémoires*, édit. in-18, p. 282-283.

vers galants de la Fare, ni les éloges de l'abbé de Choisy qui, comme chroniqueur, a écrit dans la langue de M^{me} de Caylus, toutefois sans approcher d'un tel modèle, avec des traits encore élégants et fins, mais qui partent d'un arc autrement relâché, et sont loin d'avoir la pointe des épigrammes des *Souvenirs*.

Nous ne suivrons pas davantage M^{me} de Caylus dans cette correspondance de M^{me} de Maintenon ou de M^{me} des Ursins, où il est si souvent question d'elle, et où elle figure elle-même, par des lettres qui ne nous apprennent rien sur sa vie ou sur son esprit.

Enfin, nous renverrons ceux qui veulent avoir, sur les qualités et les charmes de cette femme enchanteresse, les jugements contemporains, au *Mémoire* où l'abbé Gédéyn définit ce qu'il entend par *urbanité* et en trouve, dans M^{me} de Caylus, l'image la plus achevée et le plus parfait modèle, ou à l'*Eloge*, plein de l'éloquence d'une sorte de passion d'esprit, que lui a consacré M. Rémond, homme original dans les vues, et brillant lui-même dans la conversation, auteur aussi de pages ingénieuses sur Ninon ¹.

Quant au jugement critique et vraiment définitif, il n'y a rien à rectifier, encore moins à ajouter aux pages exquisés où Sainte-Beuve a apprécié et loué, comme il convient, celle

1. *Œuvres diverses de M. l'abbé Gédéyn*, de l'Académie française. Paris, De Bure, 1745, in-12.

qu'il appelle si justement « un Hamilton femelle ¹. »

Nous finirons par quelques explications sur notre édition.

Venant le dernier, nous étions tenu de faire mieux que nos devanciers. Nous espérons y avoir réussi sur quelques points, sans prétendre le moins du monde rabaisser le mérite des éditions Auger, Renouard, Montmerqué (dans la collection des *Mémoires sur l'Histoire de France*, publiée par M. Petitot), Michaud et Poujoulat (dans la collection de *Mémoires sur l'Histoire de France* qui porte leur nom), enfin, et surtout de l'édition donnée en 1860, chez Techener, par notre érudit et ingénieux confrère, M. Charles Asselineau.

Nous avons collationné et révisé le texte avec soin, sur l'édition de 1770, donnée par Voltaire, d'ailleurs souvent fautive, et dont le principal mérite est d'avoir été la première, d'être rare, et de porter, dans sa *Préface* et ses *Notes*, que nous reproduisons, l'empreinte de la malice et de la verve du maître railleur; sur l'édition Renouard, sur l'édition Montmerqué et l'édition Asselineau.

Nous n'avons pas cru devoir grossir, par des notes trop nombreuses et trop copieuses, un ouvrage dont il faut se garder de surcharger la légèreté et d'émousser le charme par un appareil d'érudition superflu, puisqu'il n'y est

1. *Causeries du Lundi*, t. III, p. 56 à 77.

guère question que de personnages généralement connus.

Un *Index* analytique et alphabétique des faits et des personnages qu'ils concernent, nous a paru beaucoup plus utile.

Nous n'avons pas voulu placer un portrait dans une édition qui ne prétend qu'au double mérite d'être la plus correcte et d'être le meilleur marché possible.

Nous nous bornerons à signaler le meilleur d'après un témoignage qu'on ne contestera pas, celui d'un grand amateur et d'un excellent fils.

C'est celui que le comte de Caylus fit graver lui-même « sur le plus beau dessin qu'ait peut-être fait le bonhomme et l'illustre M. Rigault. »

Ainsi s'exprimait-il lui-même, dans sa lettre à l'abbé Conti, du 22 juillet 1743.

M. DE LESCURE.

Paris novembre 1873.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

DONNÉE EN 1770

(PAR VOLTAIRE)

CET ouvrage de madame de Caylus est un de ceux qui font le mieux connoître l'intérieur de la cour de Louis XIV. Plus le style en est simple et négligé, plus sa naïveté intéresse. On y trouve le ton de la conversation : elle n'a point tâché, comme disoit M. le duc d'Antin. Elle étoit du nombre des femmes qui ont de l'esprit et du sentiment sans en affecter jamais. C'est grand dommage qu'elle ait eu si peu de souvenir, et qu'elle quitte le lecteur lorsqu'il s'attend qu'on lui parlera des dernières années de Louis XIV, et de la Régence. Peut-être même l'esprit philosophique qui règne aujourd'hui ne sera pas trop content des petites aventures de cour qui sont l'objet de ces mémoires. On veut savoir quels ont été les sujets des guerres ; quelles ressources on avoit pour les finances ; comment la marine dépérit après avoir été portée au plus haut point où on l'eût

jamais vue chez aucune nation ; à quelles extrémités Louis XIV fut réduit ; comment il soutint ses malheurs, et comment ils furent réparés ; dans quelle confusion son confesseur Le Tellier jeta la France, et quelle part madame de Maintenon put avoir à ces troubles intestins, aussi tristes et aussi honteux que ceux de la Fronde avoient été violens et ridicules. Mais, tous ces objets ayant été presque épuisés dans l'histoire du siècle de Louis XIV, on peut voir avec plaisir de petits détails qui font connoître plusieurs personnages dont on se souvient encore.

Ces particularités même servent, dans plus d'une occasion, à jeter de la lumière sur les grands événemens.

D'ordinaire les petits détails des cours, si chers aux contemporains, périssent avec la génération qui s'en est occupée ; mais il y a des époques et des cours dont tout est longtemps précieux. Le siècle d'Auguste fut de ce genre. Louis XIV eut des jours aussi brillans, quoique sur un théâtre beaucoup moins vaste et moins élevé. Louis XIV ne commandoit qu'à une province de l'empire d'Auguste ; mais la France acquit sous ce règne tant de réputation par les armes, par les lois, par de grands établissemens en tout genre, par les beaux arts, par les plaisirs même, que cet éclat se répand jusque sur les plus légères anecdotes d'une cour qui étoit regardée comme le modèle

de toutes les cours, et dont la mémoire est toujours précieuse.

Tout ce que raconte madame la marquise de Caylus est vrai ; on voit une femme qui parle toujours avec candeur. Ses Souvenirs serviront surtout à faire oublier cette foule de misérables écrits sur la cour de Louis XIV, dont l'Europe a été inondée par des auteurs faméliques qui n'avoient jamais connu ni cette cour, ni Paris.

Madame de Caylus, nièce de madame de Maintenon, parle de ce qu'elle a entendu dire et de ce qu'elle a vu, avec une vérité qui doit détruire à jamais toutes ces impostures imprimées, et surtout les prétendus Mémoires de madame de Maintenon¹, compilés par l'ignorance la plus grossière et par la fatuité la plus révoltante, écrits d'ailleurs de ce mauvais style des mauvais romans qui ne sont faits que pour les antichambres.

Que penser d'un homme qui insulte au hasard les plus grandes familles du royaume, en confondant perpétuellement les noms, les événemens ? qui vous dit d'un ton assuré que M. de Maisons, premier président du parlement, avec plusieurs conseillers, n'attendoit qu'un mot du duc du Maine pour se déclarer contre la régence du duc d'Orléans, tandis que

1. Voltaire veut parler ici des Mémoires de madame de Maintenon publiés par La Beaumelle en 1755.

M. de Maisons, qui ne fut jamais premier président, avoit arrangé lui-même tout le plan de la régence ;

Qui prétend que la princesse des Ursins, à l'âge de soixante et un ans, avoit inspiré à Philippe V, roi d'Espagne, une violente passion pour elle ;

Qui ose avancer que les articles secrets du traité de Rastadt excluoiert Philippe V du trône, comme s'il y avoit eu des articles secrets à Rastadt ;

Qui a eu l'impudence d'affirmer que Monseigneur, fils de Louis XIV, épousa mademoiselle Chouin, et rappelle sur cette fausseté tous les contes absurdes imprimés chez les libraires de Hollande ;

Qui, pour donner du crédit à ces contes, cite l'exemple d'Auguste, lequel, selon lui, étoit amoureux de Cléopâtre ? C'est bien savoir l'histoire !

Voilà par quels gredins la plupart de nos histoires secrètes modernes ont été composées. Quand madame de Caylus n'auroit servi par ses mémoires qu'à faire rentrer dans le néant les livres de ces misérables, elle auroit rendu un très-grand service aux honnêtes gens amateurs de la vérité.

SOUVENIRS
DE
MADAME DE CAYLUS

I.

LE titre de Mémoires, quoique de toutes les façons d'écrire la plus simple et la plus libre, m'a cependant paru encore trop sérieux pour ce que j'ai à dire, et pour la manière dont je le dis. J'écris des *Souvenirs* sans ordre, sans exactitude, et sans aucune prétention que celle d'amuser mes amis, ou du moins de leur donner une preuve de ma complaisance. Ils ont cru que je savois des choses particulières d'une cour que j'ai vue de près, et ils m'ont priée de les mettre par écrit. Je leur obéis; sûre de leur fidélité et de leur amitié, je ne puis craindre leur imprudence, et je m'expose volontiers à leur critique.

Je commencerai ces *Souvenirs* par ma-

dame de Maintenon, dont l'esprit, le mérite et les bontés qu'elle eut pour moi, ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Mais ni la prévention que donne l'éducation, ni les mouvemens de ma reconnoissance, ne me feront rien dire de contraire à la vérité.

Madame de Maintenon étoit petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, élevé auprès de Henri IV, dans la maison de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et connu surtout par ses écrits et son zèle pour la religion protestante, mais plus recommandable encore par une sincérité dont il parle lui-même dans un manuscrit que j'ai vu de sa main, et dans lequel il dit que sa rude probité le rendoit peu propre à être auprès des grands.

Il eut l'honneur de suivre Henri IV dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir; et se retira, après la conversion de ce prince, dans sa petite maison de Mursay, près de Niort en Poitou¹.

Le zèle d'Agrippa d'Aubigné pour sa religion, et son attachement pour son maître, lui firent tenir un discours après l'assassinat de Jean Châtel, qui lui fit beaucoup d'honneur dans le parti des huguenots. *Vous*

1. Il en fait la description dans le *Baron de Faeneste*, chap. v du livre I.

*n'avez, dit-il à Henri IV, renié Jésus-Christ que de bouche, vous avez été blessé à la bouche; mais si vous le renoncez de cœur, vous serez blessé au cœur*¹.

M. d'Aubigné s'occupa dans sa retraite à écrire l'histoire universelle de son temps, et, dans la préface de ce livre, il donne à Henri IV une louange qui m'a toujours paru si propre à lui et si belle que je ne puis m'empêcher de la rapporter ici. Il appelle Henri IV *le conquérant du sien*, éloge qui renferme, ce me semble, en deux mots, toute la justice de sa cause, et toute la gloire des autres conquérans.

Théodore - Agrippa d'Aubigné, dont je parle, épousa Suzanne de Lezay, de la maison de Lusignan². Il eut de ce mariage un

1. Ces belles paroles sont rapportées par d'Aubigné lui-même dans ses *Mémoires*, édit. L. Lallanne, 1854, p. 94. Le texte mérite d'être cité exactement. « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, il s'est contenté de les percer; mais quand vous renoncerez du cœur, il percera le cœur. » La duchesse de Beaufort, Gabrielle d'Estrées, s'écria: « O les belles paroles, mais mal employées! » — « Ouy, Madame, dit le tiers, pour ce qu'elles ne serviront de rien. »

2. Elle était de la maison de Vivonne. Elle mourut en 1596. Elle avait donné à Agrippa d'Aubigné cinq enfants dont trois seulement survécurent à leur père.

fil et deux filles : l'aînée épousa M. de Caumon-Dadde, et l'autre M. de Villette, mon grand-père. Le fils fut malheureux, et mérita ses malheurs par sa conduite¹. Il épousa, étant prisonnier dans le Château-Trompette de Bordeaux, Jeanne de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, lieutenant de M. le duc d'Épernon, et gouverneur, sous ses ordres, de cette place. Sa femme ne l'abandonna jamais dans ses malheurs, et accoucha dans la conciergerie de Niort², de

1. Il fut accusé d'avoir fait de la fausse monnaie.
(*Note de madame de Caylus.*)

Il avait fait bien pis. La vie de Constant d'Aubigné n'est qu'un tissu d'orgies, de duels, de trahisons, d'apostasies, de rébellions contre le roi ou contre son père, qui le déshérita « pour plusieurs offenses énormes, particulièrement pour avoir esté son accusateur et calomniateur en crime de lèse-majesté. » Il avait tué sa première femme, Anne Marchant, de La Rochelle, surprise, dit-on, en adultère avec un avocat qu'il poignarda également (février 1619). Le récit de ses méfaits et de ses malheurs serait trop long. On le trouvera dans un ouvrage intéressant de M. Théophile Lavallée: *La Famille d'Aubigné et l'Enfance de madame de Maintenon*. Paris, Plon, 1863, in-8. — Voir aussi les *Mémoires* d'Agrippa d'Aubigné, p. 151 à 156.

2. Constant fut enfermé deux fois au Château-Trompette, d'abord en 1627. Il avait alors 43 ans, et était veuf depuis sept ans. Son second mariage est du 27 décembre 1627. Il demeura prisonnier

Françoise d'Aubigné, depuis madame Scarron, et ensuite madame de Maintenon ¹.

Je me souviens d'avoir entendu raconter que madame d'Aubigné, étant venue à Paris demander au cardinal de Richelieu la grâce de son mari, ce ministre avoit dit en la quittant : *Elle seroit bien heureuse si je lui refusois ce qu'elle me demande.*

Il est aisé de croire qu'un tel homme n'avoit pas beaucoup de religion ; mais il est rare qu'il en parlât à sa fille et à une enfant ; car j'ai ouï dire à madame de Maintenon que, la tenant entre ses bras, il lui disoit : *Est-il possible que vous, qui avez de l'esprit, puissiez croire tout ce qu'on vous apprend dans votre catéchisme ?*

Les mauvaises affaires que M. d'Aubigné s'étoit faites l'obligèrent à la fin de prendre un établissement en Amérique. Il y mena sa famille, qui consistoit en une femme, deux garçons, et cette petite fille, qui n'avoit,

jusqu'au 20 février 1628. Sa seconde détention, qui dura dix ans, commença en décembre 1632.

1. Madame de Maintenon, Françoise d'Aubigné, née le 27 novembre 1635, avait deux frères aînés, l'un né en 1629, l'autre en 1634. Celui-là seul survécut : il ressemblait à son père par l'esprit, la malignité, les vices, et donna plus d'un souci à sa toute-puissante et raisonnable sœur

je crois, que dix-huit mois, et qui fut si malade dans le trajet, qu'on fut prêt à la jeter à la mer, la croyant morte¹.

M. d'Aubigné mourut à la Martinique, à son second voyage², car je crois avoir entendu dire qu'il en avoit fait deux. Quoi qu'il en soit, madame d'Aubigné revint en France avec ses enfans : elle trouva leurs biens vendus et dissipés par les créanciers de leur père, et par l'injustice de quelques-uns de ses parens. Ma grand'mère, sœur de leur père, et femme de mérite, prit soin de cette famille malheureuse, et surtout de la petite fille, qu'elle demanda à sa mère, et qu'elle élevoit comme ses propres enfans ; mais mon grand-père et ma grand'mère étant huguenots, madame de Neuillan, mère de la maréchale de Navailles et parente de M. d'Aubigné, demanda à la Reine mère un ordre pour retirer cette enfant de leurs mains.

Madame de Neuillan³ voulut faire par là

1. Ce voyage eut lieu au milieu de l'année 1645.

2. Il mourut au retour de son deuxième voyage de la Martinique, dans un voyage qu'il fit à Orange. (*Note de madame de Caylus.*)

C'est là une erreur. Constant d'Aubigné mourut à la Martinique en 1647 et non en 1654 comme Pa cru M. Asselineau. (Lavallée, p. 82.)

3. Françoise Tiraqueau, petite-fille du juriskon-

sa cour à la Reine ; mais son avarice la fit bientôt repentir de s'être chargée d'une demoiselle sans bien, et elle chercha à s'en défaire à quelque prix que ce fût. C'est dans ce dessein qu'elle l'amena à Paris, et qu'elle la mit dans un couvent, où elle se fit catholique, après une longue résistance pour sa jeunesse ; car je crois qu'elle n'avoit pas encore quatorze ans faits.

Je me souviens, à propos de cette conversion, d'avoir entendu dire à madame de Maintenon, qu'étant convaincue sur les articles principaux de la religion, elle résistoit encore, et ne vouloit se convertir qu'à condition qu'on ne l'obligeât pas de croire que sa tante qui étoit morte, et qu'elle avoit vue vivre dans sa religion comme une sainte, fût damnée¹.

Après que madame de Neuillan eut fait mademoiselle d'Aubigné catholique, elle la

sulte de ce nom, fille d'un ligueur passionné, catholique très-ardente. Elle avait épousé Charles de Beudéan, baron de Neuillant, gouverneur de Niort, fils d'une tante de Suzanne de Lezay, grand-mère de Françoise d'Aubigné. On voit que la parenté était assez éloignée entre madame de Neuillant et celle qui portait son prénom, quoiqu'elle fût filleule de sa fille.

1. C'est une erreur, madame de Villette vivait encore en 1660, bien après l'abjuration.

maria au premier qui se présenta ; et ce fut M. Scarron, trop connu par ses ouvrages pour que j'aie rien de nouveau à dire de lui¹.

Voilà donc Françoise d'Aubigné, à quatorze ans, dans la maison d'un homme de la figure et du caractère de M. Scarron, remplie de jeunes gens attirés par la liberté qui régnoit chez lui. C'est là cependant que cette jeune personne imprima, par ses manières honnêtes et modestes, tant de respect, qu'aucun n'osa jamais prononcer devant elle une parole à double entente, et qu'un de ces jeunes gens dit : *S'il falloit prendre des libertés avec la Reine ou avec madame Scarron, je ne balancerois pas, j'en prendrois plutôt avec la Reine.* Elle passoit ses carêmes à manger un hareng au bout de la table, et se retiroit aussitôt dans sa chambre, parce qu'elle avoit compris qu'une conduite moins exacte et moins austère, à l'âge où elle étoit, feroit que la licence de cette jeunesse n'auroit plus de frein, et deviendroit préjudiciable à sa réputation. Ce n'est pas d'elle seule que je tiens ces particularités ; je les tiens de mon

1. Scarron, né en 1610, avait, en mai 1652, date du mariage, quarante-deux ans. Françoise d'Aubigné avait seize ans et demi.

père, de M. le marquis de Beuvron, et de plusieurs autres qui vivoient dans la maison dans ce même temps.

Je me souviens d'avoir ouï raconter qu'étant un jour obligée d'aller parler à M. Fouquet, elle affecta d'y aller dans une si grande négligence, que ses amis étoient honteux de l'y mener. Tout le monde sait ce qu'étoit alors M. Fouquet, son foible pour les femmes, et combien les plus haut huppées et les mieux chaussées cherchoient à lui plaire.

Cette conduite, et la juste admiration qu'elle causa, parvinrent jusqu'à la Reine. Le baron de La Garde lui en parla le premier, et fut cause qu'à la mort de M. Scarron¹, cette princesse, touchée de la vertu et du malheur d'une fille de condition réduite à une si grande pauvreté, lui donna une pension de deux mille livres, avec laquelle madame Scarron se mit dans un couvent, et ce fut aux Hospitalières du faubourg Saint-Marceau. Avec cette modique pension on la vit toujours honnêtement et simplement vêtue. Ses habits n'étoient que d'étamine du Lude; du linge uni; mais bien

1. Scarron mourut en 1660, après huit ans de mariage; sa veuve avait vingt-quatre ans.

chaussée et de beaux jupons; et sa pension, avec celle de sa femme de chambre et ses gages suffisoient à sa dépense; elle avoit même encore de l'argent de reste, et n'a jamais passé de temps si heureux : elle ne comprenoit pas, disoit-elle alors, qu'on pût appeler cette vie une vallée de larmes¹.

Le maréchal d'Albret², qu'elle avoit connu chez M. Scarron, l'avoit liée d'amitié avec sa femme : preuve certaine encore de la vertu qu'il avoit reconnue dans madame Scarron : car les maris de ce temps-là, quelque galans qu'ils fussent, n'aimoient pas que leurs femmes en vissent d'autres dont la réputation eût été entamée.

Madame la maréchale d'Albret étoit une femme de mérite, sans esprit; mais madame de Maintenon, dont le bon sens ne s'égara jamais, crut, dans un âge aussi peu avancé, qu'il valoit mieux s'ennuyer avec de telles femmes que de se divertir avec d'autres. La maréchale d'Albret la prit en si grande

1. L'édition Monmerqué contient de ce passage une variante, d'après la copie de mademoiselle d'Aumale, qui ne renferme aucun trait nouveau, et n'est qu'une paraphrase.

2. César-Phébus d'Albret, comte de Pons, gouverneur de Guyenne, mari de Madeleine de Guénégaud.

amitié qu'elle fit son possible pour l'engager à venir demeurer chez elle, ce qu'elle refusa; mais elle y alloit souvent dîner, et on l'y retenoit quelquefois à coucher.

Madame Scarron s'attiroit cette amitié par une grande complaisance et par une attention continuelle à lui plaire, à laquelle la maréchale étoit peu accoutumée; et j'ai ouï dire que quand elles alloient à quelque spectacle, cette pauvre femme, qui n'entendoit rien aux choses qu'on représentoit, vouloit toujours avoir auprès d'elle madame Scarron pour qu'elle lui expliquât ce qu'elle voyoit elle-même devant ses yeux, et la détournoit ainsi de l'attention qu'elle auroit voulu donner aux pièces les plus intéressantes et les plus nouvelles.

C'est cette même maréchale d'Albret, qui fut accusée, malgré sa dévotion et son mérite, d'aimer un peu trop le vin, ce qui paroissoit d'autant plus extraordinaire en ce temps-là que les femmes n'en buvoient presque jamais, ou du moins ce n'étoit que de l'eau rouge. Je me souviens, à propos de la maréchale et de son goût pour le vin, d'avoir ouï raconter que, se regardant au miroir et se trouvant le nez rouge, elle se dit à elle-même : *Mais où est-ce que j'ai pris ce nez-là ?* et que M. de Matha de

Bourdeille, qui étoit derrière elle, répondit, entre bas et haut : *Au buffet.*

Ce même Matha étoit un garçon d'esprit infiniment naturel, et par là de la meilleure compagnie du monde¹. Ce fut lui qui, voyant la maréchale d'Albret dans une grande affliction sur la mort ou de son père ou de son frère, et qui, dans sa douleur, ne vouloit point prendre de nourriture, lui dit : *Avez-vous résolu, madame, de ne manger de votre vie? s'il en est ainsi, vous avez raison; mais si vous avez à manger un jour, croyez-moi, il vaut autant manger tout à l'heure.* Ce discours la persuada; elle se fit apporter un gigot de mouton. C'est lui encore à qui l'on demanda comment il pouvoit faire pour être si légèrement vêtu en hiver, à quoi il répondit : *Je gèle le froid*².

1. C'est le même qui fut l'ami du comte de Gramont, le compagnon de ses aventures de jeunesse. Hamilton dit de lui : « Il étoit agréable par sa figure, plus encore par le caractère de son esprit. Il l'avoit simple et naturel; mais le discernement et la délicatesse des plus fins et des plus déliés, plein de franchise et de probité dans toutes ses manières. » Il étoit de la famille de Bourdeilles, ainsi que Brantôme et M. de Montrésor.

2. Toutes les éditions antérieures mettent : *Je gèle de froid*, ce qui n'a aucun sel. Nous donnons la seule version possible du bon mot, la seule digne de ce portrait de Matha par mademoiselle de

Le maréchal d'Albret avoit deux parentes qui demeuroient avec madame sa femme, mademoiselle de Pons, et mademoiselle de Martel, toutes deux aimables, mais de caractère différent. Ces deux filles ne s'aimoient pas, et ne s'accordoient guère que sur le goût qu'elles avoient l'une et l'autre pour madame de Maintenon.

Madame de Montespan, parente aussi du maréchal d'Albret, se joignoit à cette société, et c'est là qu'elle connut madame de Maintenon. Elles se plurent mutuellement, et se trouvèrent l'une à l'autre autant d'esprit qu'elles en avoient en effet.

Madame de Maintenon avoit encore l'hôtel de Richelieu, où elle alloit souvent, également désirée partout; mais je parlerai ailleurs de M. de Richelieu.

C'est sans doute à peu près dans le même temps qu'une des princesses de Nemours devint reine de Portugal¹. Les amis de madame de Maintenon lui parlèrent si avantageusement d'elle qu'elle eut envie de l'emmener, et le lui fit proposer. Cette occa-

Montpensier: « C'est un homme qui a de l'esprit, fort plaisant en conversation et qui joue. »

1. Marie-Françoise-Élisabeth de Savoie-Nemours, dite mademoiselle d'Aumale, épousa Alphonse VI, roi de Portugal, le 25 juin 1666.

sion paroissoit favorable pour l'état de sa fortune ; mais il étoit triste de quitter son pays, et de renoncer à une vie pleine d'agrément. Elle fut quelque temps en balance, et bien affligée pendant la durée du combat que les raisons pour et contre excitoient en elle ; mais enfin son étoile l'emporta ; elle refusa les offres de cette reine.

Je me souviens d'avoir ouï raconter encore que madame la princesse des Ursins, alors madame de Chalais, faisoit de fréquentes visites à l'hôtel d'Albret. Je lui ai entendu dire depuis à elle-même, parlant à madame de Maintenon, qu'elle souffroit impatiemment que le maréchal d'Albret et les autres seigneurs importans eussent toujours des secrets à lui dire, pendant qu'on la laissoit avec la jeunesse, comme si elle eût été incapable de parler sérieusement. Madame de Maintenon avouoit avec la même sincérité qu'elle ne s'ennuyoit pas moins de ces confidences que madame des Ursins envioit, et qu'elle auroit souvent voulu qu'on l'eût crue moins solide, pour la laisser se divertir, et ne pas la contraindre à écouter les fréquens murmures et les projets des courtisans. Cet échantillon marque, ce me semble, la différence du caractère de ces deux femmes, qui depuis ont joué de si

grands rôles ; car il faut avouer que madame de Maintenon n'étoit pas née pour les affaires : elle craignoit les intrigues par la droiture de son cœur, et elle étoit faite pour les délices de la société par l'agrément de son esprit. Mais avant de raconter les suites qu'eurent les commencemens de connoissance entre madame de Maintenon et madame de Montespan, je dirai un mot de ma famille, et de ce qui me regarde en particulier.

La paix étant faite¹, le Roi, tranquille et glorieux, crut qu'il ne manquoit à sa gloire que l'extirpation d'une hérésie qui avoit fait tant de ravages dans son royaume. Ce projet étoit grand et beau, et même politique, si on le considère indépendamment des moyens qu'on a pris pour l'exécuter. Les ministres et plusieurs évêques, pour faire leur cour, ont eu beaucoup de part à ces moyens, non-seulement en déterminant le Roi à en prendre de ceux qui n'étoient pas de son goût, mais en le trompant dans l'exécution de ceux qui avoient été résolus.

Mais il est bon de dire, pour rendre ma pensée plus claire, que M. de Louvois eut peur, voyant la paix faite, de laisser trop

1. La paix de Nimègue, conclue le 10 août 1678.

d'avantage sur lui aux autres ministres, et surtout à M. Colbert et à M. de Seignelay son fils, et qu'il voulut, à quelque prix que ce fût, mêler du militaire dans un projet qui ne devoit être fondé que sur la charité et la douceur. Des évêques, gagnés par lui, abusèrent de ces paroles de l'Évangile : *Contraignez-les d'entrer*, et soutinrent qu'il falloit user de violence quand la douceur ne suffisoit pas; puisque, après tout, si cette violence ne faisoit point de bons catholiques dans le temps présent, elle feroit au moins que les enfans des pères que l'on auroit ainsi forcés le deviendroient de bonne foi. D'un autre côté, M. de Louvois demanda au Roi la permission de faire passer dans les villes les plus huguenotes un régiment de dragons, l'assurant que la seule vue de ses troupes, sans qu'elles fissent rien de plus que de se montrer, détermineroit les esprits à écouter plus volontiers la voix des pasteurs qu'on leur enverroit. Le Roi se rendit, contre ses propres lumières et contre son inclination naturelle, qui le portoit toujours à la douceur. On passa ses ordres, et on fit, à son insu, des cruautés qu'il auroit punies si elles étoient venues à sa connoissance; car M. de Louvois se contentoit de lui dire chaque jour : *Tant de*

gens se sont convertis, comme je l'avois dit à Votre Majesté, à la seule vue de ses troupes.

Le Roi étoit naturellement si vrai, qu'il n'imaginoit pas, quand il avoit donné sa confiance à quelqu'un, qu'il pût le tromper; et les fautes qu'il a faites n'ont souvent eu pour fondement que cette opinion de probité pour des gens qui ne la méritoient pas.

Ces violences, et la manière militaire dont on fit les conversions dont je viens de parler, ne furent employées qu'après la cassation de l'édit de Nantes; mais avant qu'on en vînt là, le Roi fit de son mieux pour gagner, par ses bienfaits, les gens les plus considérables d'entre les huguenots; et il avoit déclaré qu'aucun ne seroit admis dans les charges et n'avanceroit dans ses armées, soit de terre, soit de mer, que les catholiques.

Madame de Maintenon voulut, à son exemple, travailler à la conversion de sa propre famille; mais comme elle ne crut pas pouvoir gagner mon père par l'espérance d'une grande fortune, ni convaincre son esprit par la force du raisonnement, elle prit la résolution, de concert avec M. de Seignelay, de lui faire faire un voyage de

long cours sur mer, pour avoir du moins le loisir de disposer de ses enfans. J'avois deux frères qui, quoique fort jeunes, avoient fait plusieurs campagnes. L'aîné s'étoit trouvé, à huit ou neuf ans¹, à ce combat fameux de Messine², où Ruyter fut tué, et il y reçut une légère blessure. La singularité du fait, et le courage que cet enfant avoit témoigné, le firent nommer enseigne après le combat³.

La campagne finie, mon père vint à la cour et y amena mon frère. L'action qu'il avoit vue, et une jolie figure qu'il avoit en ce temps-là, lui attirèrent l'attention et les caresses de madame de Montespan et de toute la cour. Si mon père avoit voulu l'y laisser et se faire catholique, ils s'en seroient l'un et l'autre mieux trouvés pour leur fortune; mais mon père résista à toutes

1. Il avait alors douze ans.

2. Appelé aussi combat d'Alicur ou de Lipari (8 janvier 1676). L'amiral Ruyter n'y fut pas tué, mais à celui d'Agosta (22 avril 1676). Nous y perdîmes aussi notre vice-amiral d'avant-garde, d'Almeyras.

3. Il ne demeura point dans la marine. Philippe Le Valois, comte de Mursay, cornette des chevau-légers en 1683, et mestre de camp du régiment Dauphin en 1688, mourut prisonnier de guerre au siège de Turin, le 9 novembre 1706.

les offres qui lui furent faites, et s'en retourna chez lui. Ainsi madame de Maintenon se trouva forcée, pour avoir la liberté de disposer de mon frère, de faire faire à mon père cette campagne dont je viens de parler, et de faire servir son fils avec M. de Château-Renaud, lui laissant seulement le cadet, qui n'étoit pas entré moins jeune dans la marine.

A peine mon père fut-il embarqué qu'une de ses sœurs¹, que ma mère avoit été voir à Niort, la pria de me laisser chez elle jusqu'au lendemain. Ma mère y consentit avec peine; car, quoiqu'elle fût catholique, elle n'étoit nullement dans la confiance des desseins qu'on avoit sur moi, parce qu'on la vouloit ménager par rapport à mon père. A peine ma mère fut-elle partie de Niort que ma tante, accoutumée à changer de religion, et qui venoit de se convertir pour la seconde ou la troisième fois, partit de son côté, et m'emmena à Paris. Nous trouvâmes sur la route M. de Saint-Hermine, une de ses sœurs, et mademoiselle de Caumont, aussi étonnés qu'affligés de me voir. Pour moi, contente d'aller, sans savoir où l'on me menoit, je n'étois étonnée ni affligée de

1. Madame de Fontmort.

rien ; mais comme les autres étoient des personnes faites que madame de Maintenon avoit demandées à leurs parens, il avoit été décidé dans le conseil des huguenots qu'on ne pouvoit les lui refuser, puisqu'elle ne demandoit qu'à les voir, et qu'elle promettoit de ne les pas contraindre dans leur religion. On eut donc pour elle cette complaisance, d'autant plus volontiers qu'on n'avoit rien à craindre de leur légèreté ; et, en effet, la résistance de ces jeunes personnes fut infiniment glorieuse au calvinisme.

Nous arrivâmes ensemble à Paris, où madame de Maintenon vint aussitôt me chercher, et m'emmena seule à Saint-Germain. Je pleurai d'abord beaucoup : mais je trouvai le lendemain la messe du Roi si belle que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrois tous les jours, et qu'on me garantiroit du fouet¹. C'est là toute la controverse qu'on employa, et la seule abjuration que je fis.

1. « Je l'amenai avec moi, écrit madame de Maintenon à madame de Villette, le 23 décembre 1680 ; elle pleura un moment, quand elle se vit seule dans mon carrosse ; ensuite elle se mit à chanter. Elle a dit à son frère qu'elle avoit pleuré en songeant que son père lui dit en partant que si elle changeoit de religion, et venoit à la cour sans lui, il ne la reverroit jamais. »

M. de Château-Renaud eut ordre d'envoyer mon frère à la cour. Il y arriva presque aussitôt que moi¹, et fit une plus longue résistance; mais enfin il se rendit : on le mit à l'Académie, et il quitta la marine. Mon père, surpris et affligé au retour de sa campagne, écrivit à madame de Maintenon des lettres pleines d'amertume et de reproches, et l'accusa d'ingratitude à l'égard de sa mère, tante de madame de Maintenon, d'injustice et de dureté par rapport à lui; mais, comme elle étoit soutenue de l'autorité du Roi, il fallut céder à la force. On promit seulement à mon père de ne pas contraindre ses enfans, s'ils ne vouloient pas se faire catholiques.

Ils se convertirent l'un et l'autre; et, après leur académie et le temps qu'ils devoient être aux mousquetaires, on donna à l'aîné une charge de cornette de chevau-légers, qu'il vendit quand la guerre recommença pour acheter le régiment Dauphin-cavalerie, et au cadet le régiment de la Reine-dragons, à la tête duquel il fut tué au combat de Steinkerque².

1. Il l'y avait précédé, d'après les lettres de madame de Maintenon.

2. Henri-Benjamin Le Valois, marquis de Mur-

Pour moi, on m'élevoit avec un soin dont on ne sauroit trop louer madame de Maintenon. Il ne se passoit rien à la cour sur quoi elle ne me fit faire des réflexions selon la portée de mon esprit, m'approuvant quand je pensois bien, me redressant quand je pensois mal. Ma journée étoit remplie par des maîtres, la lecture, et des amusemens honnêtes et réglés ; on cultivoit ma mémoire par des vers qu'on me faisoit apprendre par cœur ; et la nécessité de rendre compte de ma lecture ou d'un sermon, si j'en avois entendu, me forçoit à y donner de l'attention. Il falloit encore que j'écrivisse tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille, ou à tel autre que je voulois choisir, et que je la portasse les soirs à madame de Maintenon, qui l'approuvoit ou la corrigeoit, selon qu'elle étoit bien ou mal ; en un mot, elle n'oublioit rien de ce qui pouvoit former ma raison et cultiver mon esprit.

Si je suis entrée dans ce détail, ce n'est pas pour en tirer une vaine gloire, mais pour marquer par des faits, bien au-dessus des louanges, la conduite et le caractère de madame de Maintenon ; et il est impossible,

say, mort le 3 août 1692, de blessures reçues au combat de Steinkerque.

ce me semble, de faire réflexion au poste qu'elle occupoit, et au peu de loisir qu'elle avoit, sans admirer l'attention qu'elle donnoit à un enfant, dont, après tout, elle n'étoit chargée que parce qu'elle l'avoit bien voulu.

Mon père, après avoir résisté non-seulement aux bontés, mais aux promesses du Roi, et avoir compté pour rien de n'être pas fait chef d'escadre à son rang; après avoir résisté à l'éloquence de M. de Meaux¹, qu'il aimoit naturellement, s'embarqua de nouveau sur la mer, et fit pendant cette campagne des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'évangile de l'ivraie et du bon grain lui parut alors clair contre le schisme; il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les séparer; ainsi convaincu, mais ne voulant tirer de sa conversion aucun mérite pour sa fortune, il fit à son retour son abjuration entre les mains de son curé, et perdit par là les récompenses temporelles qu'il en auroit pu attendre²; si bien même qu'en venant après à la cour, le Roi lui ayant fait l'honneur de lui parler avec sa bonté ordinaire sur sa conversion, mon père répondit avec

1. Bossuet.

2. Nous avons vu dans la *Notice* qu'il n'y perdit rien.

trop de sécheresse : « Que c'étoit la seule occasion de sa vie où il n'avoit point eu pour objet de plaire à Sa Majesté. »

J'arrivai à Saint-Germain au mois de janvier 1681. La Reine vivoit ; monseigneur le Dauphin étoit marié depuis un an, et madame de Maintenon, dans une faveur déclarée, paraissoit aussi bien avec la Reine qu'avec le Roi. Cette princesse attribuoit à la nouvelle favorite les bons procédés que le Roi avoit pour elle depuis quelque temps, et elle la regardoit avec raison sur un pied bien différent des autres.

Mais, avant de parler des choses que j'ai vues, il est bon de raconter celles que j'ai entendu dire.

J'ai pu voir madame de Fontanges ; mais, ou je ne l'ai pas vue, ou il ne m'en souvient pas. Je me souviens seulement d'avoir vu pendant quelque temps, à Saint-Germain, le Roi passer du château vieux au neuf pour l'aller voir tous les soirs : on disoit qu'elle étoit malade ; et en effet elle partit quelques mois après pour aller mourir à Port-Royal de Paris¹. Il courut beaucoup de bruits sur cette mort, au désavan-

1. Le 28 juin 1681

tage de madame de Montespan ; mais je suis convaincue qu'ils étoient sans fondement, et je crois, selon que je l'ai entendu dire à madame de Maintenon, que cette fille s'est tuée pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le Roi, quoiqu'elle fût en travail et prête à accoucher. Elle fut toujours languissante depuis, et mourut enfin peu regrettée.

Madame de Montespan n'auroit pas appréhendé la durée du crédit de madame de Fontanges ; elle auroit été bien sûre que le Roi seroit toujours revenu à elle, si elle n'avoit eu que cet obstacle. Son caractère, plus ambitieux que tendre, lui avoit fait souvent regarder avec indifférence les infidélités du Roi ; et, comme elle agissoit quelquefois par dépit, elle avoit elle-même contribué à fortifier les commencemens du goût que le Roi avoit pris pour la beauté de madame de Fontanges. J'ai ouï dire qu'elle l'avoit fait venir chez elle, et qu'elle n'avoit rien oublié pour la faire paroître plus belle aux yeux du Roi ; elle y réussit et en fut fâchée ; mais la mort la délivra bientôt d'une rivale, aussi dangereuse par la beauté que peu redoutable par l'esprit.

Madame de Fontanges joignoit à ce peu d'esprit des idées romanesques que l'édu-

cation de la province et les louanges dues à sa beauté lui avoient inspirées ; et, dans la vérité, le Roi n'a jamais été attaché qu'à sa figure ; il étoit même honteux lorsqu'elle parloit et qu'ils n'étoient pas tête à tête. On s'accoutume à la beauté ; mais on ne s'accoutume point à la sottise tournée du côté du faux, surtout lorsqu'on vit en même temps avec des gens de l'esprit et du caractère de madame de Montespan, à qui les moindres ridicules n'échappoient pas, et qui savoit si bien les faire sentir aux autres, par ce tour unique à la maison de Mortemart. Cependant madame de Fontanges aima véritablement le Roi, et elle répondit un jour à madame de Maintenon, qui l'exhortoit à se guérir d'une passion qui ne pouvoit plus faire que son malheur : *Vous me parlez de quitter une passion, comme on parle de quitter un habit.*

Je me souviens aussi d'avoir souvent entendu parler de madame de La Vallière. On sait qu'elle a précédé madame de Montespan ; et ce n'est pas l'histoire de chaque maîtresse que je prétends faire. Je veux seulement écrire les faits qui me sont demeurés plus particulièrement dans l'esprit, soit que j'en aie été témoin, ou que je les aie entendu raconter par madame de Maintenon.

Le Roi prit donc de l'amour pour madame de Montespan dans le temps qu'il vivoit avec madame de La Vallière, en maîtresse déclarée ; et madame de Montespan, en maîtresse peu délicate, vivoit avec elle : même table, et presque même maison. Elle aima mieux d'abord qu'il en usât ainsi, soit qu'elle espérât par là abuser le public et son mari, soit qu'elle ne s'en souciât pas, ou que son orgueil lui fît plus goûter le plaisir de voir à tous les instans humilier sa rivale, que la délicatesse de sa passion ne la portoit à la crainte de ses charmes. Quoi qu'il en soit, c'est un fait certain. Mais un jour, fâchée contre le Roi pour quelque autre sujet (ce qui lui arrivoit souvent), elle se plaignit de cette communauté avec une amertume qu'elle ne sentoit pas : elle y trouvoit, disoit-elle, peu de délicatesse de la part du Roi. Ce prince, pour l'apaiser, répondit avec beaucoup de douceur et de tendresse, et finit par lui dire que cet établissement s'étoit fait insensiblement. *Insensiblement pour vous*, reprit madame de Montespan, *mais très-sensiblement pour moi*.

Le personnage singulier de madame de La Vallière pendant plus de deux ans mérite de n'être pas oublié. Tout le monde l'a

su, tout le monde en a parlé ; mais, comme il pourroit être du nombre de ces choses qui ne s'écrivent point et qu'on oublie, je veux en faire un article dans mes *Souvenirs*.

Madame de La Vallière étoit née tendre et vertueuse : elle aima le Roi et non la royauté. Le Roi cessa de l'aimer pour madame de Montespan. Si, à la première vue, ou du moins après des preuves certaines de cette nouvelle passion, elle s'étoit jetée dans les Carmélites, ce mouvement auroit été naturel et conforme à son caractère : elle prit un autre parti, et demeura non-seulement à la cour, mais même à la suite de sa rivale. Madame de Montespan, abusant de ses avantages, affectoit de se faire servir par elle, donnoit des louanges à son adresse, et assuroit qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement si elle n'y mettoit la dernière main. Madame de La Vallière s'y portoit, de son côté, avec tout le zèle d'une femme de chambre dont la fortune dépendroit des agrémens qu'elle prêteroit à sa maîtresse. Combien de dégoûts, de plaisanteries et de dénigremens n'eut-elle pas à essuyer pendant l'espace de deux ans qu'elle demeura à la cour, à la fin desquels elle vint prendre publiquement congé du Roi ! Il la vit partir d'un œil sec pour aller aux

Carmélites, où elle a vécu d'une manière aussi édifiante que touchante.

Elle disoit souvent à madame de Maintenon, avant de quitter la cour : *Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir* (en parlant du Roi et de madame de Montespan); ce qui marque que sa patience n'étoit pas tant un effet de son insensibilité qu'une épreuve peut-être mal-entendue et téméraire : je laisse aux dévots à en juger. Il est certain que le style de la dévotion convenoit mieux à son esprit que celui de la cour, puisqu'elle a paru en avoir beaucoup de ce genre. Je l'ai vue dans les dernières années de sa vie, et je l'ai entendue, avec un son de voix qui alloit jusqu'au cœur, dire des choses admirables de son état, et du bonheur dont elle jouissoit déjà, malgré l'austérité de sa pénitence.

Je me souviens d'avoir ouï raconter que feu M. l'évêque de Meaux, Bossuet, lui ayant annoncé la mort de M. le comte de Vermandois, son fils, elle avoit, par un mouvement naturel, répandu beaucoup de larmes; mais que, revenant tout à coup à elle, elle dit à ce prélat : *C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore assez pleuré la naissance.*

J'ai vu madame de Montespan aux Carmélites, bien des années après, et dans le temps qu'elle-même n'étoit plus à la cour, y venir chercher madame de La Vallière, devenue pour elle une espèce de directeur.

Mais mes *Souvenirs* me rappellent à la cour, où madame de Maintenon jouoit un grand rôle auprès du Roi et auprès de la Reine. Elle avoit été faite dame d'atours de madame la Dauphine de Bavière; et le Roi avoit acheté pour elle la terre de Maintenon, en 1674 ou 1675, dont il voulut qu'elle prît le nom ¹.

Mais les commencemens de la faveur de madame de Maintenon ont tant de liaison et de rapport à madame de Montespan, que je ne puis parler de l'une sans me souvenir de l'autre. Il est donc nécessaire de dire un mot des commencemens de leur connoissance pour en raconter les suites.

Madame de Maintenon m'a dit souvent

1. L'acte est du 27 septembre 1674. L'acquisition eut lieu moyennant 240,000 livres, provenant des gratifications du Roi. (*Histoire de madame de Maintenon*, par le duc de Noailles, t. I, ch. ix.) Ce n'est qu'en juin 1687 que Louis XIV érigea en marquisat la terre et seigneurie de Maintenon, à laquelle il ajouta celle de Grogneul, située dans le voisinage, qu'il acquit au prix de 300,000 livres. (*Ibid.*, t. II, ch. II.)

qu'elle avoit connu madame de Montespan chez le maréchal d'Albret, et qu'elle n'avoit point alors cette humeur qu'elle a fait paroître depuis ; ajoutant que ses sentimens étoient honnêtes, sa conduite réglée, et sa réputation bien établie.

Elle devint peu après dame du palais de la Reine, par la faveur de Monsieur, et le Roi ne fit alors aucune attention à sa beauté : toute sa faveur se bornoit à sa maîtresse, qu'elle amusoit à son coucher, qui duroit longtemps, parce que la Reine s'étoit fait une habitude d'attendre toujours le Roi pour se mettre au lit. Cette princesse étoit si vertueuse qu'elle n'imaginoit pas facilement que les autres femmes ne fussent pas aussi sages qu'elle ; et, pour faire voir jusqu'à quel point alloit son innocence, quoique avec beaucoup de hauteur dans ses sentimens, il suffit de rappeler ici ce qu'elle dit à une carmélite, qu'elle avoit priée de l'aider à faire son examen de conscience pour une confession générale qu'elle avoit dessein de faire. Cette religieuse lui demanda si, en Espagne, dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avoit point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour du roi son père : *Oh non ! ma mère*, dit-elle, *il n'y avoit point de roi.*

Mais enfin, madame de Montespan plut au Roi ; elle en eut des enfans, et il fut question de les mettre entre les mains d'une personne qui sût et les bien élever et les bien cacher. Elle se souvint de madame de Maintenon, et elle crut qu'il n'y avoit personne qui en fût plus capable : elle lui en fit donc faire la proposition, à quoi madame de Maintenon répondit que, pour les enfans de madame de Montespan, elle ne s'en chargeroit point ; mais que, si le Roi lui ordonnoit d'avoir soin des siens, elle lui obéiroit. Le Roi l'en pria, et elle les prit avec elle.

Si ce fut pour madame de Maintenon le commencement d'une fortune singulière, ce fut aussi le commencement de ses peines et de sa contrainte. Il fallut s'éloigner de ses amis, renoncer aux plaisirs de la société, pour lesquels elle sembloit être née, et il le fallut sans en pouvoir donner de bonnes raisons aux gens de sa connoissance. Cependant, comme il n'étoit pas possible de s'en éloigner tout d'un coup, pour remédier aux inconvéniens qui pouvoient arriver dans une aussi petite maison que la sienne, dans laquelle il étoit aisé de surprendre une nourrice, d'entendre crier un enfant, et tout le reste, elle prit pour prétexte la petite d'Heudicourt, et la demanda à ma-

dame sa mère, qui la lui donna sans peine par l'amitié qui étoit entre elles, et par le goût qu'elle lui connoissoit pour les enfans. Cette petite fille fut depuis madame de Montgon¹, dame du palais de madame la Dauphine de Savoie.

Je me souviens d'avoir ouï raconter beaucoup de particularités de ces temps-là, qui ne méritent pas, je crois, d'être écrites, quoique le récit m'en ait infiniment amusée. Je ne dirai qu'un mot.

On envoyoit chercher madame de Maintenon quand les premières douleurs pour accoucher prenoient à madame de Montespan. Elle emportoit l'enfant, le cachoit sous son écharpe, se cachoit elle-même sous un masque, et, prenant un fiacre, revenoit ainsi à Paris. Combien de frayeurs n'avoit-elle point que cet enfant ne criât ! Ces craintes se sont souvent renouvelées, puisque madame de Montespan a eu sept enfans du Roi.

Mais je me souviens d'avoir ouï raconter qu'elle fut si pénétrée de douleur au premier, que sa beauté s'en ressentit. Elle devint maigre, jaune, et si changée qu'on ne

1. Mère de l'abbé de Montgon, auteur de *Mémoires* où le cardinal de Fleury est très-dénigré.

la reconnoissoit pas. Loin d'être née débauchée, le caractère de madame de Montespan étoit naturellement éloigné de la galanterie et porté à la vertu. Son projet avoit été de gouverner le Roi par l'ascendant de son esprit. Elle s'étoit flattée d'être maîtresse non-seulement de son propre goût, mais de la passion du Roi. Elle croyoit qu'elle lui feroit toujours désirer ce qu'elle avoit résolu de ne pas lui accorder : la suite fut plus naturelle. Elle se désespéra, comme je l'ai dit, à la première grossesse, se consola à la seconde, et porta dans les autres l'impudence aussi loin qu'elle pouvoit aller. Cependant on cachoit avec le même soin les enfans dont elle paroissoit publiquement grosse.

Il arriva une fois que le feu prit à une poutre de la chambre de ses enfans, à Paris. Ce feu, qui n'avoit pas encore eu d'air, étoit comme endormi, et madame de Maintenon, en prenant les mesures nécessaires sans faire de bruit, jugea cependant que ce feu pourroit s'allumer tout à coup, et de façon qu'il ne seroit pas possible de ne pas laisser entrer beaucoup de monde. Dans cette crainte, elle envoya en diligence à Saint-Germain pour demander à madame de Montespan ce qu'il faudroit qu'elle fit

en pareil cas ; sur quoi elle dit pour toute réponse à celui qu'on avoit envoyé : *J'en suis bien aise ; dites à madame Scarron que c'est une marque de bonheur pour ces enfans.*

L'aînée des enfans du Roi et de madame de Montespan mourut à l'âge de trois ans, Madame de Maintenon en fut touchée comme une mère tendre et beaucoup plus que la véritable ; sur quoi le Roi dit, en parlant de madame de Maintenon : *Elle sait bien aimer ; il y auroit du plaisir à être aimé d'elle.*

Madame de Montespan eut cinq enfans de suite. Je ne sais s'ils furent reconnus tous ensemble ou séparément ; je sais seulement que, ne pouvant les faire légitimer sans nommer la mère, parce qu'il n'y avoit point eu d'exemple d'une pareille reconnaissance, pour qu'il y en eût, on fit précéder celle des enfans du Roi par celle du bâtard du comte de Saint-Pol, fils de madame de Longueville, qui se trouvoit dans le même cas, puisqu'il étoit fils de la maréchale de La Ferté et qu'elle l'avoit eu du vivant de son mari ¹.

1. Celui qu'on appeloit le chevalier de Longueville, et qui fut tué au siège de Philipsbourg, en 1688.

Le Roi fit ensuite reconnoître les siens, savoir : M. le duc du Maine, M. le comte du Vexin, mademoiselle de Nantes, et mademoiselle de Tours ; l'aîné étoit mort sans être reconnu, et M. le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois, depuis duchesse d'Orléans, n'étoient pas encore nés.

Madame de Maintenon alla à la cour avec ces enfans du Roi ; mais elle s'attacha particulièrement à M. le duc du Maine, dont l'esprit promettoit beaucoup. Heureux, je l'oserai dire, si l'usage, ou la fortune de madame de Maintenon, lui avoit permis de demeurer plus longtems auprès de lui, et qu'elle eût pu achever son éducation comme elle l'avoit commencée ! Elle n'auroit rien ajouté à l'agrément de son esprit ; mais elle lui auroit peut-être inspiré plus de force et de courage (j'entends celui de l'esprit), qualités si nécessaires aux hommes élevés au-dessus des autres. Il faut avouer aussi que la figure de M. le duc du Maine, sa timidité naturelle, et le goût du Roi (car il n'aimoit pas naturellement que ceux qu'il admettoit dans sa familiarité fussent infiniment répandus dans le grand monde), ont contribué à éloigner ce prince du commerce des hommes, dont il auroit fait les délices s'il en avoit été connu. La

timidité rend les hommes farouches, quand ils se font surtout un devoir de ne la pas surmonter.

Le mariage de M. le duc du Maine mit le comble à ses malheureuses dispositions. Il épousa une princesse du sang, d'un caractère entièrement opposé au sien, aussi vive et entreprenante qu'il étoit doux et tranquille. Cette princesse abusa de sa douceur; elle secoua bientôt le joug qu'une éducation peut-être trop sévère lui avoit imposé, elle dédaigna de faire sa cour au Roi, pour tenir la sienne à Sceaux, où, par sa dépense, elle ruina monsieur son mari, lequel approuvoit, ou n'osoit s'opposer à ses volontés. Le Roi lui en parla, mais inutilement, et, voyant enfin que ses représentations ne servoient qu'à faire souffrir intérieurement un fils qu'il aimoit, il prit le parti du silence, et le laissa croupir dans son aveuglement et sa foiblesse.

Je me souviens, à propos du mariage de M. le duc de Maine, que le Roi, qui pensoit toujours juste, auroit désiré que les princes légitimés ne se fussent jamais mariés. *Ces gens-là*, disoit-il à madame de Maintenon, *ne devroient jamais se marier*. Mais M. le duc du Maine ayant voulu l'être, cette même sagesse du Roi auroit fait du

moins qu'il auroit choisi une fille d'une des grandes maisons du royaume, sans les persécutions de M. le Prince, qui regardoit ces sortes d'alliances comme la fortune de la sienne. Je sais même que le Roi avoit eu dessein de choisir mademoiselle d'Uzès, et qu'il étoit sur le point de le déclarer, lorsque M. de Barbezieux vint lui faire part de son mariage avec elle, ce qui fit que le Roi n'y songea pas davantage. *Tout est conjoncture dans cette vie*, disoit le maréchal de Clairambault, *et la destinée de mademoiselle d'Uzès en est une preuve.*

Le comte du Vexin mourut jeune, et ne vécut que pour faire voir par ses infirmités qu'il étoit heureux de mourir. Madame de Montespan ne haïssoit ni les remèdes, ni les expériences ; et j'ai ouï dire qu'on lui avoit fait treize cautères le long de l'épine du dos. On le destinoit à l'Église, et il possédoit déjà plusieurs grands bénéfices, entre lesquels étoit l'abbaye de Saint-Denis, qui fut depuis donnée à la maison royale de Saint-Cyr.

Mademoiselle de Tours, leur sœur, mourut à peu près au même âge, de huit à neuf ans. La quatrième étoit mademoiselle de Nantes¹,

1. Depuis duchesse de Bourbon.

dont j'aurai souvent occasion de parler dans mes *Souvenirs*. Je dirai seulement ici qu'on n'oublioit rien dans son éducation pour faire valoir les talens propres à plaire qu'elle avoit reçus de la nature. Elle répondit parfaitement à son éducation ; mais ses grâces et ses charmes sont bien au-dessus de mes éloges. Ce n'est pourtant ni une taille sans défaut, ni ce qu'on appelle une beauté parfaite. Ce n'est pas non plus, à ce que je crois, un esprit d'une étendue infinie. Quoi qu'il en soit, elle a si bien tout ce qu'il faut pour plaire, qu'on ne juge de ce qui lui manque que lorsque la découverte de son cœur laisse la raison libre. Cette découverte devoit être aisée à faire, puisqu'elle ne s'est jamais piquée d'amitié ; cependant la pente naturelle qu'on a à se flatter soi-même, et la séduction de ses agrémens est telle qu'on ne l'en veut pas croire elle-même, et qu'on attend pour se désabuser une expérience personnelle, qui ne manque guère.

Après ces cinq enfans, madame de Montesperan fut quelque temps sans en avoir ; et ce fut dans cet intervalle que se fit cette fameuse séparation, et ce raccommodement si glorieux à M. l'évêque de Meaux, à madame de Montausier, et à toutes les personnes de

mérite et de vertu qui étoient alors à la cour.

La rupture se fit dans le temps d'un jubilé. Le Roi avoit un fonds de religion qui paroissoit même dans ses plus grands désordres avec les femmes ; car il n'eut jamais que cette foiblesse. Il étoit né sage et si régulier dans sa conduite, qu'il ne manqua d'entendre la messe tous les jours que deux fois dans toute sa vie, et c'étoit à l'armée.

Les grandes fêtes lui causoient des remords, également troublé de ne pas faire ses dévotions ou de les faire mal. Madame de Montespan avoit les mêmes sentimens, et ce n'étoit pas seulement pour se conformer à ceux du Roi qu'elle les faisoit paroître. Elle avoit été parfaitement bien élevée par une mère d'une grande piété, et qui avoit jeté dans son cœur des semences de religion dès sa plus tendre enfance, dont elle ne se défit jamais. Elle les fit voir, comme le Roi, dans tous les temps ; et je me souviens d'avoir ouï raconter que, vivant avec le Roi de la façon dont je viens de parler, elle jeûnoit si austèrement les carêmes, qu'elle faisoit peser son pain.

Un jour la duchesse d'Uzès, étonnée de ses scrupules, ne put s'empêcher de lui en dire un mot. *Eh quoi ! madame*, reprit ma-

dame de Montespan, *faut-il, parce que je fais un mal, faire tous les autres?*

Enfin ce jubilé dont je viens de parler arriva¹. Ces deux amans, pressés par leur conscience, se séparèrent de bonne foi, ou du moins ils le crurent. Madame de Montespan vint à Paris, visita les églises, jeûna, pria, et pleura ses péchés; le Roi, de son côté, fit tout ce qu'un bon chrétien doit faire. Le jubilé fini, gagné ou non gagné, il fut question de savoir si madame de Montespan reviendrait à la cour. « Pourquoi non? disoient ses parens et ses amis même les plus vertueux; madame de Montespan,

1. Madame de Caylus tombe ici dans une erreur de date qui a été partagée par Rulhières dans ses *Eclaircissements historiques sur la révocation de l'édit de Nantes*. La séparation passagère du Roi et de madame de Montespan n'eut point lieu à l'époque du jubilé de 1676, mais pendant la semaine sainte de l'année 1675. Madame de Caylus, qui n'arriva à la cour qu'en 1681, rapporte ici ce qu'elle a entendu dire; cette erreur a pu facilement lui échapper. (Voy. *l'Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset, Versailles, 1814, tome II, p. 53, et *Lettres de madame de Sévigné*, édition publiée par M. de Monmerqué, Paris, Blaise, t. III, p. 269, note.) (*Note de M. Asselineau.*)

« Et que nous fait le jubilé un an plus tôt ou plus tard? L'essentiel est qu'on le retrouve dans la physionomie de cette fille du Roi et de madame de Montespan. » (*Sainte-Beuve.*)

par sa naissance et par sa charge, doit y être; elle peut y vivre aussi chrétiennement qu'ailleurs. » M. l'évêque de Meaux fut de cet avis¹. Il restoit cependant une difficulté: « Madame de Montespan, ajoutoit-on, paroîtra-t-elle devant le Roi sans préparation? Il faudroit qu'ils se vissent avant que de se rencontrer en public, pour éviter les inconveniens de la surprise. » Sur ce principe, il fut conclu que le Roi viendrait chez madame de Montespan; mais pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables et les plus graves de la cour seroient présentes à cette entrevue, et que le Roi ne verroit madame de Montespan qu'en leur compagnie. Le Roi vint donc chez madame de Montespan, comme il avoit été décidé: mais insensiblement il la tira dans une fenêtre; ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent, et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre; et il en avint madame la

1. « Il ignoroit donc ainsi que les autres que la fuite est le seul remède en pareil cas? » Phrase ajoutée par M. de Monmerqué d'après le manuscrit de mademoiselle d'Aumale.

duchesse d'Orléans et ensuite M. le comte de Toulouse.

Je ne puis me refuser de dire ici une pensée qui me vient dans l'esprit. Il me semble qu'on voit encore dans le caractère, dans la physionomie, et dans toute la personne de madame la duchesse d'Orléans, des traces de ce combat de l'amour et du jubilé.

Ces deux grossesses furent traitées avec beaucoup de mystère. On cacha ces deux derniers enfans avec soin. Un des deux naquit à Maintenon, pendant une campagne du Roi; et madame de Montespan avec madame de Thianges y firent un assez long séjour; mais madame de Maintenon ne fut pas chargée de ces derniers enfans, comme elle l'avoit été des autres : M. de Louvois les fit élever à Paris, dans une maison au bout de la rue de Vaugirard.

Je me souviens de les avoir vu reconnoître pendant que j'étois encore chez madame de Maintenon. Ils parurent à Versailles sans préparation. La beauté de M. le comte de Toulouse surprit et éblouit tous ceux qui le virent. Il n'en étoit pas de même de mademoiselle de Blois; car c'est ainsi qu'on l'appela jusqu'à son mariage. La flatterie a fait depuis que ses favorites

l'entretenoient continuellement de sa grande beauté, langage qui devoit d'autant plus lui plaire qu'elle y étoit moins accoutumée.

Les figures avoient un grand pouvoir sur l'esprit de madame de Montespan ; ou, pour mieux dire, elle comptoit infiniment sur l'impression qu'elles ont accoutumé de faire sur le commun des hommes, et sur les effets qu'elles produisent. C'est sans doute par là qu'elle eut tant de peine à pardonner à mademoiselle de Blois d'être née aussi désagréable. Madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, et dont je parlerai quelquefois, encore moins raisonnable sur ce point, ne pouvoit supporter que la portion du sang de Mortemart que cette enfant avoit reçue dans ses veines, n'eût pas produit une machine parfaite. Ainsi mademoiselle de Blois passoit sa vie à s'entendre reprocher ses défauts ; et comme elle étoit naturellement timide et glorieuse, elle parloit peu, et ne laissoit rien voir du côté de l'esprit qui pût les réparer. Le Roi en eut pitié ; et c'est peut-être l'origine des grands biens qu'il lui a faits, et la première cause du rang où il la fit monter depuis.

Madame la duchesse d'Orléans ne laissoit pas d'avoir de la beauté, une belle peau, une belle gorge, de beaux bras, et de belles

mains, mais peu de proportion dans ses traits. Telle qu'elle étoit, madame de Thian-ges auroit dû avoir plus d'indulgence pour elle, puisqu'elle lui ressembloit beaucoup. Quant à l'esprit, il est certain que madame la duchesse d'Orléans en a, quoique, à dire la vérité, elle en ait peu montré dans sa conduite, par rapport à sa famille, depuis la mort du roi.

II.

JE reviens à madame de Maintenon, qui vécut chez madame de Montespan avec le duc du Maine, jusqu'au temps où elle le promena en différents endroits pour chercher du remède à sa jambe. Ce prince étoit né droit et bien fait, et le fut jusqu'à l'âge de trois ans, où les grosses dents lui percèrent, en lui causant des convulsions si terribles qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre. On essaya en vain tous les remèdes de la Faculté de Paris, après lesquels on le mena à Anvers pour le faire voir à un homme dont on vantoit le savoir et les remèdes; mais, comme on ne voulut pas que M. du Maine fût connu pour ce qu'il étoit, madame de Maintenon fit ce voyage sous le nom supposé d'une femme de condition du Poitou¹, qui menoit son

1. Sous le nom de la marquise de Surgers.

fil à cet empirique, dont les remèdes étoient apparemment bien violens, puisqu'il allongea cette malheureuse jambe beaucoup plus que l'autre, sans la fortifier; et les douleurs extrêmes que M. du Maine souffrit ne servirent qu'à la lui faire traîner comme nous voyons. Malgré ce mauvais succès, il ne laissa pas de faire encore deux voyages à Barèges, aussi inutilement que le reste. Connu en France pour être fils du Roi, il reçut, dans tous les lieux où il passa, des honneurs qu'on auroit à peine rendus au Dauphin.

Madame de Maintenon fut bien aise, en passant par le Poitou ou la Saintonge, de revoir sa patrie, sa famille, et ses connoissances. M. d'Aubigné, en ce temps-là gouverneur de Cognac¹, y reçut M. le duc du Maine avec une magnificence qui devoit lui plaire; mais le plus grand plaisir qu'elle eut dans ces différens voyages fut de n'être pas à la cour. Elle en trouva encore un autre dans la conversation de M. Fagon, alors médecin de M. le duc du Maine. C'est là que se forma entre eux cette estime et cette amitié qui ne se sont pas démenties. Plus

1. Le comte d'Aubigné, frère de madame de Maintenon.

M. Fagon vit madame de Maintenon de près, plus il admira sa vertu et goûta son esprit. Je le cite comme un bon juge du vrai mérite.

Au retour de ces voyages, la faveur de madame de Maintenon augmenta, et celle de madame de Montespan diminua avec la même rapidité. Son humeur s'en ressentit ; et madame de Maintenon, qui vouloit encore la ménager, et qui sans doute ne prévoyoit pas jusqu'où sa faveur devoit la conduire, pensoit sérieusement à se retirer, ne désirant que la tranquillité et le repos de sa première vie. Je le sais, et pour le lui avoir entendu dire, et par des lettres que j'ai vues depuis sa mort, écrites de sa main, et adressées à un docteur de Sorbonne, nommé l'abbé Gobelin, son confesseur¹ ; mais son étoile singulière ne lui permit pas d'accomplir un projet si sensé. Tout l'acheminoit au grand personnage que nous lui avons vu jouer depuis.

J'ai vu encore dans ces mêmes lettres qu'on avoit voulu la marier au vieux duc de Villars, pour s'en défaire peut-être plus honnêtement². Je rapporte ici la manière

1. Les lettres de madame de Maintenon à Gobelin ont été imprimées dans sa *correspondance*.

2. En 1674, suivant une lettre de madame de

dont elle s'en explique elle-même avec son confesseur. « Madame de Montespan et madame de Richelieu travaillent présentement à un mariage pour moi, qui pourtant ne s'achèvera pas. C'est un duc assez malhonnête homme et fort gueux. Ce seroit une source d'embarras et de déplaisirs qu'il seroit imprudent de s'attirer; j'en ai déjà assez dans une condition singulière et enviée de tout le monde, sans en aller chercher dans un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain. »

Il faut avouer que le Roi, dans les premiers temps, eut plus d'éloignement que d'inclination pour madame de Maintenon; mais cet éloignement n'étoit fondé que sur une espèce de crainte de son mérite, et sur ce qu'il la soupçonnoit d'avoir dans l'esprit le précieux de l'hôtel de Rambouillet, dont les hôtels d'Albret et de Richelieu, où elle avoit brillé, étoient une suite et une imitation, quoique avec des correctifs, et qu'il leur manquât un *Voiture* pour en faire passer à la postérité les plaisanteries et les amusemens.

On se moquoit à la cour de ces sociétés

de gens oisifs, uniquement occupés à développer un sentiment et à juger d'un ouvrage d'esprit. Madame de Montespan elle-même, malgré le plaisir qu'elle avoit trouvé autrefois dans ces conversations, les tourna après en ridicule pour divertir le Roi.

L'éloignement de ce prince pour madame de Maintenon auroit paru plus naturel, s'il eût été fondé sur ce qu'il savoit bien qu'elle condamnoit le scandale donné à toute la France par la manière dont il vivoit avec une femme mariée et enlevée à son mari. Elle lâchoit même souvent, sur ce sujet, des traits dont on ne devoit pas lui savoir gré, et tels que celui-ci. Elle dit un jour au Roi, à une revue des mousquetaires : *Que feriez-vous, sire, si on vous disoit qu'un de ces jeunes gens vit publiquement avec la femme d'un autre comme si elle étoit la sienne?* Il est vrai que j'ignore le temps où elle fit cette question, et qu'il est à présumer qu'elle se croyoit alors bien sûre de sa faveur. J'ignore aussi quelle fut la réponse du Roi; mais le discours est certain, et il suffit pour faire voir quels ont été les sentimens et la conduite de madame de Maintenon à cet égard, d'autant plus qu'elle étoit encore, dans ce temps-là, chez madame de Montespan, auprès de ses enfans.

Cependant le Roi, si prévenu dans les commencemens contre madame de Maintenon, qu'il ne l'appeloit d'un air de dénigrement, en parlant à madame de Montespan, que *votre bel esprit*, s'accoutuma à elle, et comprit qu'il y avoit tant de plaisir à l'entretenir, qu'il exigea de sa maîtresse, par une délicatesse dont on ne l'eût peut-être pas cru capable, de ne lui plus parler les soirs quand il seroit sorti de sa chambre. Madame de Maintenon s'en aperçut; et voyant qu'on ne lui répondoit qu'un oui et qu'un non assez sec : *J'entends*, dit-elle, *ceci est un sacrifice*; et, comme elle se levoit, madame de Montespan l'arrêta, charmée qu'elle eût pénétré le mystère. La conversation n'en fut que plus vive après, et elles se dirent sans doute, dans un genre différent, l'équivalent de ce que Ninon avoit dit du billet de La Châtre.

On peut juger, par cet échantillon, que le Roi n'étoit pas incapable de délicatesse, et que madame de Montespan n'étoit pas en droit de lui reprocher, comme elle lui reprocha une fois, de n'être point amoureux d'elle, mais de se croire seulement redevable au public d'être aimé de la plus belle femme de son royaume. Il est vrai que le Roi n'étoit point l'homme du monde le

plus fidèle en amour, et qu'il a eu, pendant son commerce avec madame de Montespan, quelques autres aventures galantes, dont elle se soucioit peu, et elle n'en parloit que par humeur ou pour se divertir.

Je ne sais pourtant si madame de Soubise lui fut aussi indifférente, quoiqu'elle parût ne pas s'en soucier. Madame de Montespan découvrit cette intrigue, par l'affectation que madame de Soubise avoit de mettre certains pendants d'oreilles d'émeraudes, les jours que M. de Soubise alloit à Paris. Sur cette idée, elle observa le Roi, le fit suivre, et il se trouva que c'étoit effectivement le signal de rendez-vous.

Madame de Soubise avoit un mari qui ne ressembloit pas à celui de madame de Montespan, et pour lequel il falloit avoir des ménagemens. D'ailleurs, madame de Soubise étoit trop solide pour s'arrêter à des délicatesses de sentiment, que la force de son esprit ou la froideur de son tempérament lui faisoit regarder comme des foiblesses honteuses. Uniquement occupée des intérêts et de la grandeur de sa maison, tout ce qui ne s'opposoit pas à ses vues lui étoit indifférent.

Pour juger si madame de Soubise s'est conduite selon ses maximes, il suffit de con-

sidérer l'état présent de cette maison, et de la comparer à ce qu'elle étoit quand elle y est entrée. A peine M. de Soubise avoit-il alors six mille livres de rente.

Madame de Soubise a soutenu son caractère, et suivi les mêmes idées dans le mariage de M. son fils avec l'héritière de la maison de Ventadour, fille du prince de Turenne, dernier mort. Les discours du public, et la mauvaise conduite effective de la personne, ne l'arrêtèrent pas : elle pensa ce que madame Cornuel en dit alors : *que ce seroit un grand mariage dans un siècle.*

Pour dire la vérité, je crois que madame de Soubise et madame de Montespan n'aimoient guère plus le Roi l'une que l'autre. Toutes deux avoient de l'ambition ; la première pour sa famille, la seconde pour elle-même. Madame de Soubise vouloit élever sa maison et l'enrichir ; madame de Montespan vouloit gouverner et faire sentir son autorité. Mais je ne pousserai pas plus loin le parallèle ; je dirai seulement que, si l'on en excepte la beauté et la taille, qui pourtant n'étoient en madame de Soubise que comme un beau tableau ou une belle statue, elle ne devoit pas disputer un cœur avec madame de Montespan. Son esprit uniquement porté aux affaires rendoit sa conver-

sation froide et plate; madame de Montespan, au contraire, rendoit agréables les matières les plus sérieuses, et ennoblissoit les plus communes : aussi je crois que le Roi n'a jamais été fort amoureux de madame de Soubise, et que madame de Montespan auroit eu tort d'en être inquiète. Bien des gens ont cru M. le cardinal de Rohan fils du Roi; mais s'il y a eu un des enfans de madame de Soubise qui fût de lui, il est mort il y a longtemps.

Malgré ces infidélités du Roi, j'ai souvent entendu dire que madame de Montespan auroit toujours conservé du crédit sur son esprit, si elle avoit eu moins d'humeur, et si elle avoit moins compté sur l'ascendant qu'elle croyoit avoir. L'esprit qui ne nous apprend pas à vaincre notre humeur devient inutile quand il faut ramener les mêmes gens qu'elle a écartés; et si les caractères doux souffrent plus longtemps que les autres, leur fuite est sans retour.

Le Roi trouva une grande différence dans l'humeur de madame de Maintenon : il trouva une femme toujours modeste, toujours maîtresse d'elle-même, toujours raisonnable, et qui joignoit encore à des qualités si rares les agrémens de l'esprit et de la conversation.

Mais elle eut à souffrir avant de s'être fait connoître. Il est aisé de juger qu'une femme dont l'humeur est plus forte que l'envie de plaire à son maître et à son amant, ne ménage pas une amie qu'elle croit lui devoir être soumise. Il paroît même que la mauvaise humeur de madame de Montespan augmentoit à proportion de la raison et de la modération qu'elle découvroit dans madame de Maintenon, et peut-être à mesure que le Roi revenoit des préventions qu'il avoit eues contre elle. Il étoit cependant bien difficile qu'on pût prévoir les suites qu'auroient un jour ces commencemens d'estime.

Je rapporterai ici quelques fragmens des lettres que madame de Maintenon écrivoit à l'abbé Gobelin; on y verra, mieux que je ne pourrois l'exprimer, et ce qu'elle eut à souffrir, et quels étoient ses véritables sentimens. Il est vrai qu'il seroit à désirer que ses lettres fussent datées; mais les choses marquent assez le temps où elles ont été écrites.

« Madame de Montespan et moi avons eu une conversation fort vive; elle en a rendu compte au Roi à sa mode, et je vous avoue que j'aurai bien de la peine à demeurer dans un état où j'aurai tous les jours de pareilles

aventures. Qu'il me seroit doux de me remettre en liberté! j'ai eu mille fois envie d'être religieuse; mais la peur de m'en repentir m'a fait passer par-dessus des mouvemens que mille personnes auroient appelés vocation.... Je ne saurois comprendre que la volonté de Dieu soit que je souffre de madame de Montespan. Elle est incapable d'amitié, et je ne puis m'en passer. Elle ne sauroit trouver en moi les oppositions qu'elle y trouve, sans me haïr. Elle me redonne au Roi comme il lui plaît, et m'en fait perdre l'estime. Je suis avec lui sur le pied d'une bizarre, qu'il faut ménager¹. » Dans une autre lettre : « Il se passe ici des choses terribles entre madame de Montespan et moi. Le Roi en fut hier témoin; et ces procédés-là, joints aux maux continuels de ses enfans, me mettent dans un état que je ne pourrai longtems soutenir². »

C'est apparemment à cette lettre qu'il faut rapporter ce que j'ai ouï raconter à madame de Maintenon, qu'étant un jour avec madame de Montespan dans une crise la plus violente du monde, le Roi les surprit, et,

1. Lettre du 13 septembre 1674.

2. 1675.

les voyant toutes deux fort échauffées, il demanda ce qu'il y avoit, madame de Maintenon prit la parole d'un grand sang-froid, et dit au Roi : *Si Votre Majesté veut passer dans cette autre chambre, j'aurai l'honneur de le lui apprendre.* Le Roi y alla ; madame de Maintenon le suivit, et madame de Montespan demeura seule. Sa tranquillité en cette occasion paroît très-surprenante, et j'avoue que je ne la pourrois croire, s'il m'étoit possible d'en douter.

Quand madame de Maintenon se vit tête à tête avec le Roi, elle ne dissimula rien ; elle peignit l'injustice et la dureté de madame de Montespan d'une manière vive, et fit voir combien elle avoit lieu d'en appréhender les effets. Les choses qu'elle citoit n'étoient pas inconnues du Roi ; mais comme il aimoit encore madame de Montespan, il chercha à la justifier ; et pour faire voir qu'elle n'avoit pas l'âme si dure, il dit à madame de Maintenon : *Ne vous êtes-vous pas souvent aperçue que ses beaux yeux se remplissent de larmes lorsqu'on lui raconte quelque action généreuse et touchante ?* Avec cette disposition, il est à présumer, comme je l'ai dit, que si madame de Montespan eût voulu, elle auroit encore longtemps gouverné ce prince.

Cette conversation de madame de Maintenon avec le Roi fut suivie de plusieurs autres; mais le mariage de Monseigneur fit trouver à madame de Maintenon, dans la maison de madame la Dauphine, une porte honorable pour se soustraire à la tyrannie de madame de Montespan.

Cependant, avant de quitter le chapitre des choses qui la regardent, la vérité m'oblige de convenir, d'après madame de Maintenon, que si madame de Montespan avoit des défauts, elle avoit aussi de grandes qualités. Sensible à la bonne gloire, elle laissoit à madame de Thianges, sa sœur, le soin de se prévaloir des avantages de la naissance et se moquoit souvent de son entêtement sur ce chapitre.

Mais puisque je parle de madame de Thianges, je dirai un mot des trois sœurs.

Madame de Montespan, disoit M. l'abbé Testu ¹, *parle comme une personne qui lit; madame de Thianges comme une personne qui rêve; et madame de Fontevrault comme une personne qui parle.* Il pouvoit avoir raison sur les deux autres; mais il avoit tort sur madame de Montespan, dont l'éloquence étoit sans affectation.

1. Jacques Testu, de l'Académie française, au mônier et prédicateur du Roi; il mourut en 1706.

Je n'ai point eu l'honneur de connoître madame l'abbesse de Fontevrault : je sais seulement, par tous les gens qui l'ont connue, qu'on ne pouvoit rassembler dans la même personne plus de raison, plus d'esprit, et plus de savoir : son savoir fut même un effet de sa raison. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état, mais ni les sciences, ni la lecture, ne lui firent rien perdre de ce qu'elle avoit de naturel.

Madame de Thianges, folle sur deux chapitres, celui de sa personne et celui de sa naissance, d'ailleurs dénigrante et moqueuse, avoit pourtant une sorte d'esprit, beaucoup d'éloquence, et rien de mauvais dans le cœur : elle condamnoit même souvent les injustices et la dureté de madame sa sœur, et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle avoit trouvé en elle de la consolation¹ dans leurs démêlés.

Il y auroit des contes à faire à l'infini sur les deux points de sa folie ; mais il suffit de dire, pour celle de sa maison, qu'elle n'en admettoit que deux en France, la sienne et celle de La Rochefoucauld² ; et que si elle

1. « De la conciliation, » dit une variante recueillie par M. de Monmerqué.

2. Elle distinguoit la maison de La Rochefou

ne disputoit pas au Roi l'illustration, elle lui disputoit quelquefois l'ancienneté, parlant à lui-même. Quant à sa personne, elle se regardoit comme un chef-d'œuvre de la nature, non tant pour la beauté extérieure que pour la délicatesse des organes qui composoient sa machine ; et, pour réunir les deux objets de sa folie, elle s'imaginait que sa beauté et la perfection de son tempérament procédoient de la différence que la naissance avoit mise entre elle et le commun des hommes.

Madame de Thianges étoit l'aînée de plus de dix ans de madame de Montespan, et je ne sais comment il se pouvoit faire qu'ayant une mère aussi vertueuse¹ elle eût été élevée avec autant de liberté. Je n'en serois pas étonnée de la part de M. le duc de Mortemart, leur père, qui, je crois, n'étoit pas fort scrupuleux, et dont j'ai entendu raconter plusieurs bons mots, qui sont autant de preuves de la mauvaise humeur de la femme, et du libertinage du mari, tels que celui-ci : M. de Mortemart étant rentré fort

cauld des autres, en faveur des fréquentes alliances qu'elle avoit eues avec la maison de Rochecouart. (*Note de Voltaire.*)

1. « Qu'étoit madame la duchesse de Mortemart. » Variante de l'édition de Monmerqué.

tard, à son ordinaire, sa femme, qui l'attendoit, lui dit : *D'où venez-vous ? passerez-vous ainsi votre vie avec des diables ?* A quoi M. de Mortemart répondit : *Je ne sais d'où je viens ; mais je sais que mes diables sont de meilleure humeur que votre bon ange.*

J'ai ouï dire au feu roi que madame de Thianges s'échappoit souvent de chez elle pour le venir trouver, lorsqu'il déjeunoit avec des gens de son âge. Elle se mettoit avec eux à table, en personne persuadée qu'on n'y vieillit point¹. Cette éducation ne devoit point contribuer à la faire bien marier ; cependant elle épousa M. le marquis de Thianges, de la maison de Damas, et elle lui apporta en dot le dénigrement qu'elle avoit pour tout ce qui n'étoit pas de son sang, ni dans son alliance ; et comme les terres de la maison de Thianges sont en Bourgogne, où elle fit quelque séjour, l'ennui qu'elle y eut lui inspira une aversion pour tous les Bourguignons qu'elle conserva jusqu'à la fin de ses jours ; en sorte que la

1. C'étoit une maxime, devenue proverbe, du célèbre gourmand Broussin, de la famille de Brûlart, l'un des trois frères auxquels Chapelle et Bachaumont ont adressé leur *Voyage*. (*Note de Voltaire.*)

plus grande injure qu'elle pouvoit dire à quelqu'un étoit de l'appeler Bourguignon. Elle eut de ce mariage un fils et deux filles; mais elle ne vit dans ce fils que cette province qu'elle détestoit, et dans sa fille aînée que sa propre personne qu'elle adoroit. Elle la maria au duc de Nevers; la cadette épousa le duc de Sforce, et partit aussitôt après son mariage pour l'Italie, dont elle ne revint qu'après la décadence de la faveur de madame de Montespan. Je l'ai vue à son retour encore assez jeune pour juger de sa beauté; mais elle n'avoit que de la blancheur, d'assez beaux yeux, et un nez tombant dans une bouche fort vermeille, qui fit dire à M. de Vendôme qu'elle *ressembloit à un perroquet qui mange une cerise.*

Madame de Thianges n'avoit pas tort d'admirer madame de Nevers; tout le monde l'admiroit avec elle; mais personne ne trouvoit qu'elle lui ressemblât, comme elle se l'imaginoit. Madame de Montespan fit ce qu'elle put pour inspirer au Roi du goût pour sa nièce; mais il ne donna pas dans le piège, soit qu'on s'y prît d'une manière trop grossière, capable de le révolter, ou que sa beauté n'eût pas fait sur lui l'effet qu'elle produisoit sur tous ceux qui la regardoient.

Au défaut du Roi, madame de Nevers se contenta de M. le Prince, qu'on appelloit en ce temps-là M. le Duc. L'esprit, la galanterie et la magnificence, quand il étoit amoureux, réparoient en lui une figure qui tenoit plus du gnome que de l'homme. Il a marqué sa galanterie pour madame de Nevers par une infinité de traits; mais je ne parlerai que de celui-ci : M. de Nevers avoit accoutumé de partir pour Rome de la même manière dont on va souper à ce qu'on appelle aujourd'hui une guinguette; et on avoit vu madame de Nevers monter en carrosse, persuadée qu'elle alloit seulement se promener, entendre dire à son cocher : *A Rome*. Mais comme avec le temps elle connut mieux monsieur son mari, et qu'elle se tenoit plus sur ses gardes, elle découvrit qu'il étoit sur le point de lui faire faire encore le même voyage, et en avertit M. le Prince, lequel, aussi fertile en inventions que magnifique lorsqu'il s'agissoit de satisfaire ses goûts, pensa, par la connoissance qu'il avoit du génie et du caractère de M. de Nevers, qu'il falloit employer son talent, et réveiller sa passion pour les vers. Il imagina donc de donner une fête à Monseigneur à Chantilly. Il la proposa : on l'accepta. Il alla trouver M. de Nevers, et

supposa avec lui un extrême embarras pour le choix du poëte qui feroit les paroles du divertissement, lui demandant en grâce de lui en trouver un, et de le vouloir conduire; sur quoi M. de Nevers s'offrit lui-même, comme M. le Prince l'avoit prévu. Enfin la fête se donna; elle coûta plus de cent mille écus; et madame de Nevers n'alla point à Rome ¹.

Pour terminer l'article des nièces de madame de Montespan, je parlerai succinctement de l'aînée des filles du maréchal de Vivonne, son frère, la seule qui ait paru à la cour du temps de sa faveur. Elle épousa le prince d'Elbeuf par les soins et les représentations continuelles de madame de Maintenon, à qui elle fit pitié; car je ne sais par quelle fatalité madame sa tante eut tant de peine à l'établir. Rien cependant ne lui manquoit, beauté, esprit, agrémens; et madame de Montespan, quoiqu'elle ne l'aimât pas, ne l'a jamais blâmée que sur ce qu'elle n'avoit pas, disoit-elle, l'air assez noble. Quant au duc d'Elbeuf, on sait l'usage qu'il a fait de sa grande naissance,

1. M. le Duc, pour entrer secrètement chez madame de Nevers, dont le mari étoit si jaloux, avoit acheté deux maisons contiguës à l'hôtel de Nevers. (*Note de Voltaire.*)

d'un courage qui en étoit digne, d'une figure aimable, et d'un esprit auquel il ne manquoit que de savoir mieux profiter de ces grands et rares avantages de la nature. Il a passé sa jeunesse à être le fléau de toutes les familles par ses mauvais procédés avec les femmes, et par se vanter souvent de faveurs qu'il n'avoit pas reçues. Comme il n'y avoit pas moyen de mettre dans son catalogue celles de madame sa femme, il semble qu'il ait voulu s'en dédommager par les discours qu'il en a tenus, et par une conduite fort injuste à son égard.

Madame de Maintenon conserva avec le duc d'Elbeuf une liberté qu'elle avoit prise dans la maison de madame de Montespan, où on ne l'appeloit en badinant que le *goujat*, pour marquer la vie qu'il menoit et la compagnie qu'il voyoit; et elle lui a fait souvent des réprimandes aussi inutiles que bien reçues. Le Roi avoit du foible pour ce prince; il lui parloit avec bonté, lui pardonnoit ses fautes, et ne lui a presque jamais rien refusé de ce qu'il lui demandoit; mais enfin madame sa femme n'a pas été heureuse, et madame de Montespan ne l'a pas assez soutenue dans ses peines domestiques.

Je reviens au caractère de la tante, dont

la dureté a paru dans des occasions où il est rare d'en montrer, et plus singulier encore d'en tirer vanité. Un jour que le carrosse de madame de Montespan passa sur le corps d'un pauvre homme, sur le pont de Saint-Germain, madame de Montausier, madame de Richelieu, madame de Maintenon et quelques autres, qui étoient avec elle, en furent effrayées et saisies comme on l'est d'ordinaire en pareille occasion; la seule madame de Montespan ne s'en émut pas, et elle reprocha même à ces dames leur foiblesse : *Si c'étoit*, leur disoit-elle, *un effet de la bonté de votre cœur, et une véritable compassion, vous auriez le même sentiment en apprenant que cette aventure est arrivée loin comme près de vous.*

Elle joignoit à cette dureté de cœur une raillerie continuelle, et elle portoit des coups dangereux à ceux qui passoient sous ses fenêtres, pendant qu'elle étoit avec le Roi. L'un étoit, disoit-elle, si ridicule, que ses meilleurs amis pouvoient s'en moquer sans manquer à la morale, l'autre, qu'on disoit être honnête homme : « Oui, reprenoit-elle, il faut lui savoir gré de ce qu'il le veut être; » un troisième ressembloit au valet de carreau; ce qui donna même à ce dernier un si grand ridicule, qu'il lui a fallu depuis

tout le manége d'un Manceau pour faire la fortune qu'il a faite; car elle ne s'en tenoit pas à la critique de son ajustement, elle se moquoit aussi de ses phrases, et n'avoit pas tort ¹.

Ces choses peuvent passer pour des bagatelles, et elles le sont en effet entre des particuliers; mais il n'en est pas de même quand il est question du maître. Ces bagatelles et ces traits satiriques reviennent dans des occasions importantes et décisives pour la fortune. En un mot, on ne paroissoit guère impunément sous les yeux de madame de Montespan; et souvent un courtisan, satisfait de s'être montré, n'en a retiré qu'un mauvais office, dont il a été perdu sans en démêler la cause.

Mais, malgré ces défauts, madame de Montespan avoit des qualités peu communes, de la grandeur d'âme, et de l'élévation dans l'esprit. Elle le fit voir dans les sujets qu'elle proposa au Roi pour l'éducation de Monseigneur: elle ne songea pas seulement au temps présent, mais à l'idée que la postérité auroit de cette éducation par le choix

1. Il est impossible, dit M. de Monmerqué, de ne pas reconnoître ici le marquis de Dangeau, cet homme *chamarré de ridicules*, selon Saint-Simon. (Note de M. Asselineau.)

de ceux qui devoient y contribuer. Car, en effet, si on considère le mérite et la vertu de M. de Montausier, l'esprit et le savoir de M. de Meaux, quelle haute idée n'aurait-on pas et du Roi qui a fait élever si dignement son fils, et du Dauphin, qu'on croira savant et habile, parce qu'il le devoit être?

On ignorera les détails qui nous ont fait connoître l'humeur de M. de Montausier, et qui nous l'ont fait voir plus propre à rebuter un enfant tel que Monseigneur, né doux, paresseux et opiniâtre, qu'à lui inspirer les sentiments qu'il devoit avoir.

La manière rude avec laquelle on le forçoit d'étudier lui donna un si grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir quand il seroit son maître. Il a tenu parole; mais comme il étoit bien né, et qu'il avoit un bon modèle devant les yeux dans la personne du Roi son père, qu'il admiroit et qu'il aimoit, son règne auroit été heureux et tranquille : je dis tranquille, parce que la paix étant faite, et sachant bien que le Roi n'avoit pas envie de recommencer la guerre, il n'y auroit de lui-même pensé de longtemps, et jamais qu'avec justice. Il auroit suivi le même plan de gouvernement; nous n'aurions vu de

changement que dans le lieu de son séjour, qu'il auroit, je crois, partagé entre Paris et Meudon.

Madame de Montespan, dans les mêmes vues de la gloire du Roi, fit choix de M. Racine et de M. Despréaux pour en écrire l'histoire. Si c'est une flatterie, on conviendra qu'elle n'est pas d'une femme commune, ni d'une maîtresse ordinaire.

Cependant madame de Montespan s'aperçut que le Roi lui échappoit lorsque le mal étoit sans remède. Elle chercha à s'appuyer de M. de La Rochefoucauld, regardé comme une espèce de favori. Elle mit M. de Louvois dans ses intérêts, et voulut enfin regagner par l'intrigue ce qu'elle avoit perdu par son humeur, et par l'opinion où elle avoit toujours été que celui dont l'esprit est supérieur doit gouverner celui qui en a moins. Mais à quoi sert cette prétendue supériorité, quand les passions nous aveuglent et nous font prendre les plus mauvais partis ?

Le Roi ne savoit peut-être pas si bien discourir qu'elle, quoi qu'il parlât parfaitement bien. Il pensoit juste, s'exprimoit noblement; et ses réponses les moins préparées renfermoient, en peu de mots, tout ce qu'il y avoit de mieux à dire, selon les

temps, les choses et les personnes. Il avoit, bien plus que sa maîtresse, l'esprit qui donne de l'avantage sur les autres. Jamais pressé de parler, il examinoit, il pénétoit les caractères et les pensées; mais, comme il étoit sage, et qu'il savoit combien les paroles des rois sont pesées, il renfermoit souvent en lui-même ce que sa pénétration lui avoit fait découvrir. S'il étoit question de parler de choses importantes, on voyoit les plus habiles et les plus éclairés étonnés de ses connoissances, persuadés qu'il en savoit plus qu'eux, et charmés de la manière dont il s'exprimoit. S'il falloit badiner, s'il faisoit des plaisanteries, s'il daignoit faire un conte, c'étoit avec des grâces infinies, un tour noble et fin, que je n'ai vu qu'à lui.

La principale vue de madame de Montespan, de M. de La Rochefoucauld, et de M. de Louvois, fut de perdre madame de Maintenon, et d'en dégoûter le Roi. Mais ils s'y prirent trop tard; l'estime et l'amitié qu'il avoit pour elle avoient déjà pris de trop fortes racines. Sa conduite étoit d'ailleurs trop bonne, et ses sentimens trop purs, pour donner le moindre prétexte à l'envie et à la calomnie.

J'ignore les détails de cette cabale, dont

madame de Maintenon ne m'a parlé que très-légalement, et seulement en personne qui sait oublier les injures, mais qui ne les ignore pas.

Si j'ai dit que M. de La Rochefoucauld étoit une espèce de favori, c'est que depuis la disgrâce de M. de Lauzun, causée par la manière insolente dont il parla au Roi, après la rupture de son mariage avec Mademoiselle, ce prince avoit pris la résolution de n'en jamais avoir; c'est-à-dire de favori déclaré. Ainsi M. de La Rochefoucauld eut tous les avantages de la faveur par les bienfaits, et le roi se garantit des inconvéniens attachés à cette qualité.

M. de Lauzun, peu content d'épouser Mademoiselle, voulut que le mariage se fit de couronne à couronne; et, par de longs et vains préparatifs, il donna le loisir à M. le Prince d'agir et de faire révoquer la permission que le Roi lui avoit accordée. Pénétré de douleur, il ne garda plus de mesure, et se fit arrêter et conduire dans une longue et dure prison par la manière dont il parla à son maître.

Sans cette folle vanité, le mariage se seroit fait. Le Roi, avec le temps, auroit calmé M. le Prince, et M. de Lauzun se seroit vu publiquement le mari de la petite-fille de

Henri IV, refusée à tant de princes et de rois pour ne pas les rendre trop puissans : il se seroit vu cousin germain de son maître. Quelle fortune détruite en un moment par une gloire mal placée!

Peut-être aussi n'avoit-il plu à Mademoiselle que par ce même caractère audacieux, et pour avoir été le seul homme qui eût osé lui parler d'amour ¹; mais, comme cet événement est écrit partout, je ne m'y suis arrêtée que par sa singularité.

Mademoiselle, foible et sujette à des mouvemens violens qu'elle soutenoit mal, ne cacha pas sa douleur. Après la rupture de son mariage elle se mit au lit, et reçut des visites comme une veuve désolée; et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle s'écrioit dans son désespoir : *Il seroit là! il seroit là!* c'est-à-dire il seroit dans mon lit; car elle montrait la place vide.

On a prétendu mal à propos que M. de Lauzun avoit été bien avec madame de

1. Comme le remarque Voltaire, c'est elle qui commença. Voir ses *Mémoires* (IV^{me} partie). Voir aussi les *Mémoires de Choisy*, édit. Petitot, p. 502, les *Mémoires de La Fare*, qui attribue à madame de Maintenon le revirement subit des dispositions du Roi, d'abord favorable au mariage, et les *Lettres* de madame de Sévigné, année 1670.

Montespan avant qu'elle fût maîtresse du Roi. Rien n'est plus faux, si j'en crois ce que madame de Maintenon m'en a souvent dit.

Par la suite des temps, Mademoiselle négocia avec madame de Montespan le retour de M. de Lauzun; et c'est à cette considération qu'elle fit une donation à M. le duc du Maine de la souveraineté de Dombes et du comté d'Eu; mais M. de Lauzun ne fit que saluer le Roi, et vécut ensuite à Paris jusqu'à la révolution d'Angleterre, dont je parlerai ailleurs.

Monseigneur fut marié en 1680, et madame de Maintenon, entrant en charge dans ce temps-là, n'eut plus rien à démêler avec madame de Montespan.

Elles ne se voyoient plus l'une chez l'autre; mais, partout où elles se rencontroient, elles se parloient et avoient des conversations si vives et si cordiales en apparence, que qui les auroit vues sans être au fait des intrigues de la cour, auroit cru qu'elles étoient les meilleures amies du monde.

Ces conversations rouloient sur les enfans du Roi, pour lesquels elles ont toujours agi de concert. L'habitude et le goût qu'elles avoient l'une et l'autre pour leur

esprit faisoient aussi qu'elles avoient du plaisir à s'entretenir quand l'occasion s'en présentoit.

Je me souviens , à propos de ce goût indépendant de leurs procédés et de leurs mécontentemens, qu'elles se trouvèrent embarquées à faire un voyage de la cour dans le même carrosse, et, je crois, tête à tête. Madame de Montespan prit la parole, et dit à madame de Maintenon : *Ne soyons pas la dupe de cette affaire-ci ; causons comme si nous n'avions rien à démêler : bien entendu,* ajouta-t-elle, *que nous ne nous en aimerons pas davantage, et que nous reprendrons nos démêlés au retour.* Madame de Maintenon accepta la proposition, et elles se tinrent parole en tout.

Le Roi, avant de nommer madame de Maintenon seconde dame d'atours de madame la Dauphine, eut la politesse, pour madame la maréchale de Rochefort, de lui demander si cette compagne ne lui feroit point de peine, en l'assurant en même temps qu'elle ne se mêleroit pas de la garde-robe.

La conduite de madame de Maintenon ne démentit pas ces assurances. Sa faveur occupoit tout son temps, et son caractère, encore plus que sa faveur, ne lui permettoit pas d'agir d'une autre manière.

Madame la duchesse de Richelieu fut faite dame d'honneur de madame la Dauphine : madame de Maintenon, et même madame de Montespan, dans tous les temps, avoient inspiré au Roi une si grande considération pour elle, qu'il ne voulut pas lui donner le dégoût d'avoir une surintendante au-dessus d'elle.

Il fit aussi M. de Richelieu chevalier d'honneur, pour lui faire plaisir. Voici, je crois, l'occasion de parler de l'hôtel de Richelieu, comme je l'ai promis.

Madame de Richelieu ¹, sans biens, sans beauté, sans jeunesse, et même sans beaucoup d'esprit, avoit épousé par son savoir-faire, au grand étonnement de toute la cour et de la reine mère, qui s'y opposa, l'héritier du cardinal de Richelieu, un homme revêtu des plus grandes dignités de l'État, parfaitement bien fait, et qui, par son âge, auroit pu être son fils; mais il étoit aisé de s'emparer de l'esprit de M. de Richelieu :

1. Anne-Marguerite d'Acigné, fille de Jean-Léonard d'Acigné, comte de Grand-Bois, morte en 1698. (*Note de Voltaire.*) Suivant M. Lavallée, il s'agit ici de Anne Poussard de Fors de Vigean, mariée en premières nocés au frère du maréchal d'Albret, et en secondes nocés au duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal.

avec de la douceur et des louanges sur sa figure, son esprit et son caractère, il n'y avoit rien qu'on ne pût obtenir de lui; il falloit seulement prendre garde à sa légèreté naturelle; car il s'engouoit et se dégoûtoit facilement. Madame de Maintenon m'a dit que ses amis s'apercevoient même de la place qu'ils avaient dans son cœur par celle que leurs portraits occupoient dans sa chambre. Au commencement d'une connoissance et d'une idée d'amitié, il faisoit aussitôt peindre ceux qu'il croyoit aimer, les mettoit au chevet de son lit, et peu à peu ils cédoient leur place à d'autres, reculoient jusqu'à la porte, gagnoient l'antichambre et puis le grenier, et enfin il n'en étoit plus question.

Madame de Richelieu continua, après son mariage, à ménager les foiblesses et à supporter les caprices de M. son mari; elle le voyoit se ruiner à ses yeux par son jeu et sa dépense sans jamais en faire paroître un instant de mauvaise humeur. L'un et l'autre avoient du goût pour les gens d'esprit, et ils rassembloient chez eux, comme le maréchal d'Albret, ce qu'il y avoit de meilleur à Paris en hommes et en femmes; et c'étoit à peu près les mêmes gens, excepté que l'abbé Testu, intime ami de madame de

Richelieu , dominoit à l'hôtel de Richelieu , et s'en croyoit le Voiture¹. C'étoit un homme plein de son propre mérite, d'un savoir médiocre , et d'un caractère à ne pas aimer la contradiction : aussi ne goûtoit-il pas le commerce des hommes ; il aimoit mieux briller seul au milieu d'un cercle de dames , auxquelles il imposoit , ou qu'il flattoit plus ou moins , selon qu'elles lui plaisoient. Il faisoit des vers médiocres , et son style étoit plein d'antithèses et de pointes.

Le commerce de l'abbé Testu avec les femmes a nui à sa fortune , et le Roi n'a jamais pu se résoudre à le faire évêque. Je me souviens qu'un jour madame d'Heudicourt parla en sa faveur ; et , sur ce que le Roi lui dit qu'il n'étoit pas assez homme de bien pour conduire les autres , elle répondit : *Sire, il attend, pour le devenir, que Votre Majesté l'ait fait évêque.*

Madame de Coulanges , femme de celui qui a tant fait de chansons , augmentoit la bonne compagnie de l'hôtel de Richelieu. Elle avoit une figure et un esprit agréables , une conversation remplie de traits vifs et brillans ; et ce style lui étoit si naturel , que

1. Voir sur cet abbé , lié avec madame de Sévigné , les Lettres de la marquise et Saint-Simon. Reçu à l'Académie française en 1665 , il mourut en 1706.

l'abbé Gobelin dit, après une confession générale qu'elle lui avoit faite : *Chaque péché de cette dame est une épigramme*. Personne en effet, après madame Cornuel, n'a plus dit de bons mots que madame de Coulanges.

M. de Barillon ¹, amoureux de madame de Maintenon, mais maltraité comme amant et fort estimé comme ami, n'étoit pas ce qu'il y avoit de moins bon dans cette société. Je ne l'ai vu qu'au retour de son ambassade d'Angleterre, après laquelle il trouva madame de Maintenon au plus haut point de sa faveur; et, comme il vit un jour le Roi et toute la cour empressés autour d'elle, il ne put s'empêcher de dire tout haut : *Avois-je grand tort?* Mais, piqué de ne la pouvoir aborder, il dit aussi un autre jour, sur le rire immodéré et le bruit que faisoient les dames qui étoient avec elle : *Comment une personne d'autant d'esprit et de goût peut-elle s'accommoder du rire et de la bavarderie d'une récréation de couvent, telle que me paroît la conversation de ces dames?* Ce discours, rapporté à madame de Maintenon, ne lui déplut pas : elle en sentit la vérité.

1. Frère de l'évêque de Luçon.

Le cardinal d'Estrées n'étoit pas moins amoureux dans ce temps dont je parle ; et il a fait pour madame de Maintenon beaucoup de choses galantes , qui , sans toucher son cœur , plaisoient à son esprit.

M. de Guilleragues, par la constance de son amour, son esprit, et ses chansons, doit aussi trouver place dans le catalogue des adorateurs de madame de Maintenon : enfin je n'ai rien vu, ni rien entendu dire de l'hôtel de Richelieu, qui ne donnât également une haute opinion de sa vertu et de ses agrémens.

Mademoiselle de Pons, depuis madame d'Heudicourt, et mademoiselle d'Aumale, depuis madame la maréchale de Schomberg, avoient aussi leurs amans déclarés, sans que la réputation de cette dernière en ait reçu la moindre atteinte ; et, si l'on a parlé différemment de madame d'Heudicourt, c'est qu'on ne regardoit pas alors un amour déclaré, qui ne produisoit que des galantries publiques, comme des affaires dont on se cache, et dans lesquelles on apporte du mystère.

Madame de Schomberg étoit précieuse ; mademoiselle de Pons, bizarre, naturelle, sans jugement, pleine d'imagination, toujours nouvelle et divertissante, telle enfin

que madame de Maintenon m'a dit plus d'une fois : *Madame d'Heudicourt n'ouvre pas la bouche sans me faire rire ; cependant je ne me souviens pas, depuis que nous nous connoissons, de lui avoir entendu dire une chose que j'eusse voulu avoir dite*¹.

1. Madame de Caylus le répète plus loin : c'est une preuve de la négligence et de la simplicité avec lesquelles elle écrivoit ses Mémoires, qui ne sont en effet que des souvenirs sans ordre. (*Note de Voltaire.*)

III.

IL est temps de sortir de l'hôtel de Richelieu pour retourner à la cour et reprendre ce que j'avois commencé à dire de la maison de madame la dauphine de Bavière, où madame de Maintenon eut beaucoup de part, tant au choix de madame la duchesse de Richelieu qu'à l'égard des autres charges. Cependant madame de Richelieu n'aima madame de Maintenon que dans la mauvaise fortune et dans le repos d'une vie oisive. La vue d'une faveur qu'elle croyoit mériter mieux qu'elle l'emporta sur le goût naturel, l'estime et la reconnoissance. La première place dans la confiance du Roi parut à ses yeux un vol qu'elle ne put pardonner à son ancienne amie; mais, désespérant d'y parvenir, elle se tourna du côté de madame la Dauphine; et par des craintes, des soupçons, et mille fausses idées,

elle contribua à l'éloignement que cette princesse eut pour le monde. Madame la Dauphine voyoit la nécessité d'être bien avec la favorite, pour être bien avec le Roi son beau-père; mais la regardant en même temps comme une personne dangereuse dont il falloit se défier, elle se détermina à la retraite, où elle étoit naturellement portée, et ne découvrit qu'après la mort de madame de Richelieu, dans un éclaircissement qu'elle eut avec madame de Maintenon, la fausseté des choses qu'elle lui avoit dites. Étonnée de la voir aussi affligée, elle marqua sa surprise, et, par l'enchaînement de la conversation, elle mit au jour les mauvais procédés de cette infidèle amie ¹.

Si cet éclaircissement fournit à madame de Maintenon un motif de consolation, elle ne put voir sans douleur combien elle avoit été abusée; mais il produisit un changement favorable dans l'esprit de madame la Dauphine : elle songea dans ce moment à s'attacher plus étroitement madame de Maintenon; elle lui proposa de remplir la place

1. La véritable raison fut que madame de Richelieu, qui avoit protégé autrefois madame Scarron, ne put supporter d'être totalement éclipsée par madame de Maintenon. (*Note de Voltaire.*)

de madame de Richelieu, et elle le demanda au Roi comme une chose qu'elle désiroit passionnément.

Le Roi avoit eu la même pensée, et ce fut son premier mouvement lorsqu'il apprit la mort de madame de Richelieu; mais madame de Maintenon refusa constamment un honneur que sa modestie lui faisoit regarder comme au-dessus d'elle. C'est sans doute ce qu'elle veut dire dans une de ses lettres à M. d'Aubigné, que j'ai lue, et qui est encore à Saint-Cyr; et comme je suis persuadée qu'on ne pourroit jamais la faire si bien parler qu'elle parle elle-même, je vais copier l'article de cette lettre, qui répond au sujet dont je parle :

« Je ne pourrois vous faire connétable, quand je le voudrois; et quand je le pourrois, je ne le voudrois pas. Je suis incapable de vouloir demander rien que de raisonnable à celui à qui je dois tout, et que je n'ai pas voulu qui fît pour moi-même une chose au-dessus de moi. Ce sont des sentimens dont vous pâtissez peut-être; mais peut-être aussi que, si je n'avois pas le fonds d'honneur qui les inspire, je ne serois pas où je suis. Quoi qu'il en soit, vous êtes heureux, si vous êtes sage. »

Ce refus fit beaucoup de bruit à la cour .

on y trouva plus de gloire que de modestie, et j'avoue que mon enfance ne m'empêcha pas d'en porter le même jugement. Je me souviens que madame de Maintenon me fit venir, à son ordinaire, pour voir ce que je pensois; elle me demanda si j'aimerois mieux être la nièce de la dame d'honneur, que la nièce d'une personne qui refuseroit de l'être. A quoi je répondis sans balancer que je trouvois celle qui refusoit infiniment au-dessus de l'autre; et madame de Maintenon, contente de ma réponse, m'embrassa.

Il fallut donc choisir une autre dame d'honneur; mais comme madame de Navailles avoit dégoûté le Roi de celles qui avoient de la fermeté et qui pouvoient être trop clairvoyantes, celles qui lui succédèrent, à l'exception de madame de Richelieu, le dégoûtèrent à leur tour de la douceur et du manque d'esprit. Il étoit cependant difficile de trouver dans la même personne, titres, vertu, esprit, représentation; et le nombre des duchesses, quelque grand qu'il soit, étant pourtant limité, le Roi fut embarrassé dans ce choix: madame de Maintenon essaya inutilement de le déterminer en faveur de madame la duchesse de Créquy, dame d'honneur de la feue

reine; elle n'en tira que cette réponse : *Ah! madame, changeons au moins de sotté.* L'occasion lui parut alors trop favorable pour la duchesse d'Arpajon, son ancienne amie, et sœur du marquis de Beuvrôn, auquel elle étoit bien aise de faire plaisir, pour ne pas la proposer : le Roi l'accepta, et madame d'Arpajon a parfaitement rempli l'idée qu'on avoit d'elle.

Madame de Maintenon plaça encore, dans la maison de madame la Dauphine, madame de Montchevreuil, femme de mérite, si l'on borne l'idée du mérite à n'avoir point de galanteries. C'étoit d'ailleurs une femme froide et sèche dans le commerce, d'une figure triste, d'un esprit au-dessous du médiocre, et d'un zèle capable de dégoûter les plus dévots de la piété, mais attachée à madame de Maintenon, à qui il convenoit de produire à la cour une ancienne amie, d'une réputation sans reproche, avec laquelle elle avoit vécu dans tous les temps, sûre et secrète jusqu'au mystère. J'ignore l'occasion et les commencemens de leur connoissance; je sais seulement que madame de Maintenon a passé souvent, dans sa jeunesse, plusieurs mois de suite à Montchevreuil.

Je ne prétends pas dissimuler ce qui s'est

dit sur M. de Villarceaux, parent et de même maison que madame de Montchevreuil¹. Si c'est par lui que cette liaison s'est formée, elle ne décide rien contre madame de Maintenon, puisqu'elle n'a jamais caché qu'il eût été de ses amis. Elle parla pour son fils, et obtint le cordon bleu pour lui : on voit même encore à Saint-Cyr une lettre écrite à madame de Villarceaux, où elle fait le détail de l'entrée du Roi à Paris après son mariage, dans laquelle elle

1. Saint-Simon n'y va pas de main morte : « Villarceaux, débauché fort riche, dit-il, entretint longtemps madame Scarron et la tenoit presque tout l'été à Villarceaux. »

« Cet endroit, remarque Voltaire, étoit délicat à traiter; il est certain que madame Scarron avoit enlevé à Ninon Villarceaux son amant. J'ignore jusqu'à quel point M. de Villarceaux poussa sa conquête; mais je sais que Ninon ne fit que rire de cette infidélité, qu'elle n'en sut nul mauvais gré à sa rivale, et que madame de Maintenon aima toujours Ninon. »

On trouve dans le tome II, p. 558, des *Causeries d'un Curieux* de M. Feuillet de Conches, une lettre de Ninon à Saint-Evremond, qui donne à penser; elle est ainsi conçue : «... S. estoit mon amy; sa fame m'a donné mille plaisirs par sa conversation, et dans le tems, je l'ay trouvée trop gauche pour l'amour. Quant aux détails, je ne scay rien, je n'ay rien veu, mais je luy ay presté souvent ma chambre jaune à elle et à Villarceaux. »

parle de ce même M. de Villarceaux, et voici ce qu'elle en dit : « Je cherchai M. de Villarceaux ; mais il avoit un cheval si fougueux qu'il étoit à vingt pas de moi avant que je le reconnusse ; il me parut fort bien et des plus galamment habillés, quoique des moins magnifiques : sa tête brune paroisoit fort belle aussi, et il avoit fort bonne grâce à cheval. »

Cependant, quelque persuadée que je sois de la vertu de madame de Maintenon, je ne ferois pas comme M. de Lassay, qui, pour trop affirmer un jour que ce qu'on avoit dit sur ce sujet étoit faux, s'attira une question singulière de la part de madame sa femme, fille naturelle de M. le Prince. Ennuyée de la longueur de la dispute, et admirant comment monsieur son mari pouvoit être autant convaincu qu'il le paroisoit, elle lui dit d'un sang-froid admirable : *Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là ?* Pour moi, il me suffit d'être persuadée de la fausseté des bruits désavantageux qui ont couru, et d'en avoir assez dit pour montrer que je ne les ignore pas.

Je reviens à madame de Montchevreuil, pour laquelle toute la faveur et l'amitié de madame de Maintenon ne purent obtenir que la place de gouvernante des filles : c'étoit

peu pour elle; mais on y attacha de grandes distinctions : elle fut regardée comme une quatrième dame qui suivoit et servoit madame la Dauphine, au défaut des dames d'honneur et de la dame d'atours; et la chambre, composée des plus grands noms du royaume, fut établie sur un pied différent de celle des filles de la Reine.

Le Roi, jeune et galant alors, avoit contribué aux choses peu exemplaires qui s'y étoient passées. On sait les démêlés qu'il eut avec madame de Navailles pour une fenêtre qu'elle fit boucher, et qu'elle suspendit par là certaines visites nocturnes, que son austère vertu ne crut pas devoir tolérer. Elle dit en face au Roi qu'elle feroit sa charge, et qu'elle ne souffriroit pas que la chambre des filles fût déshonorée, sur quoi le Roi déclara qu'elle seroit à l'avenir dans la dépendance de madame la comtesse de Soissons, surintendante. Madame de Navailles soutint toujours ses droits avec la même fermeté, et s'attira enfin une disgrâce honorable, que monsieur son mari voulut partager avec elle.

Ainsi le Roi, instruit par sa propre expérience et corrigé par les années, n'oublia rien de ce qui pouvoit mettre les filles d'honneur de madame la Dauphine sur un

bon pied. Voilà les noms et à peu près le caractère des six premières.

Mademoiselle de Laval avoit un grand air, une belle taille, un visage agréable, et dansoit parfaitement bien. On prétend qu'elle plut au Roi ; je ne sais ce qui en est. Il la maria avec M. de Roquelaure¹, et le fit duc à brevet, comme l'avoit été monsieur son père.

Les premières vues de M. de Roquelaure n'avoient pas été pour mademoiselle de Laval. La faveur de madame de Maintenon, qu'on voyoit augmenter chaque jour, le fit penser à moi ; mais il me demanda inutilement : madame de Maintenon répondit que j'étois un enfant qu'elle ne songeroit pas si tôt à établir, et qu'il feroit bien d'épouser mademoiselle de Laval. M. de Roquelaure, surpris de ce discours, ne put s'empêcher de dire : *Pourrois-je l'épouser avec les bruits qui courent ? qui m'assurera qu'ils sont sans fondements ?* — *Moi*, reprit madame de Maintenon, *je vois les choses de près, et je n'ai point d'intérêt à vous tromper.* Il la crut, le mariage se fit, et le public, moins crédule, tint plusieurs discours,

1. Biron, fils de Roquelaure qui se fit battre à Maëstricht, en 1704. Voy. Saint-Simon, t. V p. 77. (Note de M. Asselineau.)

et en fit tenir à M. de Roquelaure de peu convenables. On fit aussi des chansons, comme on ne manque jamais d'en faire à Paris sur tous les événemens.

Mademoiselle de Biron n'étoit pas jeune : on disoit qu'elle avoit été belle ; mais il n'y paroissoit plus. Ne pouvant donc faire usage d'une beauté passée, elle se tourna du côté de l'intrigue, à quoi son esprit étoit naturellement porté. Elle tira le secret de ses compagnes, se rendit nécessaire à Monseigneur, et obtint par là de la cour de quoi se marier.

Mademoiselle de Gontaut, sa sœur, avoit de la beauté, peu d'esprit, mais une si grande douceur et tant d'égalité d'humeur qu'elle s'est toujours fait aimer et honorer de tous ceux qui l'ont connue. Le Roi la maria au marquis d'Urfé, qu'il fit menin de Monseigneur.

Mademoiselle de Tonnerre n'étoit pas belle, mais bien faite, folle et malheureuse. M. de Rhodes, grand maître des cérémonies, encore plus fou qu'elle dans ce temps-là, en devint amoureux, et fit des extravagances si publiques pour elle qu'il la fit chasser de la cour. Madame de Richelieu, par un faux air d'austérité qui devenoit à la mode depuis la dévotion du Roi,

l'emmena à Paris d'une manière peu convenable, et qui ne fut approuvée de personne; elle la mit dans un carrosse de suite avec des femmes de chambre.

Mademoiselle de Rambures avoit le style de la famille des Nogent dont étoit madame sa mère; vive, hardie, et avec l'esprit qu'il faut pour plaire aux hommes sans être belle. Elle attaqua le Roi et ne lui déplut pas, c'est-à-dire assez pour lui adresser plutôt la parole qu'à une autre. Elle en voulut ensuite à Monseigneur, et elle réussit dans ce dernier projet : madame la Dauphine s'en désespéra; mais elle ne devoit s'en prendre qu'à elle-même et à ses façons d'agir.

Mademoiselle de Jarnac, laide et malsaine, ne tiendra pas beaucoup de place dans mes *Souvenirs*. Elle vécut peu et tristement; elle avoit, disoit-on, un beau teint pour éclairer sa laideur.

Mademoiselle de Lewestein, depuis madame de Dangeau, entra fille d'honneur à la place de mademoiselle de Laval; et comme j'aurai souvent occasion de parler d'elle, il est bon de donner ici une légère idée de sa personne et de son caractère. On sait qu'elle est de la maison Palatine. Un de ses ancêtres, pour n'avoir épousé qu'une

simple demoiselle, perdit son rang ¹, et sa postérité n'a plus été regardée comme des princes souverains; mais MM. de Lewestein ont toujours porté le nom et les armes de la maison Palatine, et ont été depuis comtes de l'Empire, et alliés aux plus grandes maisons de l'Allemagne.

M. le cardinal de Furstemberg, après une longue et dure prison qu'il s'attira par son attachement à la France, vint s'y établir, et amena à la cour mademoiselle de Lewestein, sa nièce, celle même dont je parle, dont la beauté, jointe à une taille de nymphe, qu'un ruban couleur de feu qu'elle portoit comme les hommes portent le cordon bleu, parce qu'elle étoit chanoinesse, relevoit encore; mais sa sagesse et sa vertu y causèrent une plus juste admiration.

Cependant cette haute naissance, cette figure charmante et une vertu si rare, n'ont trouvé que M. de Dangeau capable d'en connoître le prix. Il étoit veuf, et n'avoit

1. Il ne perdit point son rang de prince; mais ses enfans n'en purent jouir, faute d'un diplôme de l'Empereur. (*Note de Voltaire.*)

Il s'agit de Frédéric, dit le *Victorieux*, qui avait épousé morganatiquement, en 1462, Claire de Tettingen, simple demoiselle.

qu'une fille de son premier mariage ; d'ailleurs la charge de chevalier d'honneur de madame la Dauphine, qu'il avoit achetée de M. le duc de Richelieu, menin de Monseigneur, et un bien considérable, lui donnoient tous les agrémens qu'on peut avoir à la cour. La signature de son contrat de mariage causa d'abord quelques désagrémens à madame sa femme. Madame la Dauphine, surprise qu'elle s'appelât comme elle, voulut faire rayer son véritable nom ; Madame entra dans ses sentimens : mais on leur fit voir si clairement qu'elle étoit en droit de le porter, que ces princesses n'eurent plus rien à dire ¹, et même Madame a toujours rendu depuis à madame de Dangeau ce qui étoit dû à sa naissance et à son mérite, et elle a eu pour elle toute l'amitié dont elle étoit capable ².

Madame la Dauphine étoit non-seulement laide, mais si choquante que Sanguin, envoyé par le Roi en Bavière dans le temps qu'on traitoit son mariage, ne put s'empêcher de dire au Roi au retour : *Sire,*

1. Tout fut rayé et biffé, et le cardinal de Furstemberg dut demander pardon. (V. Lettre de madame de Sévigné au président de Moulceau, 3 avril 1686.)

2. Marie-Anne-Victoire de Bavière, mariée à Monseigneur, le 7 mars 1680.

sauvez le premier coup d'œil. Cependant Monseigneur l'aima, et peut-être n'auroit aimé qu'elle, si la mauvaise humeur et l'ennui qu'elle lui causa ne l'avoient forcé à chercher des consolations et des amusemens ailleurs ¹.

Le Roi, par une condescendance dont il se repentit, avoit laissé auprès de madame la Dauphine une femme de chambre allemande, élevée avec elle, et à peu près du même âge : cette fille, nommée Bessola, sans avoir rien de mauvais, fit beaucoup de mal à sa maîtresse et beaucoup de peine au Roi. Elle fut cause que madame la Dauphine, par la liberté qu'elle eut de l'entretenir et de parler allemand avec elle, se dégoûta de toute autre conversation, et ne s'accoutuma jamais à ce pays-ci. Peut-être que les bonnes qualités de cette princesse y contribuèrent : ennemie de la médisance et de la moquerie, elle ne pouvoit supporter ni comprendre la raillerie et la malignité du style de la cour, d'autant moins qu'elle n'en entendoit pas les finesses. En effet, j'ai vu les étrangers, ceux même dont l'esprit paroissoit le plus tourné aux manières

1. Voir sur la cour de Munich, où la Dauphine avoit été élevée, les *Mémoires* de Coulanges.

françoises, quelquefois déconcertés par notre ironie continuelle, et madame la Dauphine de Savoie, que nous avons eue enfant, n'a jamais pu s'y accoutumer : elle disoit assez souvent à madame de Maintenon, qu'elle appelloit sa tante par un badinage plein d'amitié : *Ma tante, on se moque de tout ici.*

Enfin les bonnes et les mauvaises qualités de madame la Dauphine de Bavière, mais surtout son attachement pour Bessola, lui donnèrent un goût pour la retraite peu convenable aux premiers rangs. Le Roi fit de vains efforts pour l'en retirer. Il lui proposa de marier cette fille à un homme de qualité, afin qu'elle pût être comme les autres dames, manger avec elle quand l'occasion se présenteroit, et la suivre dans ses carrosses ; mais la Dauphine, par une délicatesse ridicule, répondit qu'elle ne pouvoit y consentir, parce que le cœur de Bessola seroit partagé.

Cependant le Roi, soutenu des conseils de madame de Maintenon, et porté par lui-même à n'être plus renfermé comme il l'avoit été avec ses maîtresses, ne se rebuta pas ; il crut, à force de bons traitemens, par le tour galant et noble dont il accompagnoit ses bontés, ramener l'esprit de

madame la Dauphine, et l'obliger à tenir une cour. Je me souviens d'avoir ouï raconter, et de l'avoir encore vu, qu'il alloit quelquefois chez elle, suivi de ce qu'il y avoit de plus rare en bijoux et en étoffes, dont elle prenoit ce qu'elle vouloit; le reste composoit plusieurs lots, que les filles d'honneur et les dames qui se trouvoient présentes, tiroient au sort, ou bien elles avoient l'honneur de les jouer avec elle, et même avec le Roi. Pendant que le hoca fut à la mode, et avant que le Roi, par sa sagesse, eût défendu un jeu aussi dangereux, il le tenoit chez madame la Dauphine; mais il payoit, quand il perdoit, autant de louis que les particuliers mettoient de petites pièces.

Des façons d'agir si aimables, et dont toute autre belle-fille auroit été enchantée, furent inutiles pour madame la Dauphine, et elle y répondit si mal que le Roi, rebuté, la laissa dans la solitude où elle vouloit être, et toute la cour l'abandonna avec lui.

Elle passoit sa vie renfermée dans de petits cabinets derrière son appartement, sans vue et sans air; ce qui, joint à son humeur naturellement mélancolique, lui donna des vapeurs. Ces vapeurs, prises pour des maladies effectives, lui firent faire des remèdes violens; et enfin ces remèdes, beaucoup

plus que ses maux , lui causèrent la mort , après qu'elle nous eut donné trois princes¹. Elle mourut persuadée que sa dernière couche lui avoit donné la mort , et elle dit en donnant sa bénédiction à M. le duc de Berri :

Ah ! mon fils que tes jours coûtent cher à ta mère² !

Il est aisé de comprendre qu'un jeune prince, tel qu'étoit Monseigneur alors, avoit dû s'ennuyer infiniment entre madame sa femme et la Bessola, d'autant plus qu'elles se parloient toujours allemand, langue qu'il n'entendoit pas, sans faire aucune attention à lui. Il résista cependant par l'amitié qu'il avoit pour madame la Dauphine ; mais , poussé à bout, il chercha à s'amuser chez madame la princesse de Conti, fille du Roi et de madame de La Vallière. Il y trouva d'abord de la complaisance et du plaisir

1. La Dauphine de Bavière ne manquoit ni de goût ni de sensibilité ; mais sa santé toujours mauvaise la rendoit incapable de société. On lui contestoit ses maux ; elle disoit : *Il faudra que je meure pour me justifier*. Et ses maux empiraient par le chagrin d'être laide dans une cour où la beauté étoit nécessaire. (*Note de Voltaire.*)

2. Beau vers de l'*Andromaque* de Racine. (*Note de Voltaire.*)

parmi la jeunesse qui l'environnoit : ainsi il laissa madame la Dauphine jouir paisiblement de la conversation de son Allemande. Elle s'en affligea quand elle vit le mal sans remède , et s'en prit mal à propos à madame la princesse de Conti. Son aigreur pour elle, et les plaintes qu'elle fit souvent à Monseigneur, ne produisirent que de mauvais effets. Si nos princes sont doux, ils sont opiniâtres; et, s'ils échappent une fois, leur fuite est sans retour. Madame de Maintenon l'avoit prévu , et en avoit averti inutilement madame la Dauphine.

Monseigneur, ainsi rebuté, ne se contenta pas d'aller, comme je l'ai dit, chez madame la princesse de Conti; il s'amusa aussi avec les filles d'honneur de madame la Dauphine, et devint amoureux de mademoiselle de Rambures : mais le Roi, instruit par sa propre expérience, et voulant prévenir les désordres que l'amour et l'exemple de Monseigneur causeroient infailliblement dans la chambre des filles, prit la résolution de la marier. Plusieurs partis se présentèrent, dont elle ne voulut point. M. de Polignac fut le seul avec lequel elle crut ne pas perdre sa liberté; c'étoit le seul aussi que le Roi ne vouloit pas, à cause de madame la vicomtesse de Polignac, sa

mère, qu'il avoit trouvée mêlée dans les affaires de madame la comtesse de Soissons, et qu'il avoit exilée dans le même temps. Le refus du Roi ne rebuta pas mademoiselle de Rambures : elle l'assura qu'elle savoit mieux que lui ce qu'il lui falloit, et qu'en un mot M. de Polignac lui convenoit. Le Roi, piqué, répondit qu'elle étoit la maîtresse de se marier à qui elle voudroit ; mais qu'elle ne devoit pas compter, en épousant malgré lui M. de Polignac, de vivre à la cour. Elle tint bon, se maria, et vint à Paris. Je laisse à juger si M. de Polignac a justifié le discernement de sa première femme.

Il est, je crois, à propos de parler présentement de madame la princesse de Conti, fille du Roi, de cette princesse belle comme madame de Fontanges, agréable comme sa mère, avec la taille et l'air du Roi son père, et auprès de laquelle les plus belles et les mieux faites n'étoient pas regardées. Il ne faut pas s'étonner que le bruit de sa beauté se soit répandu jusqu'à Maroc, où son portrait fut porté¹. Cependant le plus grand

1. Cela est très-vrai : l'ambassadeur de Maroc, en recevant le portrait du Roi, demanda celui de la princesse sa fille. Comme elle eut le malheur

éclat de madame la princesse de Conti n'a duré que jusqu'à sa petite vérole, qu'elle eut à dix-sept ou dix-huit ans; elle lui prit à Fontainebleau, et elle la donna à monsieur son mari, qui en mourut dans le temps qu'on le croyoit hors d'affaire, et qu'il le croyoit si bien lui-même qu'il expira en badinant avec madame sa femme et ses amis.

On ne peut nier que la coquetterie de madame la princesse de Conti ne fût extrême. Son esprit est médiocre, et son humeur capable de gâter d'excellentes qualités qui sont réellement en elle. Elle est bonne amie, généreuse, et a rendu de grands services aux personnes pour lesquelles elle a eu de la bonté; mais plusieurs se sont crues dispensées d'en conserver de la reconnoissance par cette humeur qui les leur faisoit trop acheter. Il faut excepter de ce nombre les princesses de Lor-

d'essuyer beaucoup d'infidélités de ses amans, Périgny fit un couplet pour elle:

Pourquoi refusez-vous l'hommage glorieux
D'un roi qui vous attend, et qui vous croira belle?
Puisque l'Hymen à Maroc vous appelle,
Partez, c'est peut-être en ces lieux
Qu'il vous garde un amant fidèle.

(Note de Voltaire).

raine, mademoiselle de Lillebonne, et mademoiselle de Commercy : j'ai vu de trop près la fidélité de leur attachement, et la persévérance inébranlable de leur reconnaissance.

Je ne sais si l'humeur de madame la princesse de Conti contribuoit à révolter les conquêtes que sa beauté lui faisoit faire, ou par quelle fatalité elle eut aussi peu d'amans fidèles que d'amis reconnoissans ; mais il est certain qu'elle n'en conserva pas, et ce qui se passa entre elle et mademoiselle Chouin est aussi humiliant que singulier.

Mademoiselle Chouin étoit une fille à elle, d'une laideur à se faire remarquer, d'un esprit propre à briller dans une antichambre, et capable seulement de faire le récit des choses qu'elle avoit vues. C'est par ces récits qu'elle plut à sa maîtresse, et ce qui lui attira sa confiance. Cependant cette même mademoiselle Chouin enleva à la plus belle princesse du monde le cœur de M. de Clermont-Chatte, en ce temps-là officier des gardes ¹.

1. Il étoit de la branche de Chatte en Roussillon. Il fut en 1715, capitaine des Suisses du Régent, un de ses fourriers et grand ami de madame de Parabère.

Il est vrai qu'ils pensoient à s'épouser ; et sans doute qu'ils avoient compté, par la suite des temps, non-seulement d'y faire consentir madame la princesse de Conti, mais d'obtenir par elle et par Monseigneur des grâces de la cour dont ils auroient eu grand besoin. L'imprudence d'un courrier¹, pendant une campagne, déconcerta leurs projets, et découvrit à madame la princesse de Conti, de la plus cruelle manière, qu'elle étoit trompée par son amant et par sa favorite. Le courrier de M. de Luxembourg remit à M. de Barbezieux toutes les lettres qu'il avoit ; ce ministre se chargea de les faire rendre ; mais il porta le paquet au Roi : on peut aisément juger de l'effet qu'il produisit, de la douleur de madame la princesse de Conti. Mademoiselle Chouin fut chassée, M. de Clermont exilé, et on lui ôta son bâton d'exempt.

Nous retrouverons ailleurs mademoiselle Chouin, et on la verra jouer par la suite un meilleur et plus grand rôle.

Madame la princesse de Conti donna l'exemple aux autres filles naturelles du Roi d'épouser des princes du sang. Madame

1. On ouvroit toutes les lettres. Cette infidélité ne se commet plus nulle part, comme on sçait. (*Note de Voltaire.*)

de Montespan, persuadée que le mariage de la fille de madame de La Vallière seroit le modèle et le premier degré de l'élévation de ses propres enfans, contribua à celui-ci de tous ses soins. Le grand Condé, de son côté, ce héros incomparable, regarda cette alliance comme un avantage considérable pour sa maison. Il crut effacer par là l'impression que le souvenir du passé auroit laissé de désavantageux contre lui dans l'esprit du Roi. M. le Prince son fils, encore plus attaché à la cour, n'oublia rien pour témoigner sa joie, et il marqua dans cette occasion, comme dans toutes les autres de sa vie, le zèle et la bassesse d'un courtisan qui voudroit faire sa fortune. J'oserai même assurer, et par ce que j'ai vu, et par ce que j'ai appris de gens bien informés, que le Roi n'auroit jamais pensé à élever si haut ses bâtards, sans les empressemens que ces deux princes de Condé avoient témoignés pour s'unir à lui par ces sortes de mariages.

Messieurs les princes de Conti avoient été élevés avec monseigneur le Dauphin, et, dans les premières années de leur vie, par une mère d'une vertu exemplaire¹. Ils

1. Anne-Marie Martinozzi, nièce du cardinal

avoient tous deux de l'esprit, et étoient fort instruits; mais le gendre du Roi, gauche dans toutes ses actions, n'étoit goûté de personne par l'envie qu'il eut toujours de paroître ce qu'il n'étoit pas. Le second, avec toutes les connoissances et l'esprit qu'on peut avoir, n'en montrait qu'autant qu'il convenoit à ceux à qui il parloit : simple et naturel, profond et solide, frivole même quand il falloit le paroître, il plaisoit à tout le monde; et, comme il passoit pour être un peu vicieux, on disoit de lui ce qu'on a dit de César¹.

M. le prince de Conti l'aîné, pour faire l'homme dégagé, et montrer qu'il n'avoit pas la foiblesse d'être jaloux, amenoit chez madame sa femme les jeunes gens de la cour les plus éveillés et les mieux faits. Cette conduite, comme on peut le croire, fournit une ample matière à des histoires, dont je ne parlerai que quand l'occasion s'en présentera, et lorsque je les croirai propres à éclaircir les faits que j'aurai à raconter.

Mazarin, mariée à Armand de Bourbon, prince de Conti, le 22 février 1654. Elle mourut le 4 février 1672.

1. Qu'il étoit le mari de bien des femmes, et la femme de bien des hommes... C'est le même qui fut élu roi de Pologne. (*Note de Voltaire.*)

Je vais présentement parler de la mort de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. Elle mourut en peu de jours, d'une maladie qu'on ne crut pas d'abord considérable ; mais une saignée, faite mal à propos, fit rentrer l'humeur d'un clou, dont à peine s'étoit-on aperçu. Cette princesse perdit la vie¹ dans le temps que les années et la piété du Roi la lui rendoient heureuse. Il avoit pour elle des attentions auxquelles elle n'étoit pas accoutumée : il la voyoit plus souvent, et cherchoit à l'amuser ; et comme elle attribuoit cet heureux changement à madame de Maintenon, elle l'aima, et lui donna toutes les marques de considération qu'elle pouvoit imaginer. Je me souviens même qu'elle me faisoit l'honneur de me caresser toutes les fois que j'avois celui de paroître devant elle ; mais cette pauvre princesse avoit tant de crainte du Roi, et une si grande timidité naturelle qu'elle n'osoit lui parler ni s'exposer au tête-à-tête avec lui.

J'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'un jour, le Roi ayant envoyé chercher la Reine, la Reine, pour ne pas paroître seule en sa présence, voulut qu'elle la suivît ; mais elle ne fit que la conduire jusqu'à

1. Le 30 juillet 1683.

la porte de la chambre, où elle prit la liberté de la pousser pour la faire entrer, et remarqua un si grand tremblement dans toute sa personne, que ses mains même trembloient de timidité.

C'étoit un effet de la passion vive qu'elle avoit toujours eue pour le Roi son mari, et que les maîtresses avoient rendue si longtemps malheureuse. Il falloit aussi que le confesseur de cette princesse n'eût point d'esprit, et ne fût qu'un cagot, ignorant des véritables devoirs de chaque état. J'en juge par une lettre de madame de Maintenon à l'abbé Gobelin¹, où elle lui dit : « Je suis ravie que le monde loue ce que fait le Roi. Si la Reine avoit un directeur comme vous, il n'y a pas de bien qu'on ne dût attendre de l'union de la famille royale ; mais on eut toutes les peines du monde, sur la *médianoche*, à persuader son confesseur, qui la conduit par un chemin plus propre, selon moi, à une carmélite qu'à une reine. »

Enfin, soit par la faute du confesseur, soit par la timidité de la Reine, ou par la violence, comme je l'ai dit, d'une passion si longtemps malheureuse, il faut avouer

1. Du 2 juin 1682.

qu'elle n'avoit rien en elle de ce qui pouvoit la faire aimer, et qu'au contraire le Roi avoit en lui toutes les qualités les plus propres à plaire, sans être capable d'aimer beaucoup. Presque toutes les femmes lui avoient plu, excepté la sienne, dont il exerça la vertu par ses galanteries; car d'ailleurs le Roi n'a jamais manqué à la considération qu'il devoit à la Reine, et a toujours eu pour elle des égards qui l'auroient rendue heureuse, si quelque chose avoit pu la dédommager de la perte d'un cœur qu'elle croyoit lui être dû.

Entre toutes les maîtresses du Roi, madame de Montespan est celle qui fit le plus de peine à la Reine, tant par la durée de cette passion et le peu de ménagement qu'elle eut pour elle, que par les anciennes bontés de cette princesse. Madame de Montespan avoit été dame du palais par le crédit de Monsieur, et elle fut quelque temps à la cour sans que le Roi fît attention ni à sa beauté, ni aux agrémens de son esprit. Sa faveur se bornoit à la Reine, qu'elle divertissoit à son coucher pendant qu'elle attendoit le Roi : car il est bon de remarquer que la Reine ne se couchoit jamais, à quelque heure que ce fût, qu'il ne fût rentré chez elle, et, malgré tant de galanteries,

le Roi n'a jamais découché d'avec la Reine.

Elle aimoit alors madame de Montespan, parce qu'elle la regardoit comme une honnête femme, attachée à ses devoirs et à son mari. Aussi sa surprise fut égale à sa douleur, quand elle la trouva, dans la suite, si différente de l'idée qu'elle en avait eue. Le chagrin de la Reine ne fut pas adouci par la conduite et les procédés de madame de Montespan, d'autant plus que ceux de M. de Montespan obligèrent le Roi, pour retenir sa maîtresse à la cour et pour lui donner des distinctions sans qu'elle les partageât avec lui, de la faire surintendante de la maison de la Reine.

Je sais peu le détail de ce qui se passa alors au sujet de M. de Montespan ; tout ce que j'en puis dire, c'est qu'on le regardoit comme un malhonnête homme et un fou. Il n'avoit tenu qu'à lui d'emmener sa femme ; et le Roi, quelque amoureux qu'il fût, auroit été incapable dans les commencemens d'employer son autorité contre celle d'un mari. Mais M. de Montespan, bien loin d'user de la sienne, ne songea d'abord qu'à profiter de l'occasion pour son intérêt et sa fortune ; et ce qu'il fit ensuite ne fut que par dépit de ce qu'on ne lui accordoit pas ce qu'il vouloit. Le Roi se piqua à son tour ;

et, pour empêcher madame de Montespan d'être exposée à ses caprices, il la fit surintendante de la maison de la Reine, laissant faire en province à ce misérable Gascon toutes ses extravagances¹.

J'ai trouvé, dans les lettres de madame de Maintenon à l'abbé Gobelin qu'il y avoit eu une séparation en forme au Châtelet de Paris entre M. et madame de Montespan². Madame de Maintenon en parle par rapport à la sûreté d'une fondation que madame de Montespan vouloit faire aux Hospitalières. On voit encore par là qu'elle a dans tous les temps été occupée de bonnes œuvres.

La mort de la Reine ne donna à la cour qu'un spectacle touchant. Le Roi fut plus attendri qu'affligé ; mais comme l'attendrissement produit d'abord les mêmes effets, et que tout paroît considérable dans les grands, la cour fut en peine de sa douleur. Celle de madame de Maintenon, que je voyois de près, me parut sincère, et fondée sur l'estime et la reconnoissance. Je ne dirai pas la même chose des larmes de madame de Montespan, que je me souviens d'avoir

1. Il se fit faire un carrosse de deuil avec des harnois à cornes d'argent. (*Note de Voltaire.*)

2. Cette séparation eut lieu au mois de juillet 1676.

vue entrer chez madame de Maintenon sans que je puisse dire pourquoi ni comment. Tout ce que je sais, c'est qu'elle pleuroit beaucoup, et qu'il paroissoit un trouble dans toutes ses actions, fondé sur celui de son esprit, et peut-être sur la crainte de retomber entre les mains de monsieur son mari.

La Reine expirée, madame de Maintenon voulut revenir chez elle; mais M. de La Rochefoucauld la prit par le bras, et la poussa chez le Roi, en lui disant : *Ce n'est pas le temps de quitter le Roi, il a besoin de vous.* Ce mouvement ne pouvoit être dans M. de La Rochefoucauld qu'un effet de son zèle et de son attachement pour son maître, où l'intérêt de madame de Maintenon n'avoit assurément point de part. Elle ne fut qu'un moment avec le Roi, et revint aussitôt dans son appartement, conduite par M. de Louvois, qui l'exhortoit d'aller chez madame la Dauphine, pour l'empêcher de suivre le Roi à Saint-Cloud, et lui persuader de garder le lit, parce qu'elle étoit grosse, et qu'elle avoit été saignée. *Le Roi n'a pas besoin,* disoit M. de Louvois, *de ces démonstrations d'amitié, et l'État a besoin d'un prince.*

Le Roi alla à Saint-Cloud, où il demeura

depuis le vendredi que la Reine mourut jusqu'au lundi, qu'il en partit pour aller à Fontainebleau ; et le temps où madame la Dauphine étoit obligée de garder le lit pour sa grossesse se trouvant expiré, elle alla joindre le Roi, et fit le voyage avec lui. Madame de Maintenon la suivoit, et parut aux yeux du Roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur étoit passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries ; à quoi je ne jurerois pas qu'elle ne répondit en elle-même comme le maréchal de Grammont à madame Hérault¹.

Pendant le voyage de Fontainebleau dont je parle, la faveur de madame de Maintenon parvint au plus haut degré. Elle changea le plan de sa vie ; et je crois qu'elle eut pour principale règle de faire le contraire

1. Madame Hérault avoit soin de la ménagerie, et dans son espèce, étoit bien à la cour. Elle perdit son mari et le maréchal de Grammont, toujours courtisan, prit un air triste pour lui témoigner la part qu'il prenoit à sa douleur ; mais comme elle répondit à son compliment : *Hélas ! le pauvre homme a bien fait de mourir ;* le maréchal répliqua : *Le prenez-vous par là, madame Hérault ? ma foi, je ne m'en soucie pas plus que vous.* Cette réponse a passé depuis en proverbe à la cour. (*Note de madame de Caylus.*)

de ce qu'elle avoit vu chez madame de Montespan.

Mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers, avec lesquelles elle se lia d'une étroite amitié, avoient le mérite auprès d'elle de n'avoir jamais fait la cour à madame de Montespan, malgré l'alliance que M. Colbert leur père avoit faite de sa troisième fille avec le duc de Mortemart son neveu. Ce mariage coûta au Roi quatorze cent mille livres : huit cent mille livres pour les dettes de la maison de Mortemart, et six cent mille pour la dot de mademoiselle Colbert. Cependant, ni cette alliance, ni le goût que ces dames avoient naturellement pour la cour, ne purent les déterminer à faire la leur à madame de Montespan. Elles crurent que madame de Maintenon leur ouvreroit une porte honnête pour se rapprocher du Roi, et elles en profitèrent avec une joie d'autant plus grande qu'elles s'en voyoient plus éloignées par la mort de la Reine, dont elles étoient dames du palais. Cette liaison devint intime en peu de temps, et dura jusqu'à la disgrâce de M. de Cambrai : mais je réserve à parler ailleurs et de cette disgrâce, et de la faveur de M. de Cambrai, auquel ces dames furent si attachées.

Si mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers recherchèrent l'amitié de madame de Maintenon, elle ne fut pas fâchée, de son côté, de faire voir au Roi, par leur empressement, la différence que des personnes de mérite mettoient entre madame de Montespan et elle¹.

A ces dames se joignirent madame de Montchevreuil, madame la princesse d'Harcourt, et madame la comtesse de Grammont. M. de Brancas, chevalier d'honneur de la Reine, fameux par ses distractions, et ami intime² de madame de Maintenon, étoit le père de madame la princesse d'Harcourt, que madame de Maintenon avoit mariée, et à laquelle elle s'est toujours intéressée, par ces raisons nécessaires à dire pour la justifier d'une amitié qu'on lui a toujours reprochée; à quoi il faut ajouter que madame de Maintenon n'a jamais su les histoires qu'on en a faites, et qu'elle n'a vu dans madame la princesse d'Harcourt que ses malheurs domestiques et sa piété apparente.

Madame la comtesse de Grammont avoit

1. Cela fait voir que M^{me} de Maintenon en savoit plus que madame de Montespan. (*Note de Voltaire.*)

2. Plus que son ami intime, suivant Saint-Simon.

pour elle le goût et l'habitude du Roi; car madame de Maintenon la trouvoit plus agréable qu'aimable¹. Il faut avouer aussi qu'elle étoit souvent Angloise insupportable, quelquefois flatteuse, dénigrante, hautaine, et rampante; enfin, malgré les apparences, il n'y avoit de stable en elle que sa mine, que rien ne pouvoit abaisser, quoiqu'elle se piquât de fermeté dans ses sentimens, et de constance dans ses amitiés². Il est vrai aussi qu'elle faisoit toujours paroître beaucoup d'esprit dans les différentes formes que son humeur et ses dessein lui faisoient prendre. Madame de Maintenon joignoit à l'envie de plaire au Roi, en attirant chez elle madame la comtesse de Grammont, le motif de la soutenir dans la piété, et d'aider autant qu'il lui étoit possible une conversion fondée sur celle de du Charmel. C'étoit un gentilhomme lorrain³ connu à la cour par le gros jeu qu'il jouoit : il étoit riche et heureux; ainsi il faisoit beaucoup de dépense, et étoit à la mode à la cour; mais il la quitta brusque-

1. Elisabeth Hamilton.

2. Caractère qui n'est pas extraordinaire en Angleterre. (*Note de Voltaire.*)

3. De Champagne. Il fut très-lié avec Saint-Simon. (*V. Mémoires*, t. II, V et XI.)

ment, et se retira à l'Institution, sur une vision qu'il crut avoir eue ; et la même grâce, par un contre-coup heureux, toucha aussi madame la comtesse de Grammont. Peut-être que l'inégalité qu'elle a fait paroître dans sa conduite, et dont j'ai été témoin, étoit fondée sur le combat qui se passoit continuellement en elle entre sa raison et ses inclinations ; car il faut avouer qu'elle n'avoit rien qui tendît à la piété.

Je crois qu'il n'est pas hors de propos de parler ici de madame d'Heudicourt, quoiqu'elle ne fût pas encore revenue à la cour dans ce temps dont je parle ; elle y revint peu après. Comme elle est une des plus singulières personnes que j'y aie vues, et qu'une infinité de circonstances la rappelleront souvent à ma mémoire, il est bon de la faire connoître.

Madame d'Heudicourt étoit cette même mademoiselle de Pons, parente du maréchal d'Albret, et dont la chronique scandaleuse prétend qu'il avoit été amoureux ¹ ; amie de madame de Maintenon et de madame de Montespan jusqu'à sa disgrâce. Il est certain que sa fortune ne répondoit pas à sa

1. Le maréchal avoit eu aussi beaucoup de goût pour madame Scarron. (*Note de Voltaire.*)

naissance, et qu'elle n'auroit pu venir en ce pays-ci sans le maréchal d'Albret, ni avec bienséance sans madame sa femme, à laquelle il étoit aisé d'en faire accroire. Elle parut donc à la cour avec elle; et elle ne put y paroître sans que sa beauté et ses agréments y fissent du bruit. Le Roi ne la vit pas avec indifférence, et balança même quelque temps entre madame de la Vallière et elle; mais les amies de madame la maréchale d'Albret, poussées peut-être par le maréchal, lui représentèrent qu'il ne falloit pas laisser plus longtemps cette jeune personne à la cour, où elle étoit sur le point de se perdre à ses yeux, et qu'elle en partageroit la honte, puisque c'étoit elle qui l'y avoit amenée. Sur ces remontrances, la maréchale la ramena brusquement à Paris, sur le prétexte d'une maladie supposée du maréchal d'Albret.

Madame d'Heudicourt n'étoit pas mauvaise à entendre sur cette circonstance de sa vie, surtout quand elle en parloit au Roi même : scène dont j'ai été quelquefois témoin. Elle ne lui cachoit pas combien sa douleur fut grande quand elle trouva le maréchal d'Albret en bonne santé, et qu'elle reconnut le sujet pour lequel on avoit supposé cette maladie. Ce fut en vain qu'elle

retourna, après le voyage de Fontainebleau, à la cour; la place étoit prise par madame de la Vallière.

Madame d'Heudicourt, vieille fille sans bien, quoique avec une grande naissance, se trouva heureuse d'épouser le marquis d'Heudicourt; et madame de Maintenon, son amie, y contribua de tous ses soins. Amie aussi de madame de Montespan, elle vécut avec elle à la cour jusqu'à sa disgrâce, dont je ne puis raconter les circonstances, parce que je ne les sais que confusément. Je sais seulement qu'elle rouloit sur des lettres de galanterie écrites à M. de Béthune, ambassadeur en Pologne, homme aimable et de bonne compagnie; car, quoique je ne l'aie jamais vu, je m'imagine le connoître parfaitement à force d'en avoir entendu parler à ses amis, lesquels se sont presque tous trouvés des miens¹.

Sans doute qu'il y avoit plus que de la galanterie dans les lettres de madame d'Heudicourt à M. de Béthune; et il n'y a pas d'apparence que le Roi et madame de Montespan eussent été si sévères sur leur découverte d'une intrigue où il n'y auroit eu

1. C'était un homme d'un génie supérieur, très voluptueux et très-amusant. (*Note de Voltaire.*)

que de l'amour. Selon toutes les apparences, madame d'Heudicourt rendoit compte de ce qui se passoit de plus particulier à la cour. Je sais encore que madame de Maintenon dit au Roi que pour cesser de voir, et pour abandonner son amie, il falloit qu'on lui fit voir ses torts d'une manière convaincante. On lui montra ces lettres¹ dont je parle, et elle cessa alors de la voir. Madame d'Heudicourt partit après pour s'en aller à Heudicourt, où elle a demeuré plusieurs années, et où le chagrin la rendit si malade, qu'elle fut plusieurs fois à l'extrémité. Une chose bien particulière qui lui arriva dans une de ses maladies, c'est qu'elle se démit le pied dans son lit : et, comme on ne s'en aperçut pas, elle demeura boiteuse ; et cette femme, si droite et si délibérée, ne pouvoit plus marcher quand elle revint à la cour.

Je ne l'ai vue qu'à son retour, si changée qu'on ne pouvoit pas imaginer qu'elle eût été belle. Elle y fut quelque temps sans voir madame de Maintenon, mais elle m'envoyoit assez souvent chez elle, parce que j'avois l'honneur d'être sa parente ; elle me témoignoit mille amitiés.

1. Toujours des lettres interceptées qui causent des disgrâces. (*Note de Voltaire.*)

Insensiblement tout s'efface. Le Roi rendit à madame de Maintenon la parole qu'elle lui avoit donnée de ne jamais voir madame d'Heudicourt ; et elle la vit à la fin avec autant d'intimité que si elles n'avoient jamais été séparées. Pour moi, je trouvois madame de Maintenon heureuse d'être en commerce avec une personne d'aussi bonne compagnie, naturelle, d'une imagination si vive et si singulière, qu'elle trouvoit toujours moyen d'amuser et de plaire. Cependant, en divertissant madame de Maintenon, elle ne s'attiroit pas son estime, puisque je lui ai souvent entendu dire : *Je ris des choses que dit madame d'Heudicourt, il m'est impossible de résister à ses plaisanteries ; mais je ne me souviens pas de lui avoir jamais rien entendu dire que je voulusse avoir dit*¹.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit de madame de Montchevreuil ; si ce n'est qu'elle fut la confidente des choses particulières qui se passèrent après la mort de la Reine² et qu'elle seule en eut le secret.

Pendant le voyage de Fontainebleau qui suivit la mort de la Reine, je vis tant

1. Voy. plus haut, page 116.

2. Le mariage du Roi et de madame de Maintenon.

d'agitation dans l'esprit de madame de Maintenon, que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, qu'elle étoit causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes, et de ses espérances; en un mot son cœur n'étoit pas libre, et son esprit étoit fort agité. Pour cacher ses divers mouvemens, et pour justifier les larmes que son domestique et moi lui voyions quelquefois répandre, elle se plaignoit de vapeurs, et elle alloit, disoit-elle, chercher à respirer dans la forêt de Fontainebleau avec la seule madame de Montchevreuil; elle y alloit même quelquefois à des heures indues. Enfin les vapeurs passèrent, le calme succéda à l'agitation, et ce fut à la fin de ce même voyage.

Je me garderai bien de pénétrer un mystère¹ respectable pour moi par tant de raisons; je nommerai seulement ceux qui vraisemblablement ont été dans le secret. Ce sont M. de Harlay, en ce temps-là archevêque de Paris; M. et madame de Montchevreuil, Bontems, et une femme de chambre de madame de Maintenon, fille aussi capable que qui que ce soit de garder

1. Ce n'est plus un mystère. (*Note de Voltaire.*)

un secret, et dont les sentimens étoient fort au-dessus de son état¹.

J'ai vu, depuis la mort de madame de Maintenon, des lettres d'elle, gardées à Saint-Cyr, qu'elle écrivoit à ce même abbé Gobelin que j'ai déjà cité. Dans les premières, on voit une femme dégoûtée de la cour, et qui ne cherche qu'une occasion honnête de la quitter ; dans les autres qui sont écrites après la mort de la Reine, cette même femme ne délibère plus, le devoir est pour elle marqué et indispensable d'y demeurer : et dans ces temps différens, la piété est toujours la même.

C'est dans ce même temps que madame de Maintenon s'amusa à former insensiblement et par degrés la maison royale de Saint-Louis ; mais il est bon, je crois, d'en raconter l'histoire en détail.

Madame de Maintenon avoit un goût et un talent particuliers pour l'éducation de la jeunesse. L'élévation de ses sentimens, et la pauvreté où elle s'étoit vue réduite, lui inspiroient surtout une grande pitié pour la pauvre noblesse ; en sorte qu'entre tous les biens qu'elle a pu faire dans sa faveur, elle a préféré les gentilshommes aux autres ;

1. La fameuse Nanon Babbien. (V. Saint-Simon.)

et je l'ai vue toujours choquée de ce qu'excepté certains grands noms on confondoit trop à la cour la noblesse avec la bourgeoisie.

Elle connut à Montchevreuil une Ursuline dont le couvent avoit été ruiné, et qui peut-être n'en avoit pas été fâchée ; car je crois que cette fille n'avoit pas une grande vocation. Quoi qu'il en soit, elle fit tant de pitié à madame de Maintenon, qu'elle s'en souvint dans sa fortune, et loua pour elle une maison. On lui donna des pensionnaires, dont le nombre augmenta à proportion de ses revenus. Trois autres religieuses se joignirent à madame de Brinon (car c'est le nom de cette fille dont je parle) et cette communauté s'établit d'abord à Montmorency, ensuite à Rueil ; mais le Roi ayant quitté Saint-Germain pour Versailles, et agrandi son parc, plusieurs maisons s'y trouvèrent renfermées, entre lesquelles étoit Noisy-le-Sec. Madame de Maintenon le demanda au Roi pour y mettre madame de Brinon avec sa communauté. C'est là qu'elle eut la pensée de l'établissement de Saint-Cyr ; elle la communiqua au Roi ; et bien loin de trouver en lui de la contradiction, il s'y porta avec une ardeur digne de la grandeur de son

âme. Cet édifice, superbe par l'étendue de ses bâtimens, fut élevé en moins d'une année, et en état de recevoir deux cent cinquante demoiselles, trente-six dames pour les gouverner, et tout ce qu'il faut pour servir une communauté aussi nombreuse. Si je dis des dames et non religieuses, en parlant de celles qui devoient être à la tête de cette maison, c'est que la première idée avoit été d'en faire des espèces de chanoinesses, qui n'auroient pas fait de vœux solennels ; mais, comme on y trouva des inconvéniens, il fut résolu, quelque temps avant la translation de Noisy à Saint-Cyr, d'en faire de véritables religieuses : on leur donna des constitutions et l'on fit un mélange de l'ordre des Ursulines avec celui des filles de Sainte-Marie.

On sait que, pour entrer à Saint-Cyr, il faut faire également preuve de noblesse et de pauvreté ; et s'il s'y glisse quelquefois des abus dans un de ces deux points, ce n'est ni la faute des fondateurs, ni celle des dames religieuses de cette maison. Le généalogiste du Roi fait les preuves de la noblesse ; l'évêque et l'intendant de la province certifient la pauvreté : si donc ils se laissent tromper, ou qu'ils le veuillent bien

être, c'est que tout est corruptible, et que la prévoyance humaine ne peut empêcher les abus qui se glisseront toujours dans les établissemens les plus solides et les plus parfaits.

Les louanges qu'on donneroit à celui-ci seroient foibles et inutiles ; il parlera, autant qu'il durera, infiniment mieux à l'avantage de ses fondateurs qu'on ne pourroit faire par tous les éloges ; et il fera toujours désirer que les rois successeurs de Louis XIV soient, non-seulement dans la volonté de maintenir un établissement si nécessaire à la noblesse, mais de le multiplier, s'il est possible, quand une longue et heureuse paix le leur permettra.

Quel avantage n'est-ce point pour une famille aussi pauvre que noble, et pour un vieux militaire criblé de coups, après s'être ruiné dans le service, de voir revenir chez lui une fille bien élevée, sans qu'il lui en ait rien coûté pendant treize années qu'elle a pu demeurer à Saint-Cyr, apportant même encore un millier d'écus, qui contribuent à la marier ou à la faire vivre en province ? Mais ce n'est là que le moindre objet de cet établissement ; celui de l'éducation que cette demoiselle a reçue, et qu'elle répand ensuite dans une famille nombreuse, est vraiment

digne des vues, des sentimens et de l'esprit de madame de Maintenon¹.

Madame de Brinon présida, dans les commencemens de cet établissement, à tous les réglemens qui furent faits, et l'on croyoit qu'elle étoit nécessaire pour les maintenir. Mais, comme elle en étoit encore plus persuadée que les autres, elle se laissa si fort emporter par son caractère naturellement impérieux, que madame de Maintenon se repentit de s'être donné à elle-même une supérieure aussi hautaine. Elle renvoya donc cette fille dans le temps qu'on la croyoit au comble de la faveur; car les gens de la cour, qui la regardoient comme une seconde favorite, la ménageoient, lui écrivoient, et la venoient quelquefois voir; chose qui ne plut pas encore à madame de Maintenon. Enfin, pendant un voyage de Fontainebleau, elle eut ordre de sortir de Saint-Cyr, et d'aller dans tout autre lieu qu'il lui conviendrait, avec une pension honnête.

De tous les gens qui la connoissoient, qui lui faisoient la cour auparavant, et à qui

1. Cet établissement utile a été surpassé par celui de l'Ecole militaire, imaginé par M. Pâris Du Verney, et proposé par madame de Pompadour. (*Note de Voltaire.*)

elle avoit fait plaisir, il ne se trouva que madame la duchesse de Brunswick qui la voulût bien recevoir. Elle la garda chez elle jusqu'à ce qu'elle eût écrit à madame sa tante, princesse Palatine, en ce temps-là abbesse de Maubuisson, qui voulut bien la recevoir. Madame la duchesse de Brunswick lui fit l'honneur de l'y mener elle-même; et elle fut non-seulement bien reçue, mais bien traitée jusqu'au dernier moment de sa vie.

Madame de Maintenon, qui a toujours estimé et respecté madame la duchesse de Brunswick, respectable par tant d'autres endroits, lui sut le meilleur gré du monde de son procédé en cette occasion.

Madame de Brinon aimoit les vers et la comédie, et, au défaut des pièces de Corneille et de Racine, qu'elle n'osoit faire jouer, elle en composoit de détestables, à la vérité; mais c'est cependant à elle, et à son goût pour le théâtre, qu'on doit les deux belles pièces que Racine a faites pour Saint-Cyr. Madame de Brinon avoit de l'esprit, et une facilité incroyable d'écrire et de parler; car elle faisoit aussi des espèces de sermons fort éloquens, et, tous les dimanches après la messe, elle expliquoit l'Évangile comme auroit pu faire M. Le Tourneur.

Mais je reviens à l'origine de la tragédie dans Saint-Cyr. Madame de Maintenon voulut voir une des pièces de madame de Brinon : elle la trouva telle qu'elle étoit, c'est-à-dire si mauvaise, qu'elle la pria de n'en plus faire jouer de semblables, et de prendre plutôt quelques belles pièces de Corneille ou de Racine, choisissant seulement celles où il y auroit le moins d'amour. Ces petites filles représentèrent *Cinna* assez passablement pour des enfans qui n'avoient été formées au théâtre que par une vieille religieuse. Elles jouèrent ensuite *Andromaque*; et, soit que les actrices en fussent mieux choisies, ou qu'elles commençassent à prendre des airs de la cour, dont elles ne laissoient pas de voir de temps en temps ce qu'il y avoit de meilleur, cette pièce ne fut que trop bien représentée, au gré de madame de Maintenon¹; et elle lui fit appréhender que cet amusement ne leur insinuât des

1. Il n'est pas étonnant que des jeunes filles de qualité, élevées si près de la cour, ayent mieux joué *Andromaque*, où il y a quatre personnages amoureux, que *Cinna*, dans lequel l'amour n'est pas traité fort naturellement, et n'étale guère que des sentiments exagérés et des expressions un peu ampoulées; d'ailleurs une conspiration de Romains n'est pas trop faite pour des filles françoises. (*Note de Voltaire.*)

sentimens opposés à ceux qu'elle vouloit leur inspirer. Cependant, comme elle étoit persuadée que ces sortes d'amusemens sont bons à la jeunesse, qu'ils donnent de la grâce, apprennent à mieux prononcer, et cultivent la mémoire (car elle n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'éducation de ces demoiselles, dont elle se croyoit avec raison particulièrement chargée), elle écrivit à M. Racine, après la représentation d'*Andromaque* : « Nos petites filles viennent de jouer *Andromaque*, et l'ont si bien jouée qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces. » Elle le pria, dans cette même lettre, de lui faire dans ses momens de loisir quelque espèce de poëme moral ou historique dont l'amour fût entièrement banni, et dans lequel il ne crût pas que sa réputation fût intéressée, puisqu'il demeureroit enseveli dans Saint-Cyr, ajoutant qu'il ne lui importoit pas que cet ouvrage fût contre les règles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avoit de divertir les demoiselles de Saint-Cyr en les instruisant.

Cette lettre jeta Racine dans une grande agitation. Il vouloit plaire à madame de Maintenon; le refus étoit impossible à un courtisan, et la commission délicate pour

un homme qui, comme lui, avoit une grande réputation à soutenir, et qui, s'il avoit renoncé à travailler pour les comédiens, ne vouloit pas du moins détruire l'opinion que ses ouvrages avoient donnée de lui. Despréaux, qu'il alla consulter, décida brusquement pour la négative : ce n'étoit pas le compte de Racine. Enfin, après un peu de réflexion, il trouva sur le sujet d'Esther tout ce qu'il falloit pour plaire à la cour. Despréaux lui-même en fut enchanté, et l'exhorta à travailler, avec autant de zèle qu'il en avoit eu pour l'en détourner. Racine ne fut pas longtemps sans porter à madame de Maintenon, non-seulement le plan de sa pièce (car il avoit accoutumé de les faire en prose, scène par scène, avant d'en faire les vers), mais même le premier acte tout fait. Madame de Maintenon en fut charmée, et sa modestie ne put l'empêcher de trouver dans le caractère d'Esther, et dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasthi avoit ses applications¹ ; Aman avoit

1. Madame de Maintenon, dans une de ses lettres, dit, en parlant de madame de Montespan :

. Après la fameuse disgrâce
De l'altière Vasthi, dont je remplis la place *.

(Note d'AUGER).

* Vers de la première scène d'Esther.

de grands traits de ressemblance¹. Indépendamment de ces idées, l'histoire d'Esther convenoit parfaitement à Saint-Cyr. Les chœurs, que Racine, à l'imitation des Grecs, avoit toujours eu en vue de remettre sur la scène, se trouvoient placés naturellement dans *Esther*, et il étoit ravi d'avoir eu cette occasion de les faire connoître et d'en donner le goût. Enfin je crois que, si l'on fait attention au lieu, au temps, et aux circonstances, on trouvera que Racine n'a pas moins marqué d'esprit dans cette occasion que dans d'autres ouvrages plus beaux en eux-mêmes.

Esther fut représentée un an après la résolution que madame de Maintenon avoit prise de ne plus laisser jouer de pièces profanes à Saint-Cyr. Elle eut un si grand succès, que le souvenir n'en est pas encore effacé. Jusque-là il n'avoit point été

1. M. de Louvois avoit même dit à madame de Maintenon, dans le temps d'un démêlé qu'il eut avec le Roi, les mêmes paroles d'Aman lorsqu'il parle d'Assuérus :

• Il sait qu'il me doit tout.

Acte III, scène 1^{re}.

Louis Racine, dans ses *Remarques*, avoit le premier signalé le fait sans nommer le personnage.

question de moi, et on n'imaginait pas que je dusse y représenter un rôle ; mais, me trouvant présente aux récits que M. Racine venoit faire à madame de Maintenon de chaque scène à mesure qu'il les composoit, j'en retenois des vers ; et comme j'en récitais un jour à M. Racine, il en fut si content, qu'il demanda en grâce à madame de Maintenon de m'ordonner de faire un personnage ; ce qu'elle fit : mais je n'en voulus point de ceux qu'on avoit déjà destinés ; ce qui l'obligea de faire pour moi le prologue de la Piété. Cependant, ayant appris, à force de les entendre, tous les autres rôles, je les jouai successivement, à mesure qu'une des actrices se trouvoit incommodée : car on représenta *Esther* tout l'hiver ; et cette pièce, qui devoit être renfermée dans Saint-Cyr, fut vue plusieurs fois du Roi et de toute sa cour, toujours avec le même applaudissement¹.

1. On cadencoit alors les vers dans la déclama-tion : c'étoit une espèce de mélopée. Et en effet les vers exigent qu'on les récite autrement que la prose. Comme, depuis Racine, il n'y eut presque plus d'harmonie dans les vers raboteux et barbares qu'on mit jusqu'à nos jours sur le théâtre, les comédiens s'habituèrent insensiblement à réciter les vers comme de la prose ; quelques-uns poussèrent ce mauvais goût jusqu'à parler du ton dont on lit

Ce grand succès mit Racine en goût ; il voulut composer une autre pièce ; et le sujet d'Athalie, c'est-à-dire la mort de cette reine et la reconnoissance de Joas, lui parut le plus beau de tous ceux qu'il pouvoit tirer de l'Écriture sainte. Il y travailla sans perdre de temps ; et l'hiver d'après, cette nouvelle pièce se trouva en état d'être représentée. Mais madame de Maintenon reçut de tous côtés tant d'avis et tant de représentations de dévots, qui agissoient en cela de bonne foi, et de la part des poètes jaloux de la gloire de Racine, qui, non contents de faire parler les gens de bien, écrivirent plusieurs lettres anonymes¹ qu'ils empêchèrent

la gazette, et peu, jusqu'au sieur Le Kain, ont mêlé le pathétique et le sublime au naturel. Madame de Caylus est la dernière qui ait conservé la déclamation de Racine. Elle récitoit admirablement la première scène d'*Esther* ; elle disoit que madame de Maintenon la lisoit aussi d'une manière fort touchante. Au reste, *Esther* n'est pas une tragédie ; c'est une histoire de l'Ancien Testament mise en scènes ; toute la cour en fit des applications : elles se trouvent détaillées dans une assez mauvaise chanson, attribuée au baron de Breteuil, et qui fut faite en 1689.

1. Ces manœuvres de la canaille des faux dévots et des mauvais poètes, ne sont pas rares ; nous en avons vu un exemple dans la tragédie de *Mahomet*, et nous le voyons encore. (*Notes de Voltaire.*)

enfin *Athalie* d'être représentée sur le théâtre. On disoit à madame de Maintenon qu'il étoit honteux à elle d'exposer sur le théâtre des demoiselles rassemblées de toutes les parties du royaume pour recevoir une éducation chrétienne, et que c'étoit mal répondre à l'idée que l'établissement de Saint-Cyr avoit fait concevoir. J'avois part aussi à ces discours, et on trouvoit encore qu'il étoit fort indécent à elle de me faire voir sur un théâtre à toute la cour.

Le lieu, le sujet des pièces, et la manière dont les spectateurs s'étoient introduits dans Saint-Cyr, devoient justifier madame de Maintenon; et elle auroit pu ne pas s'embarrasser de discours qui n'étoient fondés que sur l'envie et la malignité; mais elle pensa différemment, et arrêta ces spectacles dans le temps que tout étoit prêt pour jouer *Athalie*. Elle fit seulement venir à Versailles, une fois ou deux, les actrices, pour jouer dans sa chambre, devant le Roi, avec leurs habits ordinaires. Cette pièce est si belle que l'action n'en parut pas refroidie. Il me semble même qu'elle produisit alors¹ plus d'effet

1. Cela n'est pas exact: elle fut très-dénigrée; les

qu'elle n'en a produit sur le théâtre de Paris, où je crois que M. Racine auroit été fâché de la voir aussi défigurée qu'elle m'a paru l'être par une Josabeth fardée, par une Athalie outrée, et par un grand prêtre plus ressemblant aux capucinades du petit père Honoré qu'à la majesté d'un prophète divin¹. Il faut ajouter encore que les chœurs, qui manquoient aux représentations faites à Paris, ajoutoient une grande beauté à la pièce, et que les spectateurs, mêlés et confondus avec les acteurs, refroidissent infiniment l'action²; mais, malgré

cabales la firent tomber. Racine étoit trop grand : on l'écrasa. (*Voltaire.*)

On alla même jusqu'à des injures aussi indécentes que ridicules : en voici un échantillon. (Note de M. Renouard.)

Gentilhomme extraordinaire,
Poète missionnaire,
Transfuge de Lucifer,
Comment, diable, as-tu pu faire
Pour renchérir sur *Esther* ?

1. La Josabeth fardée étoit la *Duclos* qui chantoit trop son rôle. L'Athalie outrée étoit la *Desmarestes*, qui n'avoit pas encore acquis la perfection du tragique. le Joad capucin étoit *Beaubourg*, qui jouoit en démoniaque avec une voix aigre.

2. Cette barbarie insupportable, dont madame de Caylus se plaint avec tant de raison, ne subsiste plus, grâce à la générosité singulière de M. le

ces défauts et ces inconvéniens, elle a été admirée et elle le sera toujours.

On fit après, à l'envi de M. Racine, plusieurs pièces pour Saint-Cyr; mais elles y sont ensevelies : il n'y a que la seule *Judith*, pièce que M. l'abbé Testu fit faire par Boyer, et à laquelle il travailla lui-même, qui fut jouée sur le théâtre de Paris avec le succès marqué dans l'épigramme de M. Racine :

A sa Judith, Boyer, par aventure, etc...

comte de Lauraguais, qui a donné une somme considérable pour réformer le théâtre: c'est à lui seul qu'on doit la décence et la beauté du costume qui règnent aujourd'hui sur la scène française. Rien ne doit affaiblir les témoignages de la reconnaissance qu'on *lui* doit. Il faut espérer qu'il se trouvera des âmes assez nobles pour imiter son exemple; on peut faire un fonds moyennant lequel les spectateurs seront assis au parterre, comme on l'est dans le reste de l'Europe. (*Note de Voltaire.*)

III.

Mais je laisse Saint-Cyr et le théâtre pour revenir à madame de Montespan, qui demeura encore à la cour quelques années, dévorée d'ambition et de scrupules, et qui força enfin le Roi à lui faire dire, par M. l'évêque de Meaux, qu'elle feroit bien pour elle et pour lui de se retirer. Elle demeura quelque temps à Clagny, où je la voyois assez souvent avec madame la Duchesse ; et, comme elle venoit aussi la voir à Versailles pendant le siège de Mons, où les princesses ne suivirent pas le Roi, on disoit que madame de Montespan étoit comme ces âmes malheureuses, qui reviennent dans les lieux qu'elles ont habités expier leurs fautes. Effectivement on ne reconnut à cette conduite ni son esprit ni la grandeur d'âme dont j'ai parlé ailleurs ; et même, pendant les dernières années

qu'elle demeura à la cour, elle n'y étoit que comme la gouvernante de mademoiselle de Blois.

Il est vrai qu'elle se dépiquoit de ses dégoûts par des traits pleins de sel et des plaisanteries amères.

Je me souviens de l'avoir vue venir chez madame de Maintenon un jour de l'assemblée des pauvres ; car madame de Maintenon avait introduit chez elle ces assemblées au commencement de chaque mois, où les dames apportoient leurs aumônes¹, et madame de Montespan comme les autres. Elle arriva un jour avant que cette assemblée commençât ; et, comme elle remarqua dans l'antichambre le curé, les sœurs grises, et tout l'appareil de la dévotion que madame de Maintenon professoit, elle lui dit en l'abordant : *Savez-vous, madame, comme votre antichambre est merveilleusement parée pour votre oraison funèbre ?* Madame de Maintenon, sensible à l'esprit é fort indifférente au sentiment qui faisoit parler madame de Montespan, se divertissoit de ses bons mots, et étoit la première

1. Il est très-bien de faire l'aumône ; mais la main gauche de madame de Maintenon sçavoit trop bien ce que faisoit sa main droite. (*Note de Voltaire.*)

à raconter ceux qui tomboient sur elle.

Les enfans légitimés du Roi ne perdirent rien à l'absence de madame de Montespan. Je suis même convaincue que madame de Maintenon les a mieux servis qu'elle n'auroit fait elle-même ; et je paroîtrai d'autant plus croyable en ce point, que j'avouerai franchement qu'il me semble que madame de Maintenon a poussé trop loin son amitié pour eux ; non qu'elle n'ait pensé, comme toute la France, que le Roi, dans les derniers temps, les a voulu trop élever ; mais il n'étoit plus possible alors d'arrêter ses bienfaits, d'autant plus que la vieillesse et les malheurs domestiques du Roi l'avoient rendu plus foible, et madame la duchesse du Maine plus entreprenante. J'expliquerai plus au long ce que je pense sur cette matière, quand je raconterai ce qui s'est passé dans les dernières années de la vie de Louis XIV.

M. de Clermont-Chatte, en ce temps-là officier des gardes, ne déplut pas à madame la princesse de Conti, dont il parut amoureux ; mais il la trompa pour cette même mademoiselle Chouin dont j'ai parlé. Son infidélité et sa fausseté furent découvertes¹

1. Madame de Caylus a déjà raconté ces faits. Voy. pages 137 et 138.

par un paquet de lettres que M. de Clermont avoit confié à un courrier de M. de Luxembourg pendant une campagne. Ce courrier portant à M. de Barbezieux les lettres du général, il lui demanda s'il n'avoit point d'autres lettres pour la cour, à quoi il répondit qu'il n'avoit qu'un paquet pour mademoiselle Chouin, qu'il avoit promis de lui remettre à elle-même. M. de Barbezieux prit le paquet, l'ouvrit, et le porta au Roi¹ ; on vit dans ces lettres le sacrifice dont je viens de parler ; et le Roi, en les rendant à madame la princesse de Conti, augmenta sa douleur et sa honte. Mademoiselle Chouin fut chassée de la cour, et se retira à Paris, où elle entretint toujours les bontés que Monseigneur avoit pour elle. Il la voyoit secrètement, d'abord à Choisy, maison de campagne qu'il avoit achetée de Mademoiselle, et ensuite à Meudon. Ces entrevues ont été longtemps secrètes ; mais à la fin, en y admettant tantôt une personne, tantôt une autre, elles devinrent publiques, quoique mademoiselle Chouin fût presque toujours enfermée dans une chambre quand elle étoit à Meudon. On se fit une grande

1. Puisque madame la marquise de Caylus répète, répétons aussi que M. de Barbezieux fit une mauvaise action. (*Note de Voltaire.*)

affaire à la cour d'être admis dans le particulier de Monseigneur et de mademoiselle Chouin : madame la Dauphine même, belle-fille de Monseigneur, le regarda comme une faveur ; et enfin le Roi lui-même et madame de Maintenon la virent quelque temps avant la mort de Monseigneur. Ils allèrent dîner à Meudon, et après le dîner, où elle n'étoit pas, ils allèrent seuls avec la Dauphine dans l'entre-sol de Monseigneur, où elle étoit ¹.

La liberté de mes souvenirs me fait

1. On a prétendu que Monseigneur l'avait épousée ; mais cela n'est pas vrai. Mademoiselle Chouin étoit une fille de beaucoup d'esprit, quoiqu'en dise madame de Caylus ; elle gouvernoit Monseigneur, et elle avoit sçu persuader au Roi qu'elle le retenoit dans le devoir, dont le duc de Vendôme, le marquis de La Fare, M. de Sainte-Maure, l'abbé de Chaulieu et d'autres, n'auroient pas été fâchés de l'écarter. En même temps, elle ménageoit beaucoup le parti de M. de Vendôme. Le chevalier de Bouillon lui donnoit le nom de Phrosine. Elle se mêla de quelques intrigues pendant la Régence. Je ne sçay quel polisson, qui s'est mêlé de faire des Mémoires de madame de Maintenon, pour gagner quelque argent, a imaginé, dans son mauvais roman, des contes sur Monseigneur et mademoiselle Chouin, dans lesquels il n'y a pas la moindre ombre de vérité : le monde est plein d'impertinens libelles de cette sorte, écrits par des malheureux qui parlent de tout et n'ont rien vu. (*Note de Voltaire.*)

revenir à M. le comte de Vermandois, fils du Roi et de madame de La Vallière, prince bien fait et de grande espérance. Il mourut de maladie à l'armée, à sa première campagne¹, et le Roi donna son bien, dont il héritoit, à madame la princesse de Conti, sa sœur, et sa charge d'amiral à M. le comte de Toulouse, le dernier des enfans du Roi et de madame de Montespan.

Mademoiselle de Nantes, sa sœur, épousa M. le duc de Bourbon²; et, comme elle n'avoit que douze ans accomplis, on ne les mit ensemble que quelques années après. Ce mariage se fit à Versailles, dans le grand appartement du Roi, où il y eut une illumination et toute la magnificence dont on sait que le Roi étoit capable; le grand Condé et son fils n'oublièrent rien pour témoigner leur joie, comme ils n'avoient rien oublié pour faire réussir ce mariage.

Madame la Duchesse³ eut la petite vérole à Fontainebleau, dans le temps de sa plus grande beauté. Jamais on n'a rien vu de si aimable ni de si brillant qu'elle parut

1. Le 18 novembre 1683.

2. Petit-fils du grand Condé.

3. Mademoiselle de Nantes, fille du Roi et de madame de Montespan, femme de M. le duc de Bourbon, fils du grand Condé.

la veille que cette maladie lui prit : il est vrai que ceux qui l'ont vue depuis ont eu peine à croire qu'elle lui eût rien fait perdre de ses agrémens. Quoi qu'il en soit, elle courut risque de perdre encore plus que la beauté, et sa vie fut dans un grand péril ; le grand Condé, alarmé, partit de Chantilly, avec la goutte, pour se renfermer avec elle, et venir lui rendre tous les soins, non-seulement d'un père tendre, mais d'une garde zélée. Le Roi, au bruit de l'extrémité de madame la Duchesse, voulut l'aller voir ; mais M. le Prince se mit au travers de la porte pour l'empêcher d'entrer, et il se fit là un combat entre l'amour paternel et le zèle d'un courtisan, bien glorieux pour madame la Duchesse. Le Roi fut le plus fort, et passa outre malgré la résistance de M. le Prince.

Madame la Duchesse revint à la vie ; le Roi alla à Versailles, et M. le Prince demeura constamment auprès de sa belle-petite-fille. Le changement de vie, les veilles et la fatigue, dans un corps aussi exténué que le sien, lui causèrent la mort peu de temps après.

M. le prince de Conti profita des dernières années de la vie de ce héros, heureux dans sa disgrâce d'employer d'une manière

aussi avantageuse un temps qu'il auroit perdu à la cour. Mais je ne crois pas déplaire à ceux qui par hasard liront un jour mes Souvenirs, de leur raconter ce que je sais de MM. les prince de Conti, et surtout de ce dernier, dont l'esprit, la valeur, les agrémens et les mœurs ont fait dire de lui ce que l'on avoit dit de Jules César.

La paix dont jouissait la France ennuya ces princes ; ils demandèrent au Roi la permission d'aller en Hongrie : le Roi , bien loin d'être choqué de cette proposition, leur en sut gré, et consentit d'abord à leur départ ; mais, à leur exemple, toute la jeunesse vint demander la même grâce, et insensiblement tout ce qu'il y avoit de meilleur en France, et par la naissance et par le courage, auroit abandonné le royaume pour aller servir un prince, son ennemi naturel, si M. de Louvois n'en avoit fait voir les conséquences, et si le Roi n'avoit pas révoqué la permission qu'il avoit donnée trop légèrement. Cependant MM. les princes de Conti ne cédèrent qu'en apparence à ces derniers ordres : ils partirent secrètement avec M. le prince de Turenne et M. le prince Eugène de Savoie ¹. Plusieurs

1. Le prince Eugène sortit de France en 1683 avec

autres devoient les suivre à mesure qu'ils trouveroient les moyens de s'échapper ; mais leur dessein fut découvert par un page de ces princes qu'ils avoient envoyé à Paris, et qui s'en retournoit chargé de lettres de leurs amis. M. de Louvois en fut averti, et on arrêta le page comme il étoit sur le point de sortir du royaume. On prit, et M. de Louvois apporta au Roi ces lettres, parmi lesquelles il eut la douleur d'en trouver de madame la princesse de Conti, sa fille, remplies des traits les plus satiriques contre lui et contre madame de Maintenon ¹. Celles de MM. de La Rochefoucauld et de quelques autres étoient dans le même goût ; mais il y en avoit qui se contentoient de quelques traits d'impiété et de libertinage : telle étoit la lettre du marquis d'Alincourt, depuis duc de Villeroy ; sur quoi le vieux maréchal de Villeroy, son grand-père, qui

les princes qui avoient obtenu du Roi la permission d'aller combattre comme volontaires sous les drapeaux de l'Empereur. Le prince de Savoie ne revint pas et prit du service. C'est en 1685 que les princes partirent sans prendre congé du Roi, ce qui entraîna leur disgrâce (voy. les *Mémoires de La Fare*). *Note de M. de Monmerqué.*

1. Si c'est par légèreté, pardonnons ; si par folie, compatissons ; si par injure, oublions. *Cod.* Livre IX, titre VII. (*Note de Voltaire.*)

vivoit encore, dit : *Au moins mon petit-fils n'a parlé que de Dieu, il pardonne; mais les hommes ne pardonnent point.* Le Roi exila toute cette jeunesse.

Madame la princesse de Conti en fut quitte pour la peur et la honte de paroître tous les jours devant son père et son Roi justement irrité, et d'avoir recours à une femme qu'elle avoit outragée pour obtenir son pardon. Madame de Maintenon lui parla avec beaucoup de force, non pas sur ce qui la regardoit, car elle ne croyoit pas, avec raison, que ce fût elle à qui l'on eût manqué; mais, en disant des vérités dures à madame la princesse de Conti, elle n'oublioit rien pour adoucir le Roi; et, comme il étoit naturellement bon, et qu'il aimoit tendrement sa fille, il lui pardonna. Cependant, son cœur étant véritablement blessé, il faut avouer que sa tendresse pour elle n'a jamais été la même depuis, d'autant plus qu'il trouvoit journallement bien des choses à redire dans sa conduite.

MM. les princes de Conti revinrent après la défaite des Turcs; l'aîné mourut peu de temps après, comme je l'ai dit ¹, de la petite vérole, et l'autre fut exilé à Chantilly.

1. Le 9 novembre 1685.

Pour madame la princesse de Conti, elle ne perdit à sa petite vérole qu'un mari qu'elle ne regretta pas : d'ailleurs, veuve à dix-huit ans, princesse du sang, et aussi riche que belle, elle eut de quoi se consoler. On a dit qu'elle avait beaucoup plu à monsieur son beau-frère ; et, comme il étoit lui-même fort aimable , il est vraisemblable qu'il lui plut aussi¹.

Le grand Condé demanda, en mourant, au Roi le retour à la cour de M. le prince de Conti, qu'il obtint ; et ce prince épousa

1. Il lui plut très-fort. M. le Duc lui envoya un jour un sonnet, dans lequel il comparoit madame la marquise de Conti, sa belle-sœur, à Vénus. Le prince de Conti répliqua par ces vers, aussi malins que charmans :

Adressez mieux votre sonnet :

De la déesse de Cythère

Votre épouse est ici le plus digne portrait,
Et si semblable en tout que le dieu de la guerre,
La voyant dans vos bras, entreroit en courroux.

Mais ce n'est pas la première aventure

Où d'un Condé Mars eût été jaloux.

Adieu, grand prince, heureux époux !

Vos vers semblent faits par Voiture

Pour la Vénus que vous avez chez vous.

Le Voiture de M. le Duc étoit le duc de Nevers.

La malignité de la réponse consiste dans ces mots : *Si semblable en tout*. C'étoit comparer le mari à Vulcain. (*Note de Voltaire.*)

peu de temps après mademoiselle de Bourbon, mariage que ce prince avoit infiniment désiré. M. le prince de Conti, qui, comme je l'ai déjà dit, avoit été élevé avec Monseigneur, fut toujours parfaitement bien avec lui ; et il y a beaucoup d'apparence que, s'il avoit été le maître, ce prince auroit eu part au gouvernement.

Je me mariaï en 1686. On fit M. de Caylus menin de Monseigneur ; et, comme j'étois extrêmement jeune, puisque je n'avois pas encore tout à fait treize ans, madame de Maintenon ne voulut pas que je fusse encore établie à la cour. Je vins donc demeurer à Paris chez ma belle-mère, mais on me donna, en 1687, un appartement à Versailles, et madame de Maintenon pria madame de Montchevreuil, son amie, de veiller sur ma conduite.

Je m'attachai, malgré les remontrances de madame de Maintenon, à madame la Duchesse. Elle eut beau me dire qu'il ne falloit rendre à ces gens-là que des respects, et ne s'y jamais attacher, que les fautes que madame la Duchesse feroit retomberoient sur moi, et que les choses raisonnables qu'on trouverait dans sa conduite ne seroient attribuées qu'à elle : je ne crus pas madame de Maintenon ; mon

goût l'emporta; je me livrai tout entière à madame la Duchesse, et je m'en trouvai mal¹.

La guerre recommença, en 1688, par le siège de Philipsbourg; et le roi d'Angleterre fut chassé de son trône l'hiver d'après. La reine d'Angleterre se sauva la première, avec le prince de Galles son fils, et la fortune singulière de Lauzun fit qu'il se trouva précisément en Angleterre dans ce temps-là. On lui sut gré ici d'avoir contribué à une fuite à laquelle le prince d'Orange n'auroit eu garde de s'opposer. Le Roi, cependant, l'en récompensa comme d'un grand service rendu aux deux couronnes. A la prière du roi et de la reine d'Angleterre, il le fit duc, et lui permit de revenir à la cour, où il n'avoit paru qu'une fois après sa prison. M. le Prince, en le voyant revenir, dit que c'étoit une bombe qui tomboit sur tous les courtisans.

Si le prince d'Orange n'avoit pas été fâché de voir partir d'Angleterre la reine et le prince de Galles, il fut encore plus soulagé d'être défait de son beau-père.

1. Selon Voltaire, c'est sa liaison avec le duc de Villeroi qui éclata et provoqua la disgrâce. Voltaire fait d'ailleurs l'éloge de l'amant de madame de Caylus « le meilleur choix, dit-il, qu'elle put faire. »

Le Roi les vint recevoir avec toute la politesse d'un seigneur particulier qui sait bien vivre ; et il a eu la même conduite avec eux jusqu'au dernier moment de sa vie.

M. de Montchevreuil étoit gouverneur de Saint-Germain ; et, comme je quittois peu madame de Montchevreuil, je voyois avec elle cette cour de près : il ne faut donc pas s'étonner si , ayant vu croître le prince de Galles , naître la princesse sa sœur, et reçu beaucoup d'honnêtetés du roi et de la reine d'Angleterre, je suis demeurée jacobite, malgré les grands changemens qui sont arrivés en ce pays-ci par rapport à cette cause.

La reine d'Angleterre s'étoit fait haïr, disoit-on , par sa hauteur autant que par la religion qu'elle professoit en Italienne ; c'est-à-dire qu'elle y ajoutoit une infinité de petites pratiques, inutiles partout , et beaucoup plus mal placées en Angleterre. Cette princesse avoit pourtant de l'esprit et de bonnes qualités, qui lui attirèrent, de la part de madame de Maintenon, une estime et un attachement qui n'ont fini qu'avec leurs vies ¹.

1. Ce fut M^{me} de Maintenon qui engagea Louis XIV, malgré tout le Conseil, à reconnoître le Prétendant pour roi d'Angleterre. (*Note de Voltaire.*)

Il est vrai que madame de Maintenon souffroit impatiemment le peu de secret qu'ils gardoient dans leurs affaires ; car on n'a jamais fait de projet pour leur rétablissement qu'il n'ait été aussitôt su en Angleterre qu'imaginé à Versailles ; mais ce n'étoit pas la faute de ces malheureuses Majestés : elles étoient environnées à Saint-Germain de gens qui les trahissoient ; jusqu'à une femme de la Reine, et pour laquelle elle avoit une bonté particulière, qui prenoit dans ses poches les lettres que le Roi ou madame de Maintenon lui écrivoient, les copioit pendant que la Reine dormoit, et les envoyoit en Angleterre. Cette femme s'appeloit madame Strickland, mère d'un petit abbé Strickland qui, dans ces derniers temps, digne héritier de madame sa mère, a prétendu au cardinalat par son manége.

Je ne parlerai point de la guerre, ni des différens succès qu'elle eut, plus ou moins heureux pour la France, et toujours glorieux pour les armes du Roi ; ces choses se trouvent écrites partout : une femme, et surtout de l'âge dont j'étois, tourne ses plus grandes attentions sur des bagatelles.

Le roi alla lui-même faire le siège de Mons, en 1691. Les princesses demeurèrent à Versailles, et madame de Maintenon à

Saint-Cyr, dans une si grande solitude qu'elle ne vouloit pas même que j'y allasse. Je demeurai à Versailles avec les princesses; et, comme il n'y avoit point d'hommes, nous y étions dans une grande liberté. Madame la princesse de Conti et madame la Duchesse avoient chacune leurs amies différentes; et, comme elles ne s'aimoient pas, leurs cours étoient fort séparées. C'est là que madame la Duchesse fit voir cette humeur heureuse et aimable, par laquelle elle contribuoit elle-même à son amusement et à celui des autres. Elle imagina de faire un roman, et de transporter les caractères et les mœurs du temps présent sous les noms de la cour d'Auguste. Celui de Julie avoit par lui-même assez de rapport avec madame la princesse de Conti, à ne le prendre que suivant les idées qu'Ovide en donne, et non pas dans la débauche rapportée par les historiens; mais il est aisé de comprendre que ce canevas n'étoit pas mal choisi, et avec assez de malignité. Nous ne laissions pas d'y avoir toutes nos épisodes, mais en beau, au moins pour celles qui étoient de la cour de madame la Duchesse. Cet ouvrage ne fut qu'ébauché, et nous amusa, et c'étoit tout ce que nous en voulions.

Pendant une autre campagne, les dames

suivirent le Roi en partie; c'est-à-dire madame la duchesse d'Orléans, madame la princesse de Conti et madame de Maintenon. Madame la Duchesse ne suivit pas parce qu'elle était grosse : elle demeura à Versailles; et, quoique je le fusse aussi, ce qui m'empêcha de suivre madame de Maintenon, on ne me permit pas de demeurer avec elle. Madame de Maintenon m'envoya avec madame de Montchevreuil à Saint-Germain, où je m'ennuyai comme on peut croire. Il arriva qu'un jour, étant allée rendre une visite à madame la Duchesse, je lui parlai de mon ennui, et lui fis sans doute des portraits vifs de madame de Montchevreuil et de sa dévotion qui lui firent assez d'impression pour en écrire à madame de Bouzoles¹ d'une manière qui me rendit auprès du Roi beaucoup de mauvais offices. Le Roi fut curieux de voir sur quoi leur commerce pouvoit rouler; et malheureusement cet article qui me regardoit tomba ainsi entre ses mains. On regarda ces

1. Sœur de M. de Torcy, amie intime de madame la Duchesse, et femme de beaucoup d'esprit. (*Voltaire.*) Elle se nommoit Marie-Françoise Colbert de Croissy, et épousa le 15 mai 1696 Joachim de Montaigu, marquis de Bouzoles, lieutenant général et chevalier des ordres du Roi. (*Monmerqué.*)

plaisanteries, qui m'avoient paru innocentes, comme très-criminelles; on y trouva de l'impiété, et elles disposèrent les esprits à recevoir les impressions désavantageuses qui me firent enfin quitter la cour pour quelque temps. Ainsi madame de Maintenon avoit eu raison de m'avertir qu'il n'y avoit rien de bon à gagner avec ces gens-là.

Ces choses-là se passèrent pendant le siège de Namur ¹; et les dames qui suivirent le Roi s'arrêtèrent à Dinant. Ce fut aussi dans cette même année ² que se donna le combat de Steinkerque, où je perdis un de mes frères à la tête du régiment de la Reine-Dragons. Le Roi revint à Versailles après la prise de Namur.

Les hivers ne se ressentaient point de la guerre. La cour étoit aussi nombreuse que jamais, magnifique, et occupée de ses plaisirs, tandis que madame de Maintenon bornoit les siens à Saint-Cyr et à perfectionner cet ouvrage.

Le Roi fit le mariage de M. le duc d'Orléans avec mademoiselle de Blois. Feu Monsieur y donna les mains, non-seulement

1. En 1692.

2. Le 3 août.

sans peine, mais avec joie. Madame tint quelques discours mal à propos, puisqu'elle savoit bien qu'ils étoient inutiles. Il est vrai qu'il seroit à désirer pour la gloire du Roi, comme je l'ai déjà dit, qu'il n'eût pas fait prendre une telle alliance à son propre neveu, et à un prince aussi près la couronne; mais les autres mariages avoient servi de degré à celui-ci.

Je me souviens qu'on disoit déjà que M. le duc d'Orléans étoit amoureux de madame la Duchesse; j'en dis un mot en badinant à mademoiselle de Blois, et elle me répondit d'une façon qui me surprit, avec son ton de lendore : *Je ne me soucie pas qu'il m'aime : je me soucie qu'il m'épouse.* Elle a eu ce contentement.

Feu Monsieur avoit eu envie de préférer Madame la princesse de Conti, fille du Roi, veuve depuis plusieurs années, à mademoiselle de Blois; et je crois que le Roi y auroit consenti, si elle l'avoit voulu; mais elle dit à Monsieur qu'elle préféroit la liberté à tout. Cependant elle fut très-fâchée de voir sa cadette de tant d'années passer si loin devant elle. Mais je dois dire à la louange de Madame la Duchesse qu'elle ne fut pas sensible à ce petit désagrément, qui la touchoit pourtant de plus près; et

je lui ai entendu dire que, puisqu'il falloit que quelqu'un eut un rang au-dessus d'elle, elle aimoit mieux que ce fût sa sœur qu'une autre. Elle étoit d'autant plus louable d'avoir ces sentiments, qu'elle n'avoit qu'une médiocre tendresse pour sa sœur. Il est vrai qu'elles se réchauffèrent quelques années après, et que leur union parut intime; mais les communes favorites, par la suite des temps, les brouillèrent d'une manière irréconciliable; et j'aurai occasion plus d'une fois de parler de cette brouillerie, à laquelle il faut attribuer beaucoup de nos malheurs.

Il faudroit, pour faire le portrait de M. le duc d'Orléans, un singulier et terrible pinceau. De tout ce que nous avons vu en lui et de tout ce qu'il a voulu paroître, il n'y avoit de réel que l'esprit dont en effet il avoit beaucoup, c'est-à-dire une conception aisée, une grande pénétration, beaucoup de discernement, de la mémoire et de l'éloquence. Malheureusement son caractère, tourné au mal, lui avoit fait croire que la vertu n'est qu'un vain nom; et que, le monde étant partagé entre des sots et des gens d'esprit, la vertu et la morale étoient le partage des sots, et que les gens d'esprit affectoient seulement, par rapport à leurs vues, d'en

paroître avoir selon qu'il leur convenoit. Ce prince avoit été parfaitement bien élevé; et comme, dans sa jeunesse, les qualités de son esprit couvroient les défauts de son cœur, on avoit conçu de grandes espérances de lui. Je me souviens que madame de Maintenon, instruite par ceux qui prenoient soin de son éducation, se réjouissoit de ce qu'on verroit paroître dans la personne du duc de Chartres (car c'est ainsi qu'il s'est appelé jusqu'à la mort de Monsieur) un prince plein de mérite, et capable par son exemple de faire goûter à la cour la vertu et l'esprit. Mais, à peine M. le duc de Chartres fut-il marié et maître de soi, qu'on le vit adopter des goûts qu'il n'avoit pas : il courtoisa toutes les femmes, et la liberté qu'il se donna dans ses actions et dans ses propos, souleva bientôt les dévots, qui fondoient sur lui de grandes espérances¹.

M. le duc du Maine se maria dans le même temps, et épousa, comme je l'ai dit, une fille de M. le Prince. L'aînée avoit épousé M. le prince de Conti, cadet de celui qui mourut de la petite vérole, et madame la duchesse du Maine n'étoit pas

1. Les dévots n'ont jamais eu rien à espérer de lui que des ridicules. (*Note de Voltaire.*)

l'aînée de celle qui restoit à marier ; cependant on la préféra à sa sœur, sur ce qu'elle avoit peut-être une ligne de plus : peut-on marquer plus sensiblement, et même plus bassement, qu'on se sent honoré d'une alliance ? Mademoiselle de Condé, aînée de madame du Maine, ressentit vivement cet affront, et elle en a conservé le souvenir jusqu'à la fin de ses jours. J'avoue qu'on lui avoit fait tort, et que, si elle étoit un tant soit peu plus petite, elle étoit beaucoup mieux faite, d'un esprit plus doux et plus raisonnable¹. Quoi qu'il en soit de l'une et de l'autre, madame la Duchesse, portée à se moquer, appeloit ses belles-sœurs *les pouppées du sang* ; et quand le mariage fut déclaré, elle redoubla ses plaisanteries avec monsieur son frère, M. le Duc, d'une façon qui les a, par la suite, brouillés très-sérieusement. C'est encore une des causes d'une dissension dans la famille royale, dont les effets ont été funestes.

A peine madame du Maine fut-elle mariée qu'elle se moqua de tout ce que M. le Prince lui put dire, dédaigna de suivre les exemples de madame la Princesse, et les

1. Elle épousa depuis M. le duc de Vendôme, qui ne fut pas d'humeur de lui faire des enfants. (*Note de Voltaire.*)

conseils de madame de Maintenon : ainsi, s'étant rendue bientôt incorrigible, on la laissa en liberté faire tout ce qu'elle voulut. La contrainte qu'il falloit avoir à la cour l'ennuya : elle alla à Sceaux jouer la comédie¹, et faire tout ce qu'on a entendu dire des *Nuits blanches*² et tout le reste. M. le Duc son frère, pendant un temps, prit un très-grand goût pour elle ; les vers et les pièces d'éloquence volèrent entre eux, les chansons contre eux volèrent aussi. L'abbé de Chaulieu et M. de La Fare, Malézieux et l'abbé Genest secondoient le goût que M. le Duc avoit pour la poésie : enfin le frère et la sœur se brouillèrent, au grand

1. Elle l'aimoit beaucoup et la jouoit fort mal. On la vit sur le même théâtre que Baron : c'étoit un singulier contraste ; mais sa cour étoit charmante ; on s'y divertissoit autant qu'on s'ennuyoit alors à Versailles ; elle aimoit tous les plaisirs par son esprit, par son imagination, par ses fantaisies : on ne pouvoit pas ruiner son mari plus gaie-ment.

2. Ces nuits blanches étoient des fêtes que lui donnoient tous ceux qui avoient l'honneur de vivre avec elle. On faisoit une loterie de vingt-quatre lettres de l'alphabet ; celui qui tiroit C donnoit une comédie, l'O exigeoit un petit opéra, le B un ballet. Cela n'est pas aussi ridicule que le prétend madame de Caylus, qui étoit un peu brouillée avec elle. (*Notes de Voltaire.*)

contentement, je crois, de madame la Duchesse.

M. le Duc avoit de grandes qualités, de l'esprit et de la valeur au suprême degré; il aimoit le Roi et l'État. Bien loin d'avoir cet intérêt sordide qu'on a toujours reproché aux Condé, il étoit juste et désintéressé, et il en donna des marques après la mort de M. le Prince son père, quand il fut en possession du gouvernement de Bourgogne. M. le Prince exigeoit de cette province une somme d'argent considérable, indépendante des droits de son gouvernement; et monsieur le Duc son fils, en prenant sa place, le remit généreusement à la province. Ce prince ne laissoit pas d'avoir des défauts; il étoit brutal; et, quant à son esprit, les meilleures choses qu'il avoit pensées devoient ennuyeuses à force de les lui entendre redire. Il aimoit la bonne compagnie; mais il n'y arrivoit pas toujours à propos. On ne peut pas, en apparence, être moins fait pour l'amour qu'il l'étoit; cependant il se donnoit à tout moment comme un homme à bonnes fortunes. Il aimoit madame sa femme plus qu'aucune de celles dont il vouloit qu'on le crût bien traité, et cependant il affectoit beaucoup d'indifférence pour elle : il en étoit

excessivement jaloux, et ne vouloit pas le paroître. Quoi qu'il en soit, l'État et madame la Duchesse ont fait une perte irréparable à sa mort¹. Ses défauts n'étoient aperçus que de ceux qui avoient l'honneur de le voir familièrement; et ses bonnes qualités auroient été d'une grande ressource à la France, à la mort de Louis XIV, dont il étoit plus estimé qu'aimé, parce qu'en effet il étoit plus estimable qu'aimable.

M. le prince de Conti étoit le contraire. Quoiqu'il eût de grandes qualités, bien de la valeur, et beaucoup d'esprit, cependant on peut dire qu'il étoit plus aimable qu'estimable. Il n'avoit jamais que l'esprit qui convenoit avec ceux avec qui il étoit; tout le monde se croyoit à sa portée; jamais, je ne dis pas un prince, mais aucun homme n'a eu au même degré que lui le talent de plaire : d'ailleurs il étoit foible pour la cour autant qu'avec madame sa femme. On dit qu'il étoit intéressé : je n'en sais rien; je sais seulement que l'état de sa fortune ne lui permettoit pas de paroître fort généreux. Sa figure n'avoit rien de régulier; il étoit grand sans être bien fait, maladroit avec de

1. Il mourut le 4 mars 1710, âgé de quarante-deux ans.

la grâce ; un visage agréable : ce qui formoit un tout plein d'agrémens et de charmes, à quoi l'esprit et le caractère contribuoient. M. le Duc ne l'aimoit pas naturellement, ni surnaturellement, par l'amour qu'il eut pour madame la Duchesse ; cependant il le copioit et vouloit souvent qu'on crût qu'il avoit imaginé les mêmes choses que lui.

M. le prince de Conti, jusqu'à la passion qu'il eut pour madame la Duchesse, n'avoit pas paru capable d'en avoir de bien sérieuses. Il avoit eu plusieurs affaires galantes, et avoit fait voir plus de coquetterie que d'amour ; mais il en eut un violent pour madame la Duchesse. Peut-être que le rapport d'agrémens qu'on trouvoit en eux, et la crainte des personnes intéressées, ont contribué à faire naître cette passion : il est certain du moins que les soupçons de M. le Prince, les précautions de madame la Princesse, et l'inquiétude de M. le Duc l'ont prévenue. Il y avoit longtems que madame la Duchesse étoit mariée, et que sa beauté faisoit du bruit dans le monde, sans que M. le prince de Conti parût y faire attention. Quelques personnes même s'y étoient attachées particulièrement ; mais aucune ne lui a plu, si on excepte le comte de Mailly, dont je ne répondrai pas,

quoique je n'aie rien vu, en passant ma vie avec elle, qui pût autoriser les bruits qui ont couru. Je l'ai bien vu amoureux ; j'en ai parlé en badinant, et madame la Duchesse me répondoit sur le même ton. Madame de Maintenon en a souvent parlé, et en ma présence, à M. de Mailly ; mais il se tiroit des réprimandes qu'elle lui faisoit par des plaisanteries, qui réussissoient presque toujours avec madame de Maintenon quand elles étoient faites avec esprit. Lassé pourtant des discours qu'on tenoit, et craignant enfin qu'ils ne revinssent au Roi, il fit semblant d'être amoureux d'une autre femme. Ce prétexte réussit assez pour alarmer la famille de cette femme ; et comme c'étoient des gens bien à la cour, ils vinrent prier madame de Maintenon d'empêcher le comte de Mailly de continuer les airs qu'il se donnoit à l'égard de leur fille : c'étoit tout ce que vouloit le comte de Mailly, et il ne manqua pas de dire à madame de Maintenon que, si elle le grondoit sur cette femme, il falloit au moins qu'elle fût en repos sur l'autre. Quoi qu'il en soit, et le prétexte et la réalité prirent fin.

M. le prince de Conti ouvrit les yeux sur les charmes de madame la Duchesse, à force de s'entendre dire de ne la pas regarder : il

l'aima passionnément, et si, de son côté, elle a aimé quelque chose, c'est assurément lui, quoi qu'il soit arrivé depuis.

On prétend, et ce n'est pas, je crois, sans raison, que ce prince, qui n'avoit été jusque-là sensible qu'à la gloire ou à son plaisir, le fut assez aux charmes de madame la Duchesse pour lui sacrifier une couronne.

On sait qu'il fut appelé par un parti en Pologne, et on prétend qu'il auroit été unanimement déclaré roi s'il l'avoit bien voulu, et si son amour pour madame la Duchesse n'avoit pas ralenti son ambition. Je crois pourtant que beaucoup d'autres choses ont contribué au mauvais succès de son voyage en Pologne; mais, comme on croyoit ici, dans le temps qu'il partit, l'affaire certaine, et qu'il étoit persuadé de ne jamais revenir en France, les adieux furent aussi tendres et aussi tristes entre madame la Duchesse et lui qu'on peut se l'imaginer¹.

Ils avoient un confident contre lequel la jalousie et la véhémence de M. le Duc ne pouvoient rien : ce confident étoit M. le

1. Le prince de Conti fut élu roi de Pologne le 27 juin 1697; mais l'électeur de Saxe le devança et se fit sacrer le 15 septembre. Le prince alla jusqu'à Dantzick et revint en France.

Dauphin, et je crois qu'ils n'en ont jamais eu d'autre. Cette affaire a été menée avec une sagesse et une conduite si admirables, qu'ils n'ont jamais pu donner aucune prise sur eux ; si bien que madame la Princesse fut réduite à convenir avec madame sa belle-fille, qu'elles n'avoient d'autres raisons de soupçonner cette galanterie, que parce que M. le prince de Conti et elle paroisoient faits l'un pour l'autre.

M. le prince de Conti ne goûta pas longtemps le dédommagement qu'il trouvoit dans sa passion au défaut d'une couronne. Son tempérament foible le fit, presque aussitôt après son retour, tomber dans une maladie de langueur, qui termina enfin sa vie trois ou quatre ans après¹, infiniment regretté de toute la France, de Monseigneur, et de sa maîtresse.

Elle eut besoin de la force qu'elle a naturellement sur elle-même pour cacher à M. le Duc sa douleur. Elle y réussit d'autant plus, je crois, qu'il étoit si soulagé de n'avoir plus un tel rival ni un tel concurrent, qu'il ne se soucia d'examiner ni le passé, ni le fond du cœur.

Madame la Duchesse vécut comme un

1. Il mourut le 22 février 1709.

ange avec lui ; elle fit même que l'éloignement de Monseigneur pour la personne de M. le Duc diminua. Il paroissoit s'accoutumer à lui ; et il y auroit été fort bien par la suite, si une mort prompte ne l'avoit enlevé dans le temps qu'il étoit, comme je l'ai déjà dit, le plus nécessaire à la France, et à sa maison, et à madame sa femme. Elle en parut infiniment affligée, et je crois que c'étoit de bonne foi : elle n'avoit que de l'ambition dans la tête et dans le cœur depuis la mort de M. le prince de Conti ; et M. le Duc avoit toutes les qualités propres à lui faire concevoir de grandes espérances de ce côté-là. Il étoit impossible, de quelque façon que la famille royale se pût tourner, que M. le Duc n'eût pas joué un grand rôle ; madame la Duchesse gouvernant alors Monseigneur, et M. le Duc ayant, de son côté, tout le courage et toute la capacité nécessaires pour commander les armées, et même pour gouverner l'État.

La faveur de madame la Duchesse auprès de Monseigneur redoubla après cette mort. Il étoit continuellement chez elle, et l'envie que M. le duc de Berri avoit de lui plaire faisoit aussi qu'il s'y trouvoit souvent avec lui ; et, comme madame la Duchesse mit dans le monde, dans le même temps,

les princesses ses filles, et que par conséquent elles étoient souvent avec Monseigneur et M. le duc de Berri, on jugea que madame la Duchesse avoit dessein de faire le mariage de mademoiselle de Bourbon avec M. le duc de Berri, ou du moins on se servit de cette raison pour presser celui de mademoiselle d'Orléans avec ce prince.

Il faut avouer ici que madame de Maintenon entra dans cette crainte, et que son amitié pour madame la duchesse de Bourgogne lui fit appréhender le grand crédit de madame la Duchesse. Elle ne put imaginer sans une peine extrême que madame la duchesse de Bourgogne se verroit un jour abandonnée, et que toute la cour seroit aux pieds de madame la Duchesse pour plaire à Monseigneur. Elle voyoit dans madame la Duchesse une conformité de caractère, de vues et d'humeur entre elle et madame de Montespan, qui la détermina entièrement pour le côté d'Orléans : mais je me souviens que je n'ai pas encore dit un mot de madame la duchesse de Bourgogne.

On sait que cette princesse¹ n'avoit que dix

1. Le roi la reçut à Montargis, le 4 novembre 1696.

à onze ans quand elle vint en France. Sa grande jeunesse, et les prières de madame la duchesse de Savoie sa mère, firent que madame de Maintenon en prit un soin particulier; ou, pour mieux dire, l'intérêt du Roi et celui de toute la France l'engagèrent encore plus à donner tous ses soins pour achever l'éducation que madame la duchesse de Savoie avoit si bien commencée; car, il faut dire la vérité, et je l'ai souvent entendu dire à madame de Maintenon, qu'on ne peut avoir été mieux élevée que l'avoit été cette princesse. *Nous n'aurions fait, disoit-elle, que la gâter ici, si les bonnes qualités qui sont en elle y avoient été moins fortement imprimées.* Madame de Maintenon se mit donc en possession de la princesse de Savoie dès qu'elle arriva ici; et, soit par esprit ou par sentiment, elle déféra entièrement à ses avis. Elle fut, jusqu'à son mariage, et quelque temps encore après, fort séparée des princesses et du reste de la cour. Madame de Maintenon la formoit sous les yeux du Roi: elle l'environna autant qu'il lui fut possible de personnes de mérite; elle lui donna pour dame d'honneur madame la duchesse du Lude; pour dame d'atour, madame la comtesse de Mailly; et les dames du palais étoient

choisies entre ce qu'il y avoit de meilleur, ou du moins regardé comme tel par madame de Maintenon.

La duchesse du Lude avoit de la dignité dans l'extérieur, et une déférence à l'égard de madame de Maintenon qui lui tenoit lieu d'esprit. On n'avoit voulu dans cette place qu'une représentation ; c'est aussi tout ce qu'elle avoit, et elle ne faisoit rien sans en rendre compte. Les princesses, qui virent qu'on éloignoit madame la duchesse de Bourgogne de leur commerce, n'en surent pas bon gré à madame de Maintenon ; et surtout madame la Duchesse, qui dans le fond ne l'aimoit pas, moins par rapport à madame de Montespan que parce qu'elle avoit voulu autrefois lui donner des avis, et qu'elle l'avoit souvent blâmée dans sa conduite ; mais, dans le fond, c'étoit plus pour la rendre telle qu'il convenoit au Roi que pour tout autre motif. Mais, comme on ne se rend pas justice, elle l'accusoit d'une chose dont pourtant madame de Maintenon l'avoit bien avertie, et qu'il n'avoit tenu qu'à elle de prévenir. Il est vrai qu'ayant pensé, peut-être assez à propos, que son exemple et ses discours pouvoient être dangereux, et gâter en un instant tout ce qu'elle auroit fait avec beaucoup de

peines et de temps auprès de madame la duchesse de Bourgogne, madame de Maintenon fit en sorte qu'elle ne vît guère madame la Duchesse, et qu'elle ne lui parlât jamais en particulier. Elle ne craignoit pas de même madame la duchesse d'Orléans, dont l'esprit étoit moins porté à la raillerie, et qui s'étoit plus ménagée avec madame de Maintenon. D'ailleurs madame la Dauphine et madame de Maintenon étoient entourées de femmes attachées à madame la duchesse d'Orléans, qui la faisoient valoir, et qui relevoient avec malignité tout ce que faisoit et disoit madame la Duchesse, et lui attribuoient même souvent des choses à quoi elle n'avoit pas pensé.

J'ai ouï dire à madame la Duchesse, dans le temps de la déclaration du mariage de M. le duc de Berri, qu'elle n'avoit jamais parlé à Monseigneur de lui faire épouser mademoiselle de Bourbon, et véritablement Monseigneur étoit peu propre à recevoir de pareilles propositions et à entrer dans un projet qu'il n'auroit pas confié au Roi. Madame la Duchesse, qui le connoissoit, se seroit bien gardée de lui laisser seulement croire qu'elle en eût la pensée. Peut-être imaginoit-elle que, le Roi étant vieux, il pourroit arriver que M. le duc de Berri

n'étant pas marié, il lui seroit alors facile de déterminer le choix de Monseigneur en faveur d'une de ses filles ; mais, à coup sûr, elle ne lui auroit jamais en attendant confié cette pensée. A dire la vérité, quoique la fille de M. le duc d'Orléans dût passer devant une fille d'une branche cadette, il n'étoit pas naturel et convenable, après ce qui s'étoit passé en Espagne, d'allier la maison d'Orléans à un prince aussi près de la couronne et frère du roi d'Espagne.

Il eût été à désirer, ou que le Roi n'eût point marié M. le duc de Berri, ce qui ne pressoit pas, ou qu'il eût fait un autre choix. Il ne lui falloit ni une fille de madame la Duchesse, ni une fille de madame la duchesse d'Orléans, par la bâtardise des mères ; mais il falloit encore moins prendre la fille d'un homme qui au moins avoit eu des intelligences avec les ennemis de la couronne d'Espagne, dans le temps qu'il y commandoit les armées, pour conserver cette couronne à Philippe V. Je laisse même à part tout ce qui s'est dit et du poison et de la conduite qu'il tenoit dans ce pays-là. Ses traités avec l'Angleterre étoient suffisans pour qu'on fît avec justice le procès à ce prince ; et c'étoit une assez grande clémence au Roi de lui avoir pardonné, sans

avoir voulu l'approcher de plus près de sa personne par cette alliance : mais enfin la destinée de la France fit qu'il pensa autrement. Ce roi si sage consentit à un mariage dont il eut lieu de se repentir ; Monseigneur y donna les mains par cette déférence qu'il eut toujours aux volontés du Roi , et de si bonne grâce qu'il ne parut pas même en être fâché. Madame la Dauphine en fut ravie : elle regardoit ce mariage comme son ouvrage, et elle croyoit qu'il assureroit le repos et l'agrément de sa vie après la mort du Roi ; mais à peine fut-il conclu qu'elle eut lieu de s'en repentir.

Madame la duchesse de Berri ne se contraignit plus, et il est bien plus étonnant qu'avec son caractère et son tempérament elle eût pu prendre autant sur elle qu'elle y prit pendant les deux années qui précédèrent son mariage, qu'il l'est, qu'étant parvenue à ce qu'elle désiroit, elle dédaignât de se contraindre après. Elle se montra donc, dès le lendemain de ses noces, telle qu'elle étoit : c'est-à-dire une autre reine de Navarre pour les mœurs ; à quoi elle ajoutoit le goût du vin, et une ambition que les personnes fort dissolues n'ont ordinairement pas. Mais il faut avouer qu'elle avoit été élevée d'une manière bien

propre à porter ses mauvaises qualités aussi loin qu'elles pouvoient aller. Monsieur son père avoit eu pour elle, dès sa naissance, une amitié singulière ; et, à mesure qu'elle avançoit en âge, il lui confioit ses goûts et la rendoit témoin de ses actions. Elle le voyoit avec ses maîtresses ; il la faisoit souvent venir en tiers entre madame d'Argenton et lui ; et comme il avoit le goût de la peinture, il peignit lui-même sa fille toute nue. Malgré cette éducation, elle sut si bien se contraindre deux ans avant son mariage, qu'on ne parloit à madame la Dauphine et à madame de Maintenon que de sa retenue, et madame la duchesse d'Orléans, qui désiroit ardemment ce mariage, et qui vit bien qu'il ne réussiroit pas tant que cette princesse demeureroit à Paris ou à Saint-Cloud entre les mains de son père, la fit venir à Versailles sous ses yeux. Là, cette jeune princesse, qui comprit que sa fortune dépendoit de sa conduite, en eut une si bonne qu'on ne s'apercevoit pas de ses mauvaises inclinations, et même, quelque temps avant que de venir à Versailles, dès l'âge de douze ans, elle pensa qu'elle avoit trop de disposition à engraisser, et que, si elle continuoit sa manière de vivre, ce pourroit être un obstacle aux vues qu'on avoit pour elle :

cette idée lui fit prendre la résolution de ne guère manger, de peu dormir, et de faire beaucoup d'exercice, quoiqu'elle fût naturellement gourmande et paresseuse. On ne peut disconvenir qu'une fille capable à cet âge d'une pareille résolution par le seul motif d'ambition, et sans qu'elle y fût portée par l'autorité des gens qui en avoient sur elle, devoit être un jour bien dangereuse. Mais, quand elle fut une fois mariée, elle crut que rien ne valoit la peine qu'elle se contraignît; aussi s'enivra-t-elle avec monsieur son père, deux jours après son mariage, dans un souper qu'il donna à madame la Dauphine à Saint-Cloud, aux yeux de cette princesse, de madame sa mère, et de M. le duc de Berri. Non contents d'avoir beaucoup bu à table, ils allèrent s'achever avec des liqueurs dans un petit cabinet, et madame la Dauphine fut bien honteuse d'avoir à la ramener dans cet état à Versailles. Je ne dirai point comment elle manifesta ses autres inclinations; il suffit de dire qu'elle ne tarda pas à les faire connoître. Je passerai de là à l'histoire des pendans d'oreilles, qui firent tant de bruit, et qui, si on en croit la commune opinion, eurent des suites si funestes.

Madame la duchesse d'Orléans avoit des

pendans d'oreilles très-beaux, que feu Monsieur avoit eus de la reine mère; M. le duc d'Orléans les lui prit pour les donner à madame la duchesse de Berri. La manière et la chose devoient lui être désagréables; mais elle eut tort, les connoissant tous deux, d'en faire tant de bruit. Elle se plaignit, elle pleura, elle en parla au Roi, qui gronda madame la duchesse de Berri. Madame la Dauphine entra, pour son malheur, dans cette querelle, et prit parti pour madame la duchesse d'Orléans.

Depuis ce moment, madame la duchesse de Bourgogne et madame la duchesse de Berri ne furent plus ensemble de la même manière; car il faut avouer que dans les commencemens du mariage, la première ne regardoit pas l'autre comme sa belle-sœur, mais comme sa propre fille. Elle lui donnoit des conseils et elle l'avoit voulu former, comme elle-même l'avoit été, d'une manière propre à plaire au Roi : sentimens et dispositions bien rares, non-seulement dans une princesse, mais dans une femme ordinaire.

Madame la Dauphine ne l'étoit pas; et, si cette princesse avoit des défauts et des foiblesses, elle avoit aussi de grandes qualités, et il faut avouer que son commerce

étoit charmant. Le public a de la peine à concevoir que les princes agissent simplement et naturellement, parce qu'il ne les voit pas d'assez près pour en bien juger, et parce que le merveilleux qu'il cherche toujours ne se trouve pas dans une conduite simple et dans des sentimens réglés. On a donc mieux aimé croire que madame la Dauphine ressembloit à monsieur son père, et qu'elle étoit, dès l'âge de onze ans qu'elle vint en France, aussi fine et aussi politique que lui, affectant pour le Roi et madame de Maintenon une tendresse qu'elle n'avoit pas. Pour moi, qui ai eu l'honneur de la voir de près, j'en juge autrement ; et je l'ai vue pleurer de si bonne foi sur le grand âge de ces deux personnes qu'elle croyoit avec raison devoir mourir devant elle, que je ne puis douter de sa tendresse pour le Roi¹. Mais madame la Dauphine étoit jeune, elle étoit femme, et naturellement coquette; ce qui suffit pour faire comprendre qu'il y avoit journellement dans sa conduite beaucoup de petites choses qu'elle auroit voulu cacher; ce n'est pas là être fausse. Je ne dois pas même céler, pour sa justification, qu'il y a bien de ces petites

1. Ici s'arrête l'édition de 1770.

fautes où elle s'est laissé entraîner par les autres, et que le plus grand défaut que je lui aie connu étoit d'être trop facile, et de laisser prendre trop d'empire aux jeunes personnes qui l'approchoient; ce qui l'a jetée dans quelques inconvéniens qui ont pu faire quelque tort à sa réputation.

On a parlé de deux hommes pour lesquels on a prétendu qu'elle avoit eu du goût : le premier étoit un fou¹, et elle étoit un enfant quand il alla en Espagne, où il fut aussi l'amoureux de la reine d'Espagne², sœur de madame la duchesse de Bourgogne.

Je ne l'ai pas connu parce que je n'étois pas à la cour dans ce temps-là; mais j'en sais assez pour dire que les passions étoient en lui des folies, et par les excès où elles le portoient, et par les moyens qu'il employoit. Cependant, comme il avoit de l'esprit, il a ébloui pendant un temps les gens

1. On voit bien que c'est de M. de Maulevrier que je veux parler; et la manière dont il s'est tué justifie assez ce que j'en ai dit: il se jeta par une fenêtre. (Note de M^{me} de Caylus.)

2. La reine d'Espagne lui avoit écrit quelquefois. Chaque mot de la lettre étoit enfermé dans une boule de hoca; le paquet étoit adressé à l'abbé de Caumartin, depuis évêque de Blois. (Cette note paroît être aussi de madame de Caylus.)

les plus sages. Madame de Maintenon n'a pas même été exempte d'avoir quelque bonne opinion de lui ; ce qui a paru par des audiences particulières qu'elle a bien voulu lui donner quelquefois. Madame de Maulevrier, fille du maréchal de Tessé, qui fut bien avec madame la Dauphine jusqu'à la mort de son mari, s'est brouillée avec cette princesse pour n'avoir pas voulu, à ce qu'on dit, lui rendre ses lettres ; mais, dans la vérité, pour avoir, je crois, répandu ce bruit-là sans fondement. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle a toujours été mal avec elle depuis, quoiqu'elle fût fille du premier écuyer de cette princesse, et d'un homme dont le Roi s'étoit servi pour travailler à son mariage.

Nangis est le second pour lequel madame la Dauphine a eu du goût. Je ne parlerai pas de celui-là comme j'ai parlé de l'autre, et j'avouerai que je le crois comme le public : la seule chose dont je doute, c'est que cette affaire soit allée aussi loin qu'on le croit, et je suis persuadée que cette intrigue s'est passée en regards et en quelques lettres tout au plus. Je me le persuade par deux raisons : l'une, que madame la Dauphine étoit trop gardée, et l'autre que Nangis étoit trop amoureux d'une autre femme

qui l'observoit de près¹, et qui m'a dit à moi-même que, dans le temps qu'on soupçonnoit qu'il pouvoit être avec madame la Dauphine, elle étoit bien assurée du contraire, puisqu'il étoit avec elle.

1. Madame de La Vrillière (V. Saint-Simon, t. IV et les *Lettres de Madame*, duchesse d'Orléans).

FIN.

TABLE ANALYTIQUE.

A

ALBRET (le maréchal d'), lie sa femme avec la veuve de Scarron, 46. — Sa femme suppose une maladie de lui pour arracher Mlle de Pons aux empresses du Roi, 152.

ALBRET (la maréchale d'), se lie avec la veuve Scarron; son portrait, 46. — Mot que lui dit M. de Matha, 47. — C'est chez elle que M^{me} Scarron fait la connaissance de M^{me} de Montespan, 49. — Suppose une maladie de son mari pour arracher Mlle de Pons aux empresses du Roi, 152.

ANGLETERRE (le roi d') Jacques, détrôné par le prince d'Orange. Son gendre est enchanté d'être débarrassé de lui, 183. — Est reçu par le Roi à son arrivée en France, 185. — Peu de secret qu'il garde sur les affaires, 186.

ANGLETERRE (la reine d'), femme de Jacques Stuart. — S'était fait haïr en Angleterre, 185. — Avait de l'esprit et des bonnes qualités, 185. — Peu de secret qu'elle garde sur les affaires; est espionnée et trahie par sa femme de chambre, 186.

AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa d'), grand-père de M^{me} de Maintenon. — Son mot à Henri IV après l'attentat de Jean Châtel, 39. — Epouse Suzanne de Lezay, 39. — Sa famille, 40.

AUBIGNÉ (Constant d'), fils d'Agrippa, père de M^{me} de Maintenon. — Son caractère et ses malheurs, 40. — Epouse, étant prisonnier, Jeanne de Cardillac, 40. — Son incredulité, 41. — S'expatrie en Amérique, 41. — Sa mort, 42.

AUBIGNÉ (M^{me} d'), Jeanne de Cardillac, femme de Constant d'Aubigné, mère de M^{me} de Maintenon. — Accouche de François d'Aubigné dans la prison de Niort, 40. — Mot que dit à son propos le cardinal de Richelieu, 41. — Revient d'Amérique en France avec ses enfants et se trouve ruiné, 42.

AUBIGNÉ (M. d'), frère de M^{me} de Maintenon. — Lettre que celle-ci lui écrit à propos de son refus de la place de dame d'honneur de la Dauphine, 119.

AUTRICHE (Anne d), mère de Louis XIV. — Fait une pension à François d'Aubigné, après la mort de Scarron, 45.

AUTRICHE (Marie-Thérèse d'), femme de Louis XIV, voit d'un bon œil la faveur

de Mme de Maintenon, 60. — Mme de Montespan l'amuse à son coucher, 67. — Attend toujours le Roi pour se mettre au lit, 67. — Son mot à une carmélite, 67. — Sa mort, 141. — Aime Mme de Maintenon; crainte que lui inspire le Roi, 142. — N'avait rien d'aimable, 143. — Le roi ne découche jamais d'avec elle, 144. — Sa mort trouve le roi plus attendri qu'affligé, 145. — Est regrettée sincèrement par Mme de Maintenon, 145. — Est pleurée par Mme de Montespan, 145.

B

BABBIEN (Nanon), femme de chambre et favorite de Mme de Maintenon; participe au secret de son mariage avec Louis XIV, 156.

BARBÉZIEUX (M. de) empêche, en l'épousant, Mlle d'Uzès de devenir duchesse du Maine, 74. — Intercepte les lettres adressées à Mlle Chouin, 175.

BARILLON (M. de), amoureux platonique de Mme de Maintenon. Deux mots de lui, 114.

BIRON (Mlle de), fille d'honneur de la Dauphine; se rend nécessaire à Monseigneur, et obtient par là de quoi se marier, 126.

BEAUMELLE (M. de La). Maltraité par Voltaire dans Sa *Préface* de la première édition des *Souvenirs*, p. 35.

BEAUVILLIERS (la duchesse de). Mme de Maintenon se lie étroitement avec elle, 148.

BERRY (le duc de). Mot que

lui dit en mourant la première Dauphine, sa mère, 133. — On prête à Mme la Duchesse le projet de lui faire épouser sa fille, 202. — Mme de Maintenon traverse ce dessein, 202. — Il eût été à désirer que le Roi ne la mariât point ou fît un autre choix que celui de sa femme, 202.

BERRY (la duchesse de), fille du duc d'Orléans. Son portrait, 207. — Son éducation, 208. — S'enivre avec son père, 209. — Querelle avec sa mère à propos de pendants d'oreille, 210.

BESSOLA (la), femme de chambre allemande de la Dauphine. Funeste empire qu'elle prend sur sa maîtresse, 130. — Le Roi essaye en vain de lutter contre cette absorption, 131.

BÉTHUNE (M. de), ambassadeur en Pologne. Mme d'Heudicourt est disgraciée à propos des lettres qu'elle lui écrivait, 153.

BONTEMPS (M.), valet de chambre du roi, participe au secret de son mariage avec Mme de Maintenon, 156.

BOSSUET. — Annonce à Mlle de La Vallière la mort de son fils; sa réponse, 65. — Est d'avis que Mme de Montespan peut revenir à la cour et y vivre chrétiennement, 78. — Est proposé par Mme de Montespan pour contribuer à l'éducation de Monseigneur, fils de Louis XIV, 104. — Louis XIV le charge d'inviter Mme de Montespan à se retirer de la cour, 172.

BOYER (M.). — Fait, à l'instigation de l'abbé Testu, une

Judith pour le théâtre de Saint-Cyr, 171.

BRANÇAS (le duc de), chevalier d'honneur de la reine; sa liaison avec M^{me} de Maintenon, 149.

BRINON (M^{me} de). Ursuline que protège M^{me} de Maintenon; fonde la communauté qui devient le noyau de l'établissement de Saint-Cyr, 158. — Sa présomption la fait disgracier et renvoyer, 161. — Se réfugie à Maubuisson; avait de l'esprit et le goût du théâtre, 162.

BRUNSWICK (la duchesse de). Demeure fidèle à M^{me} de Brinon dans sa disgrâce, 162.

C

CAYLUS (la marquise de) Meurt en avril 1729, *Notice historique*, 5. — Diète pendant sa maladie, ses *Souvenirs* à son fils, 6. — Ces *Souvenirs* sont une conversation écrite, 7. — Témoignage, à cet égard, de Marin, 7. — Leur valeur historique est diminuée, 7. — Leur valeur littéraire est immortelle, 8. — Les *Souvenirs* ont été réimprimés neuf fois depuis Voltaire jusques et y compris notre édition, p. 8. — Généalogie de M^{me} de Caylus, 8. — Elle est arrière-petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné et nièce, à la mode de Bretagne, de M^{me} de Maintenon, 9. — Ce n'est pas par son fils que les *Souvenirs* sont publiés, 10. — Marin accuse Diderot de cette indiscretion, 10. — C'est

Voltaire qui en est l'auteur, 11. — Comment Voltaire la définit dans son *Siècle de Louis XIV*, 12. — Son précoce mariage, 18. — Portrait de son mari, 18. — Sa mort, 18. — Participe aux représentations de Saint-Cyr, 19. — Assiste aux lectures d'*Esther* que fait Racine dans la chambre de M^{me} de Maintenon, 19. — C'est pour elle qu'il écrit le *Prologue*, 19. — Talent dramatique de M^{me} de Caylus, 20. — Avis unanime des contemporains sur son succès, 20. — Extraits des lettres de M^{me} de Sévigné sur ce sujet, 20-21. — On trouve qu'elle joue trop bien son rôle, 21. — Sa disgrâce; ses motifs divers, 21. — Son commerce avec le duc de Villeroy, 21. — Haine jalouse que lui voue M^{me} de Montchevreuil, 21. — Saint-Simon se trompe sur la date de la disgrâce, 22. — M^{me} de Coulanges la fixe dans une lettre à M^{me} de Sévigné, 22. Ne quitte plus son amie M^{me} de Leuville, 22. — A trop d'esprit pour n'être pas un peu maligne, 23. — Son portrait en 1695, par M^{me} de Coulanges, 24. — Extrait des *Mémoires* de Saint-Simon sur son caractère; sa disgrâce et ses causes, 24-25. — Sa conversion, 26-27. — Sa liaison avec le duc de Villeroy, 27. — M^{me} de Maintenon favorise son retour en grâce, 27-28. — Cherche à se ménager, en dehors de M^{me} de Maintenon, un établissement auprès de la duchesse de Berry, 28-29. — Saint-Simon déjoue

ce projet. 29. — Témoignages à sa louange, du marquis de La Fare, de l'abbé de Choisy, de l'abbé Geydoyn, de M. Rémond, 30. — Appréciation de Mme de Caylus par Sainte-Beuve, 30. — Editions antérieures à la nôtre de ses *Souvenirs*, 31. — Son portrait dessiné par Rigaud, 32. — *Préface* de la première édition de ses *Souvenirs*, par Voltaire, 33 à 36. — Comment elle caractérise elle-même ses *Souvenirs* au début de cet ouvrage, 37. — Son esquisse de la vie de Théodore-Agrippa d'Aubigné, 38-39. — Détails sur le mariage de Françoise d'Aubigné avec Scarron, la modestie et la régularité de sa vie, 44-45. — Récit de la conversion de Mme de Caylus, par elle-même, 54-55-56. — Ses deux frères sont faits catholiques en même temps qu'elle, 57. — Soins maternels que prend d'elle Mme de Maintenon, 58. — Conversion du marquis de Villette, 59-60. — Époque exacte à laquelle se rapportent ses *Souvenirs*, 60. — Ne se rappelle pas avoir vu Mme de Fontanges, 70. — Voit Mlle de La Vallière aux Carmélites, 65. — Y voit plus tard Mme de Montespan venant visiter Mlle de La Vallière, 66. — Sa réponse à Mme de Maintenon qui la consulte sur son refus de la place de dame d'honneur de la Dauphine, 120. — Ne dissimule pas ce qui s'est dit sur la liaison de Mme de Maintenon avec M. de Villarceaux, 122. — Croit à la

vertu de Mme de Maintenon, mais ne l'affirmerait pas comme M. de Lassay, 123. — Mme de Maintenon refuse pour elle le duc de Roquelaure, 125. — La reine la caresse par égard pour Mme de Maintenon, 141. — Assiste aux lectures d'*Esther*. — Enchanter Racine par sa voix et sa déclamation. — Joue successivement tous les rôles d'*Esther*, 167. — Voit assez souvent après sa disgrâce Mme de Montespan avec Mme la Duchesse, 172. — S'attache, malgré les avis de Mme de Maintenon, à Mme la Duchesse, 183. — S'en trouve mal, 184. — Est demeurée jacobite, 185. Demeure à Versailles avec les princesses pendant le siège de Mons, 187. — Sa grossesse l'empêche de suivre la cour pendant une autre campagne. — S'ennuie à Saint-Germain; a le tort de le dire à Mme la duchesse, 188. — Quitte la cour pendant quelque temps, 189.

CAYLUS (le marquis de), mari de l'auteur des *Souvenirs*. Son portrait. *Notice historique*, 18. — Sa mort, 18. — Détails que donne sur lui Saint-Simon, 25.

CAYLUS (le comte de), fils de la marquise. Écrit les *Souvenirs* de sa mère sous sa dictée en avril 1727. *Notice historique*, 61. — Esquisse de son portrait et de sa vie, 6 et 9. — Fait partie de la *Société du bout du banc*, 9. — Sa mort, 9. — Ce n'est point par lui que les *Souvenirs* sont publiés, 10. — Pourquoi, 10. — Il communique le manuscrit à diverses

personnes, 11. — Fait graver le portrait de sa mère, d'après le dessin de M. Rigaud, 32.

CHARMEL (M. du). Sa conversion touche M^{me} de Gramont, 151.

CHAULIEU (l'abbé de). Seconde le goût qu'a M. le Duc pour la poésie, 194.

CHEVREUSE (la duchesse de). M^{me} de Maintenon se lie étroitement avec elle, 148.

CHOISY (l'abbé de). Loue M^{me} de Caylus et écrit dans sa langue; *Notice historique*, 30.

CHOUIN (M^{lle}), fille d'honneur de la princesse de Conti, enlève à sa maîtresse M. de Clermont-Chatte, 137. — Comment la chose se découvre; est chassée, 138. — Nouveau récit de cette affaire, 174-175. — Devient la maîtresse de Monseigneur, 175. — C'est une affaire d'être admis dans leur particulier, 176. — Le roi et M^{me} de Maintenon la voient chez Monseigneur quelque temps avant sa mort, 176.

CLÉRAMBAULT (le maréchal de). Son mot à propos de M^{lle} d'Uzès, 74.

CLERMONT-CHATTE (M. de). M^{lle} Chouin l'enlève à la princesse de Conti, 137. — Comment la chose se découvre. — Est exilé, 138. — Nouveau récit de cette affaire, 174-175.

COLBERT (M.). Marie sa troisième fille avec le duc de Mortemart, neveu de M^{me} de Montespan, 148. — Ce que coûte au roi ce mariage, 148.

CONDÉ (le prince de), dit le grand Condé, favorise l'al-

liance d'une fille naturelle du roi avec un prince de sa maison, 139. — Se renferme avec sa petite-belle-fille, Madame la Duchesse, mourante de la petite vérole, 178. — Demande en mourant au roi le retour du prince de Conti exilé et l'obtient, 181.

CONTI (le prince de) l'aîné, gendre du roi, prend la petite vérole de sa femme et meurt en badinant, 140. — Le roi lui accorde puis révoque la permission d'aller combattre en Hongrie contre les Turcs, 179. — Il part malgré cette défense, 179. — Un courrier qui lui était expédié est intercepté par M. de Louvois qui porte les lettres au roi; leurs auteurs sont disgraciés, 180.

CONTI (le prince de) le cadet. On dit de lui ce qu'on disait de César, 140. — Le roi lui accorde puis révoque la permission d'aller en Hongrie combattre contre les Turcs, 179. — Il part néanmoins, 179. — Un courrier qui lui était expédié est intercepté par M. de Louvois qui porte les lettres au roi.

— Leurs auteurs sont disgraciés, 180. — A son retour est exilé à Chantilly, 182. — Le grand Condé demande au roi en mourant son retour à la cour et l'obtient, 182. — Il épouse M^{lle} de Bourbon; il est très-bien avec Monseigneur, 183. — Son portrait, 196. — Sa passion pour M^{me} la Duchesse, 197. — Renonce pour elle à la couronne de Pologne, 199. — Sa mort, 200. — Douleur qu'elle cause à M^{me} la Duchesse, 201.

CONTI (la princesse de), fille du roi et de Mlle de La Vallière. — Monseigneur cherche à s'amuser chez elle, 133. — Est belle comme Mme de Fontanges. — Le bruit de cette beauté se répand jusqu'au Maroc, 135. — Cet éclat ne dure que jusqu'à sa petite vérole. — La donne à son mari qui en meurt, 136. — Sa coquetterie, 136. — A aussi peu d'amants fidèles que d'amis reconnaissants, 137. — Mlle Chouin lui enlève M. de Clermont-Chatte, 137. — Comment la chose se découvre, 138. — Donne l'exemple aux autres filles naturelles du roi d'épouser des princes du sang, 138. — Mme de Montespan favorise son mariage, 139. — Nouveau récit de son aventure avec M. de Clermont-Chatte, 174-175. — Le roi lui donne l'héritage du comte de Vermandois, 177. — Des lettres d'elle aux princes de Conti sont interceptées par M. de Louvois, pleines de traits satiriques contre le roi et Mme de Maintenon, 180. — Mme de Maintenon la gronde, mais la fait pardonner, 181. — On dit qu'elle avait beaucoup plu à son beau-frère, et ce n'est pas invraisemblable, 182. — Est peinte sous le nom de Julie dans un roman fait par Mme la Duchesse, 187. — Suit le roi au siège de Namur, 188. — Il est question d'elle pour épouser le duc d'Orléans; refuse, préférant sa liberté à tout, 190. — Se réconcilie, puis se brouille avec sa sœur Mme la Duchesse, 191.

COULANGES (Mme de). Sa lettre à Mme de Sévigné sur la disgrâce de Mme de Caylus et la manière dont elle la supporte. *Notice historique*, p. 22. — Autre lettre, 24. — Mot de l'abbé Gobelin sur son esprit caustique, 114. CRÉQUY (la duchesse de), dame d'honneur de la reine. Le roi refuse de lui donner la place de dame d'honneur de la Dauphine, 119. — Son mot à ce sujet à Mme de Maintenon, 120.

D

DANGEAU (M. de). Epouse en secondes noces Mlle de Lewestein, 128. — Désagréments que lui cause le protocole de son contrat de mariage, 129.

DAUPHIN (M. le), dit Monseigneur, fils de Louis XIV. — Né doux, paresseux et opiniâtre, est rebuté par M. de Montausier, 104. — Se marie en 1680, 109. — Mlle de Biron se rend nécessaire au... 221. — Le roi lui donne pour menin le marquis d'Urfé, 126. — Devient amoureux de Mlle de Rambures, 127. — Laideur de la Dauphine, 129. — L'aurait aimée pourtant, et n'aurait aimé qu'elle, sans son humeur, 130. — Cherche à se distraire chez la princesse de Conti, 133. — S'amuse aussi avec les filles d'honneur de la Dauphine, 134. — Se lie avec Mlle de Rambures, 134. — Sa liaison intime avec Mlle Chouin, 175. — Le roi et Mme de Maintenon la voient chez lui quelque

temps avant sa mort, 176. — Est lié avec le prince de Conti, le cadet; lui eût donné part au gouvernement s'il eût vécu, 183.

DAUPHINE (M^{me} la), princesse de Bavière, femme de Monseigneur, fils de Louis XIV. — Prend pour dame d'atours M^{me} de Maintenon, 94. — On lui donne M^{me} de Richelieu pour dame d'honneur et M. de Richelieu pour chevalier d'honneur, 111. — La duchesse de Richelieu, jalouse de M^{me} de Maintenon, la prévient contre elle, 118. — Mieux informée, la Dauphine veut avoir M^{me} de Maintenon pour dame d'honneur, 119. — M^{me} de Maintenon refuse, 119. — La duchesse d'Arpajon est nommée, 121. — M^{me} de Maintenon place dans sa maison M^{me} de Montchevreuil, 121. — Portrait et histoire de ses six filles d'honneur, 125. — Se désespère de la liaison de son mari avec M^{lle} de Rambures, 127. — Proteste contre le nom de Bavière que prend M^{lle} de Lewestein, 129. — Sa laideur, 129. — Mot de M. Sanguin à ce propos, 129. — Son mari pourtant l'aime et n'aurait aimé qu'elle sans son humeur, 130. — Influence fâcheuse qu'elle laisse prendre sur elle à sa favorite Bessola, 130. — Le roi essaie en vain de l'arracher à cette absorption, 131-132. — Il tient chez elle son jeu de hoca, 132. — Son mot en mourant à son fils le duc de Berry, 133. — Son mari rebuté s'était écarté d'elle, 134.

DAUPHINE (M^{me} la). Adé-

laïde de Savoie, femme du duc de Bourgogne, fils de Monseigneur. — Son mot à M^{me} de Maintenon sur l'habitude française de se moquer de tout, 131. — Regarde comme une faveur d'être admise dans le particulier de Monseigneur et de M^{lle} Chouin, 176. — N'avait que dix à onze ans à son arrivée en France, 203. — Avait été bien élevée, 203. — M^{me} de Maintenon prend plaisir à la former, 203. — M^{me} de Maintenon l'éloigne de M^{me} la Duchesse, 204. — Prend parti pour la duchesse d'Orléans, dans sa querelle avec sa fille, la duchesse de Berry, 210. — Son portrait, 211. — A du goût pour MM. de Nangis et de Maulevrier, 212-213.

DESPRÉAUX (M.) Boileau. M^{me} de Montespan fait choix de Racine et de lui pour écrire l'histoire de Louis XIV, 105. — Cherche à dissuader Racine d'écrire une pièce pour Saint-Cyr. — Prend feu sur le sujet d'*Esther*, 165.

DIDEROT. — Accusé par Marin d'avoir abusé de la communication, par le comte de Caylus, du manuscrit des *Souvenirs* de sa mère et d'en avoir vendu une copie moyennant 25 louis à un libraire de Hollande. *Notice historique*, 21.

Duc (Monsieur le) d'abord Monsieur le Prince. Ses galanteries avec la duchesse de Nevers, 99. — Epouse M^{lle} de Nantes, fille du roi et de M^{me} de Montespan, 177. — Se brouille avec sa sœur, la duchesse du Maine, 194. — L'abbé de Chaulieu, M. de la Fare,

Malézieux et l'abbé Genest secondent son goût pour la poésie, 194. — Son portrait, 195. — Était plus estimable qu'aimable, 196. — N'aimait pas le prince de Conti, en le copiant, 197. — Était destiné à jouer un grand rôle, 201.

DUCHESSÉ (M^{me} la); avant son mariage, M^{lle} de Nantes, fille de Louis XIV et de M^{me} de Montespan. Son portrait, 75. — Voit M^{me} de Montespan après sa disgrâce, 174. — Épouse le duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé, 177. — A la petite vérole, 177. — Sa vie est en péril, 178. — Sollicitude paternelle du roi, 178. — M^{me} de Caylus s'attache à elle, malgré les avis de M^{me} de Maintenon et s'en repent, 183-184. — Fait un roman sur les caractères et les mœurs de la cour sous des noms de la cour d'Auguste, 187. — Trahit les confidences satiriques de M^{me} de Caylus et lui vaut une disgrâce, 188-189. — On dit le duc d'Orléans amoureux d'elle, 190. — Se réconcilie puis se brouille avec sa sœur, 191. — Portée à se moquer, appelait ses belles-sœurs les poupées du sang, 193. — A son grand contentement, la duchesse du Maine et M. le Duc, son frère, se brouillent, 195. — Son mari l'aime en affectant pour elle l'indifférence, 195. — Sa liaison avec le prince de Conti, 197. — Passion du comte de Mailly pour elle, 198. — Le prince de Conti renonce pour elle à la couronne de Pologne, 199. — A la mort du prince de

Conti, cache à M. le Duc sa douleur, 200. — Vit comme un ange avec lui, 201. — Sa faveur redouble auprès de Monseigneur, 201. — On lui suppose le projet de marier sa fille avec le duc de Berri, 202. — M^{me} de Maintenon écarte d'elle la seconde Dauphine, 202.

E

ELBEUF (le prince d'). Ses qualités sont obscurcies par ses défauts, 109. — M^{me} de Maintenon l'appelle : *le goujat*, 101. — Le roi garde un faible pour lui, 101.

ELBEUF (la princesse d'), aînée des filles du maréchal de Vivonne, frère de M^{me} de Montespan. Son portrait, 100.

ESTRÉES (le cardinal d'), amoureux de M^{me} de Maintenon, 115.

F

FAGON (M.), médecin du duc du Maine. — M^{me} de Maintenon se lie avec lui. 83. — Il admire la vertu et goûte l'esprit de M^{me} de Maintenon, 84.

FARE (le marquis de La). Loue en vers galants la marquise de Caylus. *Notice historique*, p. 30. — Seconde le goût qu'a M. le duc pour la poésie, 194.

FÉNELON (M. de), archevêque de Cambrai. Sa liaison avec MM^{mes} de Chevreuse et de Beauvilliers, 148. — Sa faveur et sa disgrâce, 148.

FONTANGES (M^{lle} de). Sa mort; bruits qui courent à ce sujet au désavantage de M^{me} de Montespan, 60-61.— Cause de sa mort suivant M^{me} de Maintenon, 61. — M^{me} de Montespan l'avait fait connaître au roi et en fut fâchée, 61.— Avait peu d'esprit; était romanesque; aimait véritablement le roi; son mot à M^{me} de Maintenon, 62. — La princesse de Conti est belle comme elle, 135.

FONTEVRAULT (l'abbesse de). Comment la définit l'abbé Testu, 94. — Son portrait, 95.

FONTMORT (M^{me} de), sœur de M^{me} de Villette, mère de de M^{me} de Caylus, abuse de la confiance de M^{me} de Villette pour conduire sa fille à Paris et la remettre à M^{me} de Maintenon. *Notice historique*, p. 14.

FURSTEMBERG (le cardinal de). Amène à la cour M^{me} de Lewestein, sa nièce, 128.

G

GALLES (le prince de), fils du roi d'Angleterre, détrôné par Guillaume, prince d'Orange. — Se sauve sans difficulté, aidé par Lauzun, 184.

GEDOYN (l'abbé). Mémoire sur l'*Urbanité*, dont il voit le plus parfait modèle dans M^{me} de Caylus. *Notice historique*, p. 30.

GENEST (l'abbé). Seconde le goût qu'a M. le Duc pour la poésie, 194.

GOBELIN (l'abbé), confesseur de M^{me} de Maintenon. Lettres que lui écrit sa pénitente au sujet de son projet

de se retirer de la cour, 84. — Au sujet d'un dessein de la marier avec le duc de Villars, 85.— Au sujet d'une querelle avec M^{me} de Montespan, 91. — Son mot sur l'esprit de M^{me} de Coulanges, 114. — Lettre que lui écrit M^{me} de Maintenon sur le confesseur de la reine, 142. — Une lettre de M^{me} de Maintenon à lui écrite établit qu'il y a eu séparation judiciaire entre M. et M^{me} de Montespan, 145. — Après la mort de la Reine, M^{me} de Maintenon lui écrit qu'elle est décidée à remplir les nouveaux devoirs que cette mort lui impose, 157.

GONTAUT (M^{lle} de), fille d'honneur de la Dauphine; son portrait; le roi la marie au marquis d'Urfé, 126.

GRAMONT (le maréchal de). Son mot à M^{me} Hérault sur la mort de son mari, 147.

GRAMONT (la comtesse de), sœur d'Hamilton; femme du célèbre chevalier puis comte de Gramont. Sa liaison avec M^{me} de Maintenon; son portrait, 150. — Est convertie par l'exemple de M. du Charmel, 151.

GUILLERAGUES (M. de). Amoureux de M^{me} de Maintenon, 115.

H

HARCOURT (M. d'), beau-frère du marquis de Caylus, favorise le retour en grâce de M^{me} de Caylus. *Notice historique*, p. 28.

HARCOURT (la princesse d'). Est mariée par M^{me} de Maintenon, 149.

HARLAY (M. de), archevêque de Paris, participe au secret du mariage du roi et de M^{me} de Maintenon, 156.

HENRI IV. Mot que lui dit Agrippa d'Aubigné après l'attentat de Jean Châtel, 39.

HEUDICOURT (M^{me} d'), amie de M^{me} de Maintenon. — M^{me} de Caylus vit enfermée chez elle lors de son retour à la cour. *Notice historique*, 27. — Son plaidoyer à Louis XIV pour faire obtenir un évêché à l'abbé Testu, 113. — Son portrait, 115. — Mot de M^{me} de Maintenon sur elle, 116. — Le roi hésite un moment entre elle et M^{lle} de La Vallière, 152. — Est mariée par M^{me} de Maintenon. — Est amie de M^{me} de Montespan. — Est disgraciée par suite de l'interception de ses lettres à M. de Béthune, 153. — Son chagrin; devient boiteuse, 154. — M^{me} de Maintenon obtient sa grâce; elle la divertit mais sans s'en faire estimer, 155.

HEUDICOURT (M^{lle} d'), plus tard M^{me} de Montgon. M^{me} de Maintenon la prend avec elle pour servir de prétexte à sa retraite quand elle se charge d'élever les enfants de M^{me} de Montespan, 69.

HONORÉ (le P.). Ses capucinades, 170.

J

JARNAC (M^{lle} de), fille d'honneur de la Dauphine; peinte en trois lignes, 127.

L

LA FERTÉ (la maréchale de). A, du vivant de son mari, un fils du comte de Saint-Pol; sa légitimation précède et excuse celle des enfants naturels du roi, 71.

LASSAY (la marquise de). Son mot à son mari sur la vertu de M^{me} de Maintenon, 123.

LAUZUN (le marquis puis duc de), favori de Louis XIV. — Sans sa folle vanité, son mariage avec M^{lle} de Montpensier aurait été accompli, 107. — Il est faux qu'il ait été l'amant de M^{me} de Montespan, 109. — Contribue à la fuite du prince de Galles. — Est fait duc et obtient permission de revenir à la cour, 184.

LAVAL (M^{lle} de). Son portrait. Epouse le duc de Roquelaure, 125.

LEUVILLE (M^{me} de). Jeune veuve, amie de M^{me} de Caylus. M^{me} de Caylus ne la quitte plus. *Notice historique*, 22. — Son portrait par Saint-Simon, 23.

LEWESTEIN (M^{lle} de), fille d'honneur de la Dauphine. Sa généalogie, son portrait; épouse M. de Dangeau, 128. — Désagrémens que lui cause le protocole de son contrat de mariage, 129.

LOUIS XIV. — N'aime point M^{me} de Caylus. *Notice historique*, 21 et 25.

— Pardonne à M^{me} de Caylus par complaisance pour M^{me} de Maintenon, 28. — Se décide à extirper du royaume l'hérésie protestante, 51. — Est trompé par Louvois

sur les violences commises à ce sujet, 52. — Est naturellement vrai, 53. — Est véritablement aimé de M^{lle} de Fontanges, 62. — S'éprend de M^{me} de Montespan pendant qu'il vit encore avec M^{lle} de La Vallière, 63. — Mot que lui dit M^{me} de Montespan à propos de cette promiscuité, 63. — Voit partir M^{lle} de La Vallière pour les Carmélites d'un œil sec 64. — Achète la terre de Maintenon pour M^{me} Scarron, 66. — La reine l'attend toujours pour se coucher, 67. — Prie M^{me} de Maintenon d'élever et de cacher les enfants qu'il a eus de M^{me} de Montespan, 68. — A sept enfants de M^{me} de Montespan, 69. — Son mot à propos de la douleur manifestée par M^{me} de Maintenon lors de la mort de l'aîné de ces enfants, 71. — Comment il s'y prend pour les légitimer, 71. — Désapprouve la conduite de la duchesse du Maine, 73. — Prend le parti du silence, 73. — Aurait voulu que ses enfants naturels ne se marient jamais, 73. — A des remords, 76. — Quitte M^{me} de Montespan pour le Jubilé, 77. — Revoit M^{me} de Montespan en grave compagnie, 78. — Ce qu'il en advient, 79. — A d'abord plus d'éloignement que d'inclination pour M^{me} de Maintenon, 85. — Mot hardi que lui dit M^{me} de Maintenon sur sa liaison avec M^{me} de Montespan, 86. — Exige que M^{me} de Montespan ne s'entretienne pas avec M^{me} de Maintenon en son absence, 87. — N'est pas incapable

de délicatesse, 87. — N'est pas fidèle en amour, 87. — Son intrigue avec M^{me} de Soubise, 88. — Comment M^{me} de Montespan la découvre. — N'est aimé pour lui-même ni par M^{me} de Soubise, ni par M^{me} de Montespan. — Est gagné par l'égalité de caractère de M^{me} de Maintenon, 90. — Assiste à une altercation entre M^{me} de Montespan et M^{me} de Maintenon, 92. — M^{me} de Maintenon s'explique en tête à tête avec lui, 93. — Il cherche à justifier M^{me} de Montespan, 93. — M^{me} de Montespan cherche à lui donner du goût pour sa nièce, la duchesse de Nevers, 98. — Il ne donne pas dans le piège, 98. — A un faible pour le duc d'Elbeuf, 101. — M^{me} de Montespan cherche en vain à regagner son cœur, 105. — Son portrait moral 106. — On cherche à le dégoûter de M^{me} de Maintenon, 106. — Prend, après les incartades de Lauzun, la résolution de n'avoir plus de favori déclaré, 107. — Avait consenti au mariage de Lauzun avec M^{lle} de Montpensier, 107. — Refuse de donner un évêché à l'abbé Testu, 114. — La duchesse de Navailles l'a dégoûté des dames d'honneur trop fermes et trop clairvoyantes, 120. — Refuse, pour ce poste, à la mort de M^{me} de Richelieu, la duchesse de Créquy: agréa la duchesse d'Arpajon, 121. — Ses démêlés avec la duchesse de Navailles, 124. — Corrigé, veut établir les filles de M^{me} la Dauphine sur un bon pied, 125. — Mot

que lui dit M. Sanguin à propos de la laideur de la Dauphine, 129. — A beaucoup de désagréments pour avoir consenti à laisser auprès de la Dauphine sa favorite Bessola, 130. — Essaie en vain d'arracher la Dauphine à la retraite, 131-132. — Tient chez elle son jeu de hoca, 132. — L'abandonne à ses vapeurs, 132. — Marie M^{lle} de Rambures, dont Monseigneur est devenu amoureux, 134. — Elle épouse M. de Polignac malgré lui, 135. — Perd la reine au moment où il commençait à la rendre heureuse, 141. — Crainte qu'il lui inspire, 142. Ne manque jamais aux égards qu'il lui doit, 143. — Ne découche jamais d'avec elle, 144. — Se pique contre M. de Montespan qu'il ménageait d'abord, 144. — Est plus attendri qu'affligé par la mort de la reine, 145. — A la mort de la reine, M. de La Rochefoucauld pousse chez lui M^{me} de Maintenon, 146. — Plaisante M^{me} de Maintenon sur son grand deuil, 147. — Ce que lui coûte le mariage de M. de Mortemart avec M^{lle} Colbert, 148. — Comment la maréchale d'Albret arrache à ses empresses M^{lle} de Pons, 152. — Disgrâce M^{me} d'Heudicourt, 154. — Assiste aux représentations d'*Esther* à Saint-Cyr, 167. — *Athalie* est jouée dans la chambre de M^{me} de Maintenon devant lui, 169. — Fait inviter par Bossuet M^{me} de Montespan à se retirer de la cour, 172. — Veut voir M^{me} la Duchesse, sa fille, qui est à toute extré-

mité, 178. — Révoque, sur les observations de Louvois, la permission aux princes de Conti d'aller guerroyer en Hongrie, 179. — M. de Louvois intercepte et lui apporte des lettres adressées de Paris aux princes de Conti, et où il en est de la princesse de Conti, sa fille, peu respectueuses à son égard et à celui de M^{me} de Maintenon. — Il pardonne mais reste ulcéré, 180-181. — Accueil qu'il fait au roi et à la reine d'Angleterre, 186. — Va faire le siège de Mons, 186. — Emmène M^{me} de Maintenon au siège de Namur, 188. — Marie le duc d'Orléans avec M^{lle} de Blois, 189.

Louvois (M. de). Trompe Louis XIV sur les violences faites aux protestants, 52. — Fait élever les deux derniers enfants de M^{me} de Montespan, 79. — M^{me} de Montespan le met dans ses intérêts, 105. — Entre dans la cabale contre M^{me} de Maintenon, 106. — Envoie M^{me} de Maintenon chez la Dauphine grosse pour l'empêcher de suivre le roi à Saint-Cloud, après la mort de la reine, 146. — Fait révoquer par le roi la permission accordée aux princes de Conti d'aller guerroyer en Hongrie, 179. — Intercepte et porte au roi des lettres adressées aux princes de Conti, et remplies de traits piquants contre lui et M^{me} de Maintenon, 180.

LUDE (la duchesse de). M^{me} de Maintenon la donne pour dame d'honneur à la Dauphine (Adélaïde de Savoie), 203. — Son portrait, 204.

M

MAILLY (le comte de). Sa passion pour M^{me} la Duchesse, 198.

MAILLY (la comtesse de). M^{me} de Maintenon la donne pour dame d'atour à la seconde Dauphine (Adélaïde de Savoie), 203.

MAINE (le duc du), fils légitimé de Louis XIV et de M^{me} de Montespan. M^{me} de Maintenon s'attache particulièrement à lui, 72. — Son portrait, son mariage, 73. — Le Roi aurait voulu lui faire épouser M^{lle} d'Uzès, 74. — Est boiteux, 82. — Voyage inutile pour se faire guérir, 83.

MAINE (la duchesse du). Son caractère, ses goûts de dépenses, 73. — Pourquoi préférée à sa sœur; se brouille avec M^{me} la Duchesse, 193. — Les *Nuits de Sceaux*. — M. le Duc, son frère, prend un grand goût pour elle. — Ils se brouillent, 196.

MAINTENON (M^{me} de) est la tante, à la mode de Bretagne, de la marquise de Caylus, *Notice historique*, 9. — La marquise de Villette est sa première protectrice, 12. — Veut que toute sa famille abjure comme elle le protestantisme, 13. — Profite, pour réaliser son dessein, d'une absence ménagée par elle, du père de M^{me} de Caylus, 13. — M^{me} de Fontmort lui conduit à Paris M^{lle} de Mursay, future marquise de Caylus, 14. — Sa correspondance avec M^{me} de Villette à l'occasion de cet enlèvement de sa fille, 14,

15, 16. — Comment elle triomphe des derniers scrupules du père, d'abord irrité, 17. — M^{me} de Caylus, qu'elle n'a pas voulu marier à M. de Roquelaure et au duc de Boufflers, devient sa favorite, 18. — Racine lit *Esther* dans sa chambre, 19. — Goût de M^{me} de Maintenon pour M^{me} de Caylus, 25. — Elle favorise son retour en grâce, 27. — M^{me} de Caylus cherche en dehors d'elle un établissement auprès de la duchesse de Berry, 29. — Naît dans la prison de Niort, 40. — Est gravement malade sur le vaisseau qui conduit sa famille en Amérique, 42. — M^{me} de Neuillan se charge de son éducation, 42. — Elle est faite catholique malgré sa résistance, 43. — Epouse Scarron, 44. — Modestie et régularité de sa vie, 44. — Evite le piège de Fouquet, 45. — La reine, après son veuvage, lui fait une pension, 45. — Se met au couvent, 45. — N'a jamais, dit-elle, passé de temps si heureux, 46. — Est liée avec la maréchale d'Albret, 46. — Fait chez elle la connaissance de M^{me} de Montespan, 49. — Va à l'hôtel de Richelieu, 49. — Refuse de suivre en Portugal la reine (princesse de Nemours), 49. — La princesse des Ursins envie son crédit, 50. — Travaille à convertir sa famille, 53. — Comment elle y réussit, 54, 55-56. — Soins maternels qu'elle prend de M^{lle} de Mursay, future marquise de Caylus, 58. — Faveur déclarée de M^{me} de Maintenon. — La reine la voit d'un bon œil, 60.

— La mort de M^{lle} de Fontanges est due, selon elle, à ses imprudences, 61. — Réponse que celle-ci lui fait un jour, 62. — Mot que lui dit M^{lle} de La Vallière, avant de quitter la cour, 65. — Le roi achète pour elle la terre de Maintenon, 66. — Elle est faite dame d'atours de M^{me} la Dauphine, 66. — M^{me} de Montespan la prie d'élever et de cacher les enfants qu'elle a eus du roi, 68. — Réserves qu'elle met à son acceptation, 68. — Difficultés et ennuis de cette mission, 68. — Elle prend pour prétexte de sa retraite l'éducation de M^{lle} d'Heudicourt, 68. — On l'envoie chercher chaque fois que M^{me} de Montespan accouche, 69. — Réponse qu'elle reçoit de M^{me} de Montespan à la nouvelle d'un incendie survenu dans la chambre de ses enfants, 71. — Sa douleur à la mort de l'aîné, 71. — Mot du roi à ce sujet, 71. — S'attache particulièrement au duc du Maine, 72. — N'élève point le comte de Toulouse et M^{lle} de Blois, 79. — Mène le duc du Maine à Anvers pour le faire guérir de sa claudication, 82. — Revoit durant son voyage en Poitou, sa patrie, sa famille, ses connaissances, 83. — Se lie avec M. Fagon, 83. — Sa faveur augmente, 84. — Songe à se retirer, 84. — On veut la marier au vieux duc de Villars, 85. — Sa lettre à l'abbé Gobelin à ce sujet, 85. — Le roi a d'abord pour elle plus d'éloignement que d'inclination, 85. — Son mot à Louis XIV, sur sa liaison avec M^{me} de Montespan, 86. — Le roi ne veut pas que M^{me} de Montes-

pan cause avec elle en son absence, 87. — Comment cette prescription est observée, 87. — Gagne le roi par son égalité d'humeur, 90. — A une conversation fort vive avec M^{me} de Montespan, 91. — Sa lettre à l'abbé Gobelin à ce sujet, 91. — Le roi assiste à une de ses querelles avec M^{me} de Montespan, 92. — S'explique en tête-à-tête avec le roi, 93. — Se soustrait un instant dans la maison de la Dauphine, à la tyrannie de M^{me} de Montespan, 94. — Appelle le duc d'Elbeuf, *le goujat*, 101. — Cabale contre elle, 106. — Le goût qu'elle a pour la conversation de M^{me} de Montespan et que celle-ci a pour la sienne survit à leur séparation, 110. — Son mot sur M^{me} d'Heudicourt, 116. — M^{me} de Richelieu est jalouse de son crédit, 117. — M^{me} de Richelieu la dessert auprès de la Dauphine, 118. — La princesse, ayant reconnu son erreur, veut la dédommager par la place de sa calomniatrice, 119. — M^{me} de Maintenon la refuse, 119. — Sa lettre à M. d'Aubigné son frère, 119. — Consulte M^{me} de Caylus sur son refus, 120. — Propose au roi pour dame d'honneur de la Dauphine, la duchesse de Créquy, 120. — Fait agréer la duchesse d'Arpajon, 121. — Place dans la maison de la Dauphine, M^{me} de Montchevreuil, 121. — Bruits qui courent sur elle à propos de sa liaison avec M. de Villarceaux, 122. — Mot de M^{me} de Lassay à son mari, à ce sujet, 123. — Refuse sa nièce au duc de Roquelaure ; lui fait

épouser M^{lle} de Laval, 125. — Mot que lui dit Adélaïde de Savoie (la Dauphine 2^{me}), sur l'habitude française de se moquer de tout, 131. — La reine lui sait gré du changement heureux du roi à son égard, 141. — Sa lettre à l'abbé Gobelin sur le confesseur de la reine, 142. — Sur la séparation en forme d'entre M. et M^{me} de Montespan, 145. — Regrette sincèrement la reine, 145. — Veut, la reine expirée, revenir chez elle. — M. de la Rochefoucauld la pousse chez le roi, 146. — M. de Louvois l'envoie chez la Dauphine pour l'empêcher de suivre le roi à Saint-Cloud, 146. — Le roi la plaisante sur son grand deuil, 147. — Sa faveur arrive au plus haut degré. — Change le plan de sa vie, 147. — Fait le contraire de ce qu'a fait M^{me} de Montespan, 148. — Se lie étroitement avec M^{mes} de Chevreuse et de Beauvilliers, 148. — Se pare aux yeux du roi, de cette amitié, 149. — Sa liaison avec le duc de Brancas, 149. — Revoit intimement M^{me} d'Heudicourt après sa disgrâce. — Cette dame l'amuse mais elle ne l'estime pas, 155. — Son agitation après la mort de la reine. — Va respirer avec M^{me} de Montchevreuil, dans la forêt de Fontainebleau, 156. — Ses lettres à l'abbé Gobelin sur les devoirs que lui crée la mort de la reine; elle fonde la maison royale de Saint-Louis, 157. — Protège M^{me} de Brinon, et réunit sous elle la communauté qui devient le noyau de Saint-Cyr, 158. — Détails sur cette ins-

titution, son but et ses résultats, 160. — Renvoie M^{me} de Brinon, 161. — M^{me} de Brinon se réfugie à Maubuisson, 162. — M^{me} de Maintenon sait gré à la duchesse de Brunswick de demeurer fidèle à la disgraciée, 162. — Trouve que les pensionnaires de Saint-Cyr jouent trop bien *Andromaque*, 163. — Demande une pièce à Racine, 164. — Agrée le plan d'*Esther*, 165. — Succès de la représentation, 160. — Cède aux cabales qui empêchent *Athalie* d'être représentée sur le théâtre de Saint-Cyr, 169. — Mot piquant que lui dit M^{me} de Montespan à propos d'une assemblée de charité, 173. — Est la première à en rire, 174. — Sert les intérêts de ses enfants mieux que celle-ci ne l'eût fait, tout en désapprouvant l'excès, 174. — Des lettres de la princesse de Conti, remplies de traits satiriques contre elle et contre le roi sont interceptées, 180. — Elle dit des vérités dures à l'étourdie, mais contribue à obtenir son pardon du roi, 181. — M^{me} de Caylus, malgré ses avis, s'attache à M^{me} la Duchesse et s'en repent, 183. — Son estime et son attachement pour la reine d'Angleterre exilée, 185. — Est à Saint-Cyr dans une grande solitude pendant que le roi va au siège de Mons, 186. — Accompagne le roi au siège de Namur 188. — Espérait d'abord beaucoup, des qualités du duc d'Orléans, 192. — Traverse le dessein de M^{me} la Duchesse de faire épouser sa fille au duc de Berry, 202. — Prend un soin

particulier d'Adélaïde de Savoie, seconde Dauphine, 203. — La forme sous les yeux du roi, 203. — Compose sa maison, 203. — L'écarte de M^{me} la Duchesse, 203.

MALÉZIEUX (M. de). Seconde le goût qu'à M. le Duc pour la poésie, 194.

MARIN, censeur, ami de la famille de Caylus, ancien secrétaire du comte, soutient que les *Souvenirs* n'ont pas été écrits par la marquise mais dictés par elle à son fils durant sa dernière maladie. *Notice historique*, 7. — Lit le manuscrit des *Souvenirs* chez M^{me} Geoffrin, 11. — Accuse Diderot de leur impression furtive, 11. — Ses démêlés avec Beaumarchais, 11.

MATHA (M. de). Son mot à la maréchale d'Albret, 47. — Son portrait, 48.

MAULEVRIER (M. de). On prétend que la Dauphine (Adélaïde de Savoie) a eu du goût pour lui, 212.

MONTAUSIER (le duc de), gouverneur du Dauphin, rebute son élève, 104.

MONTCHEVREUIL (M. de) est gouverneur de Saint-Germain, 185.

MONTCHEVREUIL (M^{me} de). Haine jalouse qu'elle a vouée à M^{me} de Caylus. *Notice historique*, 21. — M^{me} de Maintenon la place dans la maison de la Dauphine, 121. — Son portrait, 121. — Est faite, avec des distinctions particulières, gouvernante des filles, 124. — Est la confidente du mariage secret de Louis XIV et de M^{me} de Maintenon, 155. — Accompagne M^{me} de Maintenon al-

lant respirer dans la forêt de Fontainebleau, 156. — Personnes qui sont dans le mystère du mariage secret, 156. — M^{me} de Caylus la quitte peu, 185. — Des railleries sur elle et sa dévotion attirent une disgrâce à M^{me} de Caylus, 188, 189.

MONTESPAN (M. de). Ne songe d'abord qu'à exploiter la faveur de sa femme, 144. — Ses extravagances, 145. — Séparation judiciaire entré lui et sa femme, 145.

MONTESPAN (la marquise de). — M^{me} de Maintenon, alors veuve Scarron, fait sa connaissance chez la maréchale d'Albret, 49. — Bruits qui courent à son désavantage lors de la mort de M^{lle} de Fontanges, 61. — Elle est disculpée par M^{me} de Maintenon, 61. — Présente M^{lle} de Fontanges au roi et en est fâchée, 61. — Le roi prend de l'amour pour elle dans le temps qu'il vit avec M^{lle} de La Vallière, 63. — Supporte d'abord cette promiscuité, puis se plaint au roi, 63. — Son mot à ce sujet, 63. — Se plaît à humilier sa rivale, 64. — Va voir M^{lle} de La Vallière aux Carmélites et la prend pour directrice, 66. — Devient dame du palais de la reine, l'amuse à son coucher, 67. — Elle plaît au roi et en a des enfants, 68. — Elle charge M^{me} de Maintenon de les élever et de les cacher, 68. — Réserves que met M^{me} de Maintenon à son acceptation, 68. — A sept enfants du roi, 69. — Se désespère à sa première grossesse, 70. — N'était pas née pour être débauchée, 70. — Sa ré-

ponse à M^{me} de Maintenon lors d'un incendie survenu dans la chambre de ses enfants, 71. — Fait rudement soigner son fils, le comte du Vexin, 74. — Séparation et raccommodement, 75. — Cause de la rupture, 76. — A un fond de dévotion, 76. — Son mot à ce propos à M^{me} la duchesse d'Uzès, 76. — Quitte le roi pour le jubilé. 77. — Revoit le roi, 78. — Ce qu'il en advient, 79. — A peine à pardonner à M^{lle} de Blois sa laideur, 80. — Sa faveur diminue, 84. — Son humeur s'en ressent, 84. — Veut marier M^{me} de Maintenon avec le vieux duc de Villars, 85. — Mot hardi que M^{me} de Maintenon dit à son sujet à Louis XIV, 86. — Le roi lui défend de causer avec M^{me} de Maintenon en son absence, 87. — Comment elle respecte cette défense, 87. — Se soucie peu des infidélités passagères du roi, 88. — Découvre l'intrigue du roi avec M^{me} de Soubise, 88. — N'aimait guère le roi pour lui-même, 89. — Son humeur est la cause de sa disgrâce, 90. — A avec M^{me} de Maintenon une conversation fort vive, 91. — M^{me} de Maintenon s'explique en tête-à-tête avec le roi, 93. — Il cherche à justifier M^{me} de Montespan, 93. — M^{me} de Maintenon se soustrait à sa tyrannie en entrant dans la maison de la Dauphine, 94. — A de grandes qualités, 94. — Cherche à donner au roi du goût pour sa nièce, la duchesse de Nevers, 98. — A de la peine à établir son autre nièce, fille aînée du maréchal de Vi-

vonne, 100. — Sa dureté de cœur, 102. — Son esprit caustique, 102. — Montre ses qualités dans les sujets qu'elle propose au roi pour l'éducation de Monseigneur, 103. — Cherche à s'appuyer sur MM. de la Rochefoucauld et de Louvois, 105. — Cherche en vain à regagner le cœur du roi, 105. — Il est faux qu'elle ait eu Lauzun pour amant, 109. — Elle contribue à son retour en grâce; à quelles onéreuses conditions, 109. — Goût que M^{me} de Maintenon garde pour sa conversation et qui survit à leurs démêlés, 110. — Favorise le mariage de la princesse de Conti, 139. — Est, de toutes les maîtresses du roi, celle qui fait le plus de peine à la reine, 143. — Son mari ne songe d'abord qu'à exploiter sa faveur, 144. — Le roi la fait surintendante de la maison de la reine. — Elle est séparée en forme d'avec son mari, 145. — Pleure lors de la mort de la reine, 145. — M^{me} de Maintenon fait le contraire de ce qu'elle a fait, 148. — M. Colbert marie sa troisième fille avec son neveu, 148. — Est amie de M^{me} d'Heudicourt. — La laisse disgracier, 153. — Le roi lui fait dire par Bossuet qu'elle fera bien de se retirer de la cour, 172. — Ne peut se résigner à l'effacement. — Mot piquant qu'elle dit à M^{me} de Maintenon, 173. — M^{me} de Maintenon rit de ses saillies, 174. — M^{me} de Maintenon sert les intérêts de ses enfants mieux qu'elle n'eût pu le faire, 174.

MONTPENSIER (M^{lle} de), — La folle vanité de Lauzun fait

échouer son mariage avec lui, 107. — Sa douleur lors de la rupture, 108. — Négocie avec M^{me} de Montespan le retour de M. de Lauzun, 109. — A quelles conditions elle l'obtient, 109.

MORTEMART (le duc de), neveu de M^{me} de Montespan, épouse la troisième fille de M. Colbert, 148. — Ce que coûte au roi ce mariage, 148.

MORTEMART (le duc de), père de M^{me} de Montespan. — Sa dissipation, 96. — Son mot à sa femme à ce sujet, 97.

MORTEMART (la duchesse de), mère de M^{me} de Montespan. — Mot que lui dit son mari, 97.

N

NANGIS (M. de). On prétend que M^{me} la Dauphine (Adélaïde de Savoie) a eu du goût pour lui, 213.

NAVAILLES (la duchesse de) dégoûte Louis XIV des dames d'honneur trop fermes et trop clairvoyantes, 120. — Ses démêlés avec le roi à propos d'une fenêtre qu'elle fait boucher, 124. — Sa fermeté, son honorable disgrâce, 124.

NEVERS (le duc de). Galanteries de sa femme avec M. le Duc, 99. — Comment il s'y prête sans le savoir, 99.

NEVERS (la duchesse de), fille aînée de M^{me} de Thiangés, qui l'adore, 98. — M^{me} de Montespan cherche à donner au roi du goût pour elle, 98. — Ses galanteries avec M. le Duc, 99. — Comment elle trouve moyen de ne pas aller à Rome, 98.

NEUILLANT (la baronne de), avare et fantasque protectrice de l'enfance de M^{lle} d'Aubigné, future M^{me} de Maintenon, *Notice historique*, 13. — Se charge de l'éducation de Françoise d'Aubigné, 42. — La fait catholique malgré sa résistance, 43. — La marie à Scarron, 44.

O

ORANGE (le prince d'), roi d'Angleterre. N'aurait eu garde de s'opposer à la fuite du prince de Galles, 184. — Est encore plus soulagé d'être défait de son beau-père, 184.

ORLÉANS (le duc d'), *Monsieur* frère de Louis XIV. — Donne avec joie les mains au mariage de son fils avec M^{lle} de Blois, 190. — Avait eu envie de préférer la princesse de Conti, 190.

ORLÉANS (M^{me} la duchesse d'), princesse palatine. — Tient quelques discours inutiles contre le mariage de son fils, 190.

ORLÉANS (Philippe, duc d'), puis Régent, épouse M^{lle} de Blois. — On le dit amoureux de M^{me} la Duchesse, 190. — Son portrait, 191, 192. — Manière dont il élève la duchesse de Berry, 208. — S'enivre avec elle, 209. — Donne à sa fille les pendants d'oreilles de sa mère, 210.

ORLÉANS (la duchesse d'). M^{lle} de Blois, fille de Louis XIV et de M^{me} de Montespan. — Comment elle porte les traces du combat de l'amour et du jubilé, 79. — N'est pas élevée par M^{me} de Maintenon, 79. —

Son portrait, 80. — A de l'esprit, 81. — M^{me} de Montespan en disgrâce n'est plus que sa gouvernante, 173. — Son mariage, 189. — Ne se soucie pas que son mari l'aime, 190. — Son mari donne à sa fille, la duchesse de Berry, des pendants d'oreilles qui lui appartiennent, 210.

P

POLIGNAC (M. de), M^{lle} de Rambures l'épouse malgré le roi, 135.

Q

QUINAULT (M^{lle}). Le comte de Caylus est habitué de ses lundis. *Notice historique*, 9.

R

RACINE lit *Esther* dans la chambre de M^{me} de Maintenon, *Notice historique*, 19. — Écrit pour M^{me} de Caylus le prologue de la *Piété*, 19. — M^{me} de Montespan fait choix de lui et de Boileau pour écrire l'histoire de Louis XIV, 105. — M^{me} de Maintenon lui demande une pièce pour Saint-Cyr, 164. — Ses perplexités; Despréaux cherche à le détourner de cette tâche. — Il propose le plan d'*Esther* qui est agréé, 105. — Il est enchanté de la voix et de la déclamation de M^{me} de Caylus, 167. — Mis en goût, il écrit *Athalie*, 168. — Cabale contre la pièce qui n'est pas jouée sur le théâtre de

Saint-Cyr, 169. — Aurait été fâché de voir *Athalie* interprétée comme elle l'a été sur le théâtre à Paris, 170. — Son épigramme sur la *Judith* de Boyer, 171.

RAMBURES (M^{lle} de), fille d'honneur de la Dauphine se fait aimer de Monseigneur, 127. — Épouse, malgré le roi, M. de Polignac et quitte la cour, 125.

RÉMOND (M.). Son éloge de la marquise de Caylus, *Notice historique*, 30.

RICHELIEU (le cardinal de). Son mot à propos de M^{me} d'Aubigné, 41.

RICHELIEU (le duc de) est fait chevalier de M^{me} la Dauphine, 111. — Son portrait. — Son salon, 112. — L'abbé Testu en est le Voiture, 113.

RICHELIEU (la duchesse de) veut faire épouser à M^{me} de Maintenon le vieux duc de Villars, 85. — Est faite dame d'honneur de la Dauphine. — Est jalouse du crédit de M^{me} de Maintenon, 117. — La dessert auprès de la Dauphine, 118. — M^{me} de Maintenon refuse sa place, 119. — Sa dure conduite envers M^{lle} de Tonnerre, 127.

RHODES (M. de) grand maître des cérémonies. Ses extravagances à propos de M^{lle} de Tonnerre la font chasser de la cour, 126.

ROCHEFOUCAULD (le duc de la), regardé comme une espèce de favori. M^{me} de Montespan cherche à s'appuyer sur son crédit, 105. — Entre dans la cabale contre M^{me} de Maintenon, 106. — Est un favori *in petto*, 107. — A la mort de la reine pousse M^{me} de Maintenon chez le roi, 146.

ROHAN (le cardinal de). On l'a dit fils de Louis XIV et de M^{me} de Soubise. — M^{me} de Caylus pense le contraire, 90.

ROQUELAURE (le duc de). M^{me} de Maintenon lui refuse sa nièce et lui fait épouser M^{lle} de Laval, 125. — Propos et chansons qu'on lui prête sur son mariage, 126.

S

SAINT-SIMON (le duc de), auteur des *Mémoires*, se trompe sur la date de la disgrâce de M^{me} de Caylus, *Notice historique*, 22. — Extrait de ses *Mémoires* sur M^{me} de Caylus, sa disgrâce et ses causes, 24-25. — Sur la conversion de M^{me} de Caylus, 26-27. — M^{me} de Maintenon favorise son retour à la cour, 27, 28. — Ecarte la candidature de M^{me} de Caylus à la place de dame d'atours de la duchesse de Berry, 29.

SCARRON (M.) épouse François d'Aubigné, 44. — Sa mort, 45.

SCHOMBERG (la maréchale de), avant M^{lle} d'Aumale, son portrait, 115.

SÉVIGNÉ (la marquise de). Extraits de ses lettres sur le succès de M^{me} de Caylus à Saint-Cyr dans le rôle d'*Esther*, *Notice historique*, 20-21. — Lettre de M^{me} de Coulanges à M^{me} de Sévigné sur M^{me} de Caylus et la manière dont elle supporte sa disgrâce, 22.

SFORCE (la duchesse de), fille cadette de M^{me} de Thianges. — Mot de M. de Vendôme sur son nez, 98.

SOUBISE (la duchesse de). Son intrigue galante avec Louis XIV; comment M^{me} de Montespan la découvre, 88. — Portrait et caractère de cette dame, 89. — N'aimait guère le roi, 89.

STRICKLAND (M^{me}), femme de la reine d'Angleterre, prend copie, pendant qu'elle dort, des lettres du roi et de M^{me} de Maintenon, et les envoie en Angleterre.

STRICKLAND (l'abbé), fils de cette intrigante; a prétendu au cardinalat, 186.

T

TESTU (l'abbé), de l'Académie française. — Sa définition des trois sœurs de Mortemart, 94. — Domine à l'hôtel de Richelieu et s'en croit le Voiture, 113. — Le roi ne veut pas lui donner d'évêché, 113. — Pousse Boyer à faire, en rivalité de Racine, une *Judith* pour le théâtre de Saint-Cyr, 171.

THIANGES (M^{me} de), sœur de M^{me} de Montespan; séjourne avec elle à Maintenon, 79. — Son orgueil ne pardonne pas à M^{lle} de Blois d'être née laide, 80. — Aurait dû être plus indulgente, 81. — Mot sur elle de l'abbé Testu, 94. — Est entêtée des avantages de la naissance, 94. — Est folle sur ce chapitre et celui de sa personne, 95. — Etrange fille d'une mère vertueuse, 96. — Son mariage, 97. — Son aversion pour la Bourgogne, 97. — Déteste son fils, adore sa fille, 98.

TONNERRE (M^{lle} de), fille d'honneur de M^{me} la Dau-

phine, se fait chasser de la cour, 126.

TOULOUSE (le comte de), fils de Louis XIV et de M^{me} de Montespan. Comment il vient au monde, 70. — N'est pas élevé par M^{me} de Maintenon, 79. — Sa beauté, 76. — Le roi lui donne la charge d'amiral du comte de Vermandois, 177.

TOUR (le P. de la), confesseur de M^{me} de Caylus; ménage sa conversion, *Notice historique*, 26-27.

TOURS (M^{lle} de), fille de Louis XIV et de M^{me} de Montespan; meurt enfant, 74.

U

URFÉ (le marquis d'). Le roi le fait menin de Monseigneur et lui fait épouser M^{lle} de Gontaut, 126.

URSINS (la princesse des). Envie le crédit dont jouit la veuve Scarron, p. 50.

UZÈS (M^{lle} d'). Manque d'épouser le duc du Maine. — Mot du maréchal de Clérembault sur ce mariage manqué, 74.

UZÈS (la duchesse d'), mère de la précédente. — Mot que lui dit M^{me} de Montespan, 77.

V

VALLIÈRE (M^{lle} de La). Le roi s'éprend de M^{me} de Montespan, tout en vivant avec elle en maîtresse déclarée, 63. — Son personnage singulier pendant deux ans, 64. — Est abreuvée d'humiliations par sa rivale, 64. — Le roi a voit partir, d'un œil sec,

pour les Carmélites, 64. — Son mot à M^{me} de Maintenon avant de quitter la cour, 65. Son langage édifiant dans les dernières années de sa vie, 65. — Ce qu'elle dit à Bossuet, lui annonçant la mort de son fils, 65. — M^{me} de Montespan, en disgrâce, va la voir et la prend pour directrice, 66. — Le roi balance un moment entre elle et M^{lle} de Pons, 152.

VENDÔME (le duc de). Son mot sur le nez de la duchesse Sforce, 98.

VERMANDOIS (le comte de). Ce que M^{lle} de La Vallière dit à Bossuet au sujet de sa mort, 65. — Prince bien fait et de grande espérance: le roi donne son bien à la princesse de Conti, 177.

VEXIN (le comte du), fils naturel de Louis XIV et de M^{me} de Montespan; meurt jeune, 74. — Est rudement médicamenté, 74.

VILLARCEAU (M. de), parent de M^{me} de Montchevreuil. M^{me} de Caylus ne dissimule pas ce qui s'est dit sur sa liaison avec M^{me} de Maintenon, 122. — Lettre de M^{me} de Maintenon à M^{me} de Villarceaux, 123.

VILLARS (le duc de). On veut le faire épouser à M^{me} de Maintenon, 84. — Pourquoi elle refuse, 85.

VILLEROY (le maréchal de). Son mot sur la différence qu'il y a entre offenser Dieu et offenser le roi, 181.

VILLEROY (le duc de), fils du maréchal. — Son commerce galant avec M^{me} de Caylus, *Notice historique*, 21. — Cette liaison, d'après Saint-Simon, causé la dis-

grâce de M^{me} de Caylus, 27.

VILLEROY (le marquis d'Alincourt puis duc de). Est exilé pour des lettres interceptées, 180. — Mot du maréchal de Villeroi, son grand-père, à ce sujet, 181.

VILLETTE (la marquise de), fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, tante de M^{me} de Maintenon, est sa première protectrice, *Notice historique*, 12-13.

VILLETTE (le marquis de), père de M^{me} de Caylus; s'oppose à ce que ses enfants abjurent le protestantisme, *Notice historique*, 13. — M^{me} de Maintenon élude sa résistance, 13. — Sa colère à son retour d'Amérique quand il apprend l'abjuration de ses enfants, 17. — Comment M^{me} de Maintenon triomphe de ses derniers scrupules. — Son mot à Louis XIV quand il abjure lui-même, 17. — Sa faveur à la cour, 18. — Récit de sa conversion par sa fille, 59-60.

VILLETTE (la marquise de), mère de M^{me} de Caylus. Est catholique, *Notice historique*, 14. — Sa sœur, M^{me} de Fontmort, abuse de sa confiance pour conduire sa fille à Paris à M^{me} de Maintenon, 14. — Lettre que lui écrit, pour se faire pardonner cette ruse, M^{me} de Maintenon, 14, 15, 16. — Comment M^{me} de Maintenon lui raconte l'arrivée, à la cour, de sa fille, 16.

VOLTAIRE. Publie, le premier, les *Souvenirs* de la marquise de Caylus, *Notice historique*, 11. — Comment il définit la marquise dans son *Siècle de Louis XIV*, 12. — Maltraite la Beaumelle dans la *préface* de la première édition des *Souvenirs*, p. 35.

VRILLIÈRE (M^{me} de la), maîtresse de M. de Nangis; disculpe la duchesse de Bourgogne, 214.

TABLE DES MATIÈRES.

NOTICE sur la marquise de Caylus et ses souvenirs.	5
PRÉFACE DE VOLTAIRE, première édition, 1770.	33
SOUVENIRS.	37
TABLE ANALYTIQUE.	215